



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les
processus électoraux et les institutions démocratiques
fédéraux

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Marie-Josée Hogue**

**VOLUME 14
INTERPRÉTATION FRANÇAISE**

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Wednesday, April 10, 2024

Tenue à :

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le mercredi 10 avril 2024

INTERNATIONAL REPORTING INC.
<https://www.transcription.tc>
(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe MacKay Kate McGrann Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi Leila Ghahhary Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

III

Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Nancy Miles
Human Rights Coalition	Hannah Taylor Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland
Jenny Kwan	Sujit Choudhry Mani Kakkar

IV Appearances / Comparutions

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka
Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando de Luca

Chinese Canadian Concern Group on
The Chinese Communist Party's
Human Rights Violations

Neil Chantler

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn
Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

V
Table of Content / Table des matières

	PAGE
HON. KARINA GOULD, Affirmed/Sous affirmation solennelle	1
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-Chef par Ms. Lynda Morgan	1
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	26
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Fraser Harland	32
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	36
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	40
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	46
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Jon Doody	50
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Hannah Taylor	52
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gregory Tzemenakis	54
HON. WILLIAM BLAIR, Sworn/Assermenté	56
Examination-Chief by/Interrogatoire en-chef par Mr. Gordon Cameron	56
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	69
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Hannah Taylor	72
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	77
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	79
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Emily Young	82
HON. DOMINIC LeBLANC, Sworn/Assermenté	86
Examination-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Erin Dann	86
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	108
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	114
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	117
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	122

VI
Table of Content / Table des matières

	PAGE
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Hannah Taylor	126
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Me Alain Manseau	132
RT. HON. JUSTIN TRUDEAU, Sworn/Assermenté	138
Examination-Chief by/Interrogatoire en-chef par Ms. Shantona Chaudhury	138
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	188
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	197
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	203
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	211
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Mark Polley	218
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	221
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Prabjot Singh	223
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Jon Doody	228
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	231

VII
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
WIT 62	Minister Karina Gould Public Summary of Classified Interview	2
COM 18	Letter from Prime Minister to Karina Gould	4
CAN 13303	Letter to Miriam Burke from Jody Thomas	9
CAN 15506	Memo for the NSIA to the PM - Elections Security Briefings for the Hon. Dominic LeBlanc	24
MMC 20	CSIS Briefings and Intelligence Products on PRC Foreign Interference in the 2019 and 2021 General Elections	42
CAN 4252	Security Brief for Minister Gould	44
HRC 31	LPC Procedure for the Permanent Appeals Committee, Bylaw 9	52
CAN 4079_R01	CAN004079_R01	53
WIT 64	Public Interview Summary: the Honourable Bill Blair, Minister of National Defence	56
CAN 3326	Letter from Public Safety Minister	63
COM 155	Annual Report 2019	74
WIT 63	In Camera Examination Summary: the Honourable Bill Blair, Minister of Defence	77
MCC 53	Bill Blair took months to approve CSIS surveillance of Liberal powerbroker, national-security source says	78
WIT 65	Public Interview Summary: the Honourable Dominic LeBlanc	86
WIT 52	Public Summary of In Camera Examination: Minister Dominic LeBlanc	87
COM 48	Countering an Evolving Threat: Update on Recommendations to Counter Foreign Interference in Canada's Democratic Institutions	90
CAN.SUM 3	People's Republic of China Officials - Foreign Interference Activities in Greater Vancouver in the 2019 General Election	99

VIII Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
CAN.SUM 10	People's Republic of China Threat Actors, Contact with Candidates and Staff, and Funding of Threat Actors	101
CAN.SUM 4	Possible People's Republic of China Foreign Interference-Related Mis or Disinformation	102
CAN 17676	"Handwritten Notes of B. Clow & Meeting Invitation"	103
CAN 4495	Briefing to the Prime Minister's Office on Foreign Interference Threats to Canada's Democratic Institutions	108
JKW 161	National Terrorism Threat Level	110
COM 346	CTV News – “Process underway for Han Dong's possible return to the Liberal caucus” – June 1, 2023	122
COM 344	CBC – “MP Han Dong says he wants to rejoin Liberal caucus after being ‘vindicated’ by Johnston’s report” – May 24, 2023	125
COM 345	CBC – “Han Dong says he’s met with government, is waiting to learn if he can rejoin caucus” – Sep 21, 2023	125
COM 347	Global News – “Trudeau not saying if Han Dong will return to Liberal caucus after testimony” – April 3, 2024	125
CAN.DOC 15	Public Safety (PS) Institutional Report – UNCLASSIFIED	126
CAN 2096	Elections Security Brief for Minister LeBlanc	127
WIT 66	Interview Summary: Rt. Hon. Justin Trudeau (Prime Minister)	138
WIT 67	In Camera Examination Summary: the Right Honourable Justin Trudeau, Prime Minister	139
CAN 19496	People's Republic of China Political Interference in Canada	143
CAN 5461	FI Efforts against Dong Han	153
CAN 3116	SITE TF SITREP: 22 October 2019	158
CAN 15487	Safeguarding the 2019 General Elections	159

VIX
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
CAN.SUM 13	Comments by Individual People's Republic of China Officials on Expressed Partisan Preferences in the 2019 and 2021 General Election	161
CAN 1082	Liberal Party Representatives SITE Briefing	165
CAN 15842	Briefing to the PM on Foreign Interference Threats to Canada's Democratic Institutions	166
CAN 9803	Handwritten Notes of Katie Telford	169
CAN 14285	Foreign Interference	170
CAN 17673	Handwritten Notes of B. Clow	173
CAN 18009	Handwritten Notes of Brian Clow	175
CAN 5461	FI Efforts against Dong Han	188
COM 104	"First Report The Right Honourable David Johnston Independent Special Rapporteur on Foreign Interference"	193
COM 8	Cabinet Directive on the Critical Election Incident Public Protocol	207
CAN.SUM 2	Intelligence Relating to Han Dong and Communication with People's Republic of China Officials Regarding the "Two Michaels"	207
COM 118	First Report The Right Honourable David Johnston Independent Special Rapporteur on Foreign Interference	216

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le mercredi 10 avril 2024 à 9 h 32

LE GREFFIER: À l'ordre, s'il vous plait.

Cette séance de la Commission sur l'ingérence étrangère est maintenant en cours. La commissaire Hogue préside.

Il est 9 h 32.

COMMISSAIRE HOGUE: Alors, bonjour.

L'HON. KARINA GOULD: Bonjour.

Me LYNDA MORGAN: Commissaire, Lynda Morgan.

Et la ministre Gould. Je voudrais demander qu'elle soit assermentée ou affirmée.

LE GREFFIER: Vous préférez être affirmée?

L'HON. KARINA GOULD: Oui.

LE GREFFIER: Est-ce qu'on peut avoir votre nom complet et épelez votre nom.

L'HON. KARINA GOULD: Karina Gould, G-O-U-L-D.

LE GREFFIER: Est-ce que vous affirmez solennellement que le témoignage que vous allez donner aujourd'hui est la vérité, toute la vérité et seulement la vérité?

L'HON. KARINA GOULD: (Non interprété)

--- L'HON. KARINA GOULD, Sous affirmation solennelle:

LE GREFFIER: Merci beaucoup. Vous pouvez procéder.

--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me LYNDA MORGAN:

Me LYNDA MORGAN: Madame Gould, vous avez été

1 interrogée le mars... 15 mars. Est-ce que je peux avoir WIT
2 62.

3 --- PIÈCE No. WIT 62:

4 Minister Karina Gould Public Summary
5 of Classified Interview

6 **Me LYNDA MORGAN:** Et là donc... oui, c'était le
7 15 mars 2025. Est-ce que vous avez pu voir le résumé de
8 l'entrevue?

9 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

10 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous avez des
11 changements à apporter?

12 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui. Paragraphe 13,
13 deuxième (non interprété).

14 **Me LYNDA MORGAN:** Passons au paragraphe 13,
15 qui est à la page 5. D'accord.

16 **L'HON. KARINA GOULD:** Alors, là je voudrais
17 changer :

18 « Elle se rappelle représente des
19 représentants des agences qui sont
20 devenus le SITE TF, y inclus SCRS,
21 ministère AMC et le Bureau du Conseil
22 privé et le RRM. » (Tel
23 qu'interprété)

24 **Me LYNDA MORGAN:** Et avec ce changement, est-
25 ce que vous pouvez adopter le résumé comme votre témoignage
26 devant la Commission aujourd'hui?

27 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

28 **Me LYNDA MORGAN:** Vous avez eu différentes

1 positions au Cabinet depuis 2017, ministre des Institutions
2 démocratiques du 10 janvier jusqu'à 2019 au mois de novembre.

3 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

4 **Me LYNDA MORGAN:** Vous êtes le leader du
5 gouvernement, et ça c'est depuis le mois de juillet 2023.

6 **L'HON. KARINA GOULD:** C'est exact.

7 **Me LYNDA MORGAN:** Je voudrais commencer en
8 vous posant des questions sur le développement du plan pour
9 protéger la démocratie du Canada. Là je voudrais situer le
10 contexte des évènements qui avaient lieu à l'époque.

11 Dans votre déclaration de témoin, au
12 paragraphe 4, vous avez décrit que la motivation pour la
13 création du plan est arrivée dans le contexte dans une série
14 des essais de la Russie pour s'ingérer dans les élections à
15 travers le monde avec des campagnes d'ingérence cybernétique.

16 Vous avez aussi décrit que le plan est créé
17 dans le contexte de ce qu'on appelle du dilemme Obama.
18 C'est-à-dire, le fait que le président Obama ne pouvait pas
19 alerter le public sur des renseignements par rapport aux
20 ingérences électorales, car on pensait qu'il serait partisan
21 et qu'il voulait s'ingérer dans le processus. Est-ce que ça
22 situe votre... la situation? Le contexte?

23 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui. Il faut se
24 rappeler, en janvier 2017, c'était deux mois suite à
25 l'élection présidentielle aux États-Unis. Il y avait pas mal
26 d'activités qui arrivaient au niveau international, surtout
27 aux États-Unis, suite à ce qu'on a vu comme étant de
28 l'ingérence très sophistiquée de la Russie dans l'élection de

1 2016 aux États-Unis.

2 Il y avait aussi d'autres événements mondiaux
3 dans les six à huit mois par la suite où on a vu le vote pour
4 Brexit, on a vu également des fuites de Macron en France,
5 cyberattaques contre le parlement allemand, le Bundestag. Il
6 y avait donc des attaques cybernétiques de haut niveau contre
7 des démocraties à travers le monde.

8 Donc, quand le ministre m'a donné... le premier
9 ministre m'a donné ce mandat, c'était pour protéger la
10 démocratie canadienne et les élections canadiennes de ce
11 genre de menaces cybernétiques de haut niveau qui venaient
12 surtout de la Russie, à l'époque.

13 **Me LYNDA MORGAN:** Regardons la lettre de
14 mandat du premier ministre. Est-ce que je peux avoir COM 18,
15 s'il vous plait.

16 **--- PIÈCE NO. COM 18:**

17 Letter from Prime Minister to Karina
18 Gould

19 **Me LYNDA MORGAN:** C'est une lettre que vous
20 avez reçu le 1^{er} février 2017 du premier ministre. On attend
21 que le document soit affiché. COM 18. Merci beaucoup. Le
22 document que vous voyez à l'écran, est-ce que c'est la lettre
23 que vous avez reçue?

24 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

25 **Me LYNDA MORGAN:** Si on peut passer à la page
26 3, s'il vous plait. Un petit peu plus bas. Merci.

27 Ici, on voit le paragraphe qui commence :

28 « En particulier, je m'attends à ce

1 que vous travailliez avec collègues
2 et avec les processus des cabinets,
3 législatifs et réglementaires pour
4 livrer sur les priorités
5 importantes :

- 6 • En collaboration avec le
7 ministre de la Défense
8 nationale, le ministre de la
9 Sécurité pour diriger les
10 efforts du Canada pour se
11 défendre contre les cybermenaces
12 dans le processus électoral. Ça
13 doit inclure le CST pour
14 analyser les activités
15 électorales et politiques des
16 hackers et pour publier ces
17 évaluations et demander au CST
18 de donner des conseils pour les
19 partis politiques et Élections
20 Canada sur les meilleures
21 pratiques pour la
22 cybersécurité. » (Tel
23 qu'interprété)

24 Il y a d'autres éléments, mais on va mettre
25 l'accent là-dessus.

26 Est-ce que pour cet aspect de votre mandat,
27 est-ce que vous avez eu des discussions avec le premier
28 ministre par rapport aux attentes, ce que le plan doit

1 couvrir, comment ça doit opérer?

2 **L'HON. KARINA GOULD:** Non, c'est assez clair
3 dans la lettre du mandat quel était mon travail. De
4 travailler à travers le gouvernement pour protéger nos
5 élections des menaces cybernétiques.

6 **Me LYNDA MORGAN:** Le mandat, donc, met
7 l'accent sur les cybermenaces. Est-ce que le plan qui a été
8 élaboré pour protéger la démocratie, est-ce que c'était
9 surtout ciblé par rapport aux cybermenaces?

10 **L'HON. KARINA GOULD:** Non. Finalement,
11 c'était beaucoup plus large que ça. Comment ça s'est fait,
12 quand vous êtes ministre et vous avez une lettre de mandat,
13 c'est votre description de poste, si vous voulez, par rapport
14 à ce que le premier ministre s'attend de vous pendant votre
15 période dans ce poste.

16 Donc, j'ai commencé à recueillir des
17 informations, apprendre quelles étaient les menaces. Donc,
18 il y avait différentes réunions avec les chefs des agences
19 pour comprendre quelles étaient les menaces pour le Canada.

20 Et on a mis l'accent surtout sur nos
21 élections. Et avec ce processus, j'ai pris connaissance
22 d'autres menaces ainsi que avec les renseignements. Ce qui
23 nous a amené aux quatre piliers qui ont été publiés au mois
24 de janvier 2019 et le plan du Canada pour protéger notre
25 démocratie.

26 Et ça, c'était pas simplement pour la
27 sécurité publique et la défense nationale, mais il y avait
28 aussi Affaires mondiales Canada aussi. Et donc, il y avait

1 un plan très exhaustif pour contrer les menaces comme on les
2 avaient compris à l'époque.

3 Donc, c'était un processus d'apprentissage,
4 compréhension, et d'essayer de mettre en place un plan qui
5 serait le plus robuste pour protéger la démocratie nationale
6 du Canada.

7 **Me LYNDA MORGAN:** Pour ce recueillement
8 d'information que vous venez de décrire, qu'est-ce que vous
9 avez identifié ou qu'est-ce que vous avez appris par rapport
10 aux menaces? Quelles étaient les menaces les plus
11 importantes auxquelles le plan devait répondre?

12 **L'HON. KARINA GOULD:** Et bien, l'une des
13 parties importantes, c'était la compréhension que l'ingérence
14 étrangère ou des essais pour s'ingérer de la part des
15 étrangers, c'est surtout l'essai qui a lieu depuis longtemps,
16 peut-être dans toutes les élections que le Canada a déjà
17 eues.

18 Il y a des essais d'ingérence tout comme pour
19 chaque élection dans une démocratie dans le monde depuis
20 l'époque de la Grèce ancienne. Il y a toujours eu des
21 efforts d'ingérence. Donc, je pense que c'était le plus
22 important de se rendre compte que la nature des menaces ont
23 évolué au fil du temps.

24 La période de 2017 à 2019, c'était là où il y
25 avait les menaces en ligne qui étaient plus important. Et
26 même dans les agences au niveau de la sécurité, ils
27 apprenaient à ce sujet.

28 Si on reprend l'exemple russe aux États-Unis,

1 ils utilisaient les plateformes des médias sociaux pour
2 essayer de chercher un résultat particulier dans l'élection
3 ou tout simplement pour créer du chaos pour que les gens
4 aient moins confiance dans la démocratie.

5 Donc, ça, ça aide leur intérêt national de
6 dire que la démocratie n'est pas quelque chose auquel les
7 Russes devraient s'intéresser, car « regardez le chaos ».
8 Nous, nous cherchons la stabilité. Donc, il y a bien des
9 intérêts en jeu.

10 L'autre chose que j'ai pu apprendre, c'est
11 que d'autres pays, par exemple, où il y avait aussi un
12 intérêt parfois, peut-être pour avoir un certain candidat élu
13 ou non. Qu'ils aient réussi ou pas, ça c'est toujours une
14 question qu'on peut se poser. Mais il y a peut-être des
15 objectifs particuliers au niveau des politiques ou bien des
16 objectifs par rapport à l'influence des opérations.

17 Et c'est important de noter que les pays
18 étrangers, les acteurs étrangers, sont toujours... ils essaient
19 toujours d'influencer le monde. Mais c'est pas caché. C'est
20 très ouvert. Cette... les discussions publiques à travers les
21 médias et aussi il y a l'ingérence. Et tout ça, c'est ce qui
22 est secret et ce qui est clandestin, qu'ils essaient de faire
23 pour que les Canadiens ni les politiciens ne vont pas s'en
24 rendre compte.

25 Donc, on a beaucoup appris par rapport à ce
26 qui se passait. Et je dirais aussi que j'ai pu apprendre que
27 nos agents de sécurité sont très sophistiqués au Canada. Et
28 qu'ils ont des très bonnes connaissances par rapport à ce qui

1 se passe. Mais on peut se rappeler aussi que les acteurs
2 étrangers essaient de le faire de façon différente, qu'on ne
3 connaît pas. Et ce que j'ai pu apprendre, moi, avec ce
4 processus, c'est qu'il faut vraiment être très conscient.

5 Et c'est le cas des agences par rapport à
6 quelles informations sont divulguées. Car s'ils prennent la
7 décision de divulguer quelque chose, là ils permettent à
8 l'acteur étranger de savoir qu'on est au courant de ce qu'ils
9 font. Donc, ils peuvent perdre des sources et peuvent
10 chercher à être davantage clandestin. Donc, il faut faire
11 vraiment attention par rapport à ce qui est divulgué au
12 public. Et ça, ça joue un rôle très important dans le plan.

13 **Me LYNDA MORGAN:** Quand vous parlez des
14 sources de renseignement, si j'ai bien compris, dans votre
15 rôle en tant que ministre, vous n'avez pas reçu des produits
16 de renseignement au quotidien?

17 **L'HON. KARINA GOULD:** C'est juste.

18 **Me LYNDA MORGAN:** Et, si j'ai bien compris,
19 vous avez eu des séances d'information et que vous avez reçu
20 de l'information de différentes agences aussi?

21 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

22 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'on peut avoir CAN
23 13303? Si on peut passer à la page 3.

24 **--- PIÈCE No. CAN 13303:**

25 Letter to Miriam Burke from Jody

26 Thomas

27 **Me LYNDA MORGAN:** Vous pouvez voir là pour
28 les séances d'information pour les ministres, là vous voyez

1 toute une série de réunions entre le 18 aout 2018... 15 aout,
2 pardon, 2018, et... donc, au ministre des Institutions
3 démocratiques du mois d'aout 2018 jusqu'au 23 aout 2019. On
4 voit un chef CST et le directeur du SCRS. Est-ce que ce sont
5 des réunions?

6 **L'HON. KARINA GOULD:** Et bien, je pense que
7 oui. Mais je les rencontrais une ou deux fois par mois.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Les renseignements que vous
9 avez reçus, est-ce que c'est l'accent sur les cybermenaces ou
10 c'était plus large?

11 **L'HON. KARINA GOULD:** Principalement, c'était
12 pour les cybermenaces au Canada, mais aussi ce qui se passait
13 à travers le monde. Et on inclut ce qui se passe à travers
14 le monde pour qu'on puisse apprendre d'autres expériences
15 pour être capable de protéger la démocratie du Canada dans
16 les élections contre ce genre d'attaque.

17 Et, si pertinent, il y aurait des
18 descriptions à niveau élevé de d'autres types de menaces
19 potentielles qui pourraient être de l'ingérence pour les
20 élections. Mais ce n'est jamais spécifique. C'est toujours
21 d'ordre général au niveau de ce que l'agence voyait à
22 l'époque.

23 **Me LYNDA MORGAN:** D'accord. Par rapport à un
24 niveau très général, est-ce que vous avez reçu le nom
25 d'acteurs potentiels?

26 **L'HON. KARINA GOULD:** Est-ce que vous pouvez
27 préciser?

28 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous avez reçu

1 des noms des personnes, par exemple?

2 **L'HON. KARINA GOULD:** Non.

3 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous avez reçu
4 les renseignements par rapport à des incidences alléguées
5 d'ingérence étrangère?

6 **L'HON. KARINA GOULD:** Pas dans les questions
7 spécifiques, détails spécifiques. C'était assez général.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Vous avez aussi reçu de
9 l'information de d'autres entités d'agences à part le SCRS et
10 le CST?

11 **L'HON. KARINA GOULD:** C'est surtout le SCRS
12 et le CST qui sont les sources, mais il y avait aussi
13 Affaires mondiales Canada avec leur mécanisme de réponse
14 rapide fournit de l'information.

15 Et ce que fait ce MRR, ça fonctionne avec les
16 alliés de l'OTAN et le G7 pour avoir une vision plus large à
17 travers le monde pour essayer d'identifier des tendances et
18 pour identifier une menace avant que ça puisse avoir lieu.

19 Donc, ils vont me parler de ce qu'ils
20 voyaient à travers le monde au niveau des nouvelles tendances
21 et des nouvelles menaces dans l'espace en ligne de source... de
22 contenu de sources publiques.

23 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce qu'il y avait
24 d'autres sources?

25 **L'HON. KARINA GOULD:** Il y avait aussi le BCP
26 qui nous fournissait des renseignements, mais je pense que
27 c'était surtout des renseignements du SCRS et le CST.

28 **Me LYNDA MORGAN:** Par rapport au BCP, est-ce

1 que vous savez qui colligeait l'information?

2 **L'HON. KARINA GOULD:** Non, je ne le sais pas.
3 Ce serait par le truchement de mon sous-ministre, mais je ne
4 suis pas au courant de la chaîne de commandement de ce côté-
5 là.

6 **Me LYNDA MORGAN:** J'aimerais maintenant
7 passer au plan que vous avez élaboré. Alors, si je comprends
8 bien, d'après la lettre de mandat et du résumé en tant que
9 ministre de la Sécurité publique et... le ministre de la
10 Sécurité publique était aussi impliqué dans l'élaboration du
11 plan. Pourriez-vous nous expliquer dans quelle mesure?

12 **L'HON. KARINA GOULD:** Ce que j'ai voulu faire
13 en tant que ministre des Institutions démocratiques, c'était
14 de créer un plan pour l'ensemble du gouvernement. À mesure
15 que j'en apprenais davantage sur les menaces, je devais
16 m'assurer que nous ayons une participation de plusieurs
17 ministères en collaboration. Donc, le ministre de la Défense
18 nationale et le ministre de la Sécurité publique étaient à
19 titre... agissaient à titre d'appui, mais il fallait justement
20 savoir ce que nous pouvions faire pour appuyer le plan.

21 Par exemple, le ministre de la Sécurité
22 publique avait des priorités en matière du renseignement,
23 assurer la sécurité des élections et protéger nos
24 institutions démocratiques.

25 La GRC, elle, a créé une unité spécifique
26 pour analyser les menaces contre la démocratie et faisait
27 aussi une mise à jour de émettage. Il a aussi fait le point
28 sur d'autres initiatives pour protéger les institutions

1 démocratiques et pareil pour le Centre de sécurité des
2 télécommunications.

3 Et donc, ils ont donné la possibilité aux
4 partis politiques et aux parlementaires, au commissaire, au
5 Parlement de prêter main forte pour mener une évaluation de
6 la sécurité de leur processus et de leur... parce que il
7 fallait... on a suggéré de créer un numéro d'information pour
8 qu'on puisse s'adresser à ce numéro pour avoir des
9 informations au besoin. On avait aussi une liste de
10 fournisseurs qui avaient été approuvés sur le plan de la
11 sécurité.

12 Donc, nous avons pris toutes sortes de
13 mesures pour nous assurer que nous faisons tout en notre
14 pouvoir, tel que nous l'entrevoyons à ce moment-là, pour
15 protéger les élections contre les cybermenaces.

16 Et l'autre chose aussi, à mesure que j'en
17 apprenais davantage, j'ai impliqué davantage Affaires
18 mondiales et le mécanisme de réponse rapide et... parce que
19 j'ai appris que l'une des meilleures façons de protéger notre
20 démocratie, c'est d'avoir des citoyens bien informés. Et
21 donc, Patrimoine Canada avait déjà un programme d'éducation
22 du public pour l'engagement des citoyens et la
23 sensibilisation du public en matière de cybersécurité.

24 Et nous voulions... nous voulons donc nous
25 assurer que nous n'omettons rien dans nos efforts. Et par
26 l'entremise du ministère de la Défense, nous avons aussi eu
27 des contacts avec le Centre des communications de l'OTAN que
28 nous avons invité à Ottawa à la Galerie de la presse pour... la

1 Tribune de la presse, pardon, pour une conférence sur
2 l'identification de cybermenaces. Et ils ont donc invité un
3 reporter de la Finlande qui a donc donné une séance
4 d'information à la Tribune de la presse.

5 Donc, c'était vraiment une approche
6 pangouvernementale pour répondre à la menace et fournir les
7 informations et les soutiens nécessaires à chacun des
8 intervenants.

9 **Me LYNDA MORGAN:** Et, si je comprends bien,
10 dans votre déclaration de témoin, vous vouliez consulter tous
11 les partis politiques pour avoir leur son de cloche et leur
12 rétroaction. Quand vous dites « son de cloche et
13 rétroaction », qu'est-ce que vous cherchiez?

14 **L'HON. KARINA GOULD:** Alors, dès le départ,
15 j'étais impliquée avec les membres de l'opposition de même
16 que les partis politiques. Je croyais que... je crois que
17 c'était au début de l'automne 2017. J'ai eu des réunions
18 avec chacun des critiques... chacune des critiques de
19 l'opposition, donc, la critique de sécurité publique et celle
20 pour les institutions démocratiques, pour parler du fait,
21 justement, que nous étions en train de mettre au point ce
22 plan pour savoir qu'est-ce qu'ils avaient comme préoccupation
23 pour que nous les prenions en considération et aussi
24 entretenir un dialogue continu.

25 Et à la suite de ces premières réunions, mon
26 personnel a rencontré le personnel des partis politiques ou
27 le personnel des critiques de l'opposition pour les tenir au
28 courant de ce que nous faisons. Et quand j'ai annoncé le

1 plan en 2019, j'ai fait allusion au fait que j'avais eu des
2 contacts avec l'opposition et les partis politiques pendant
3 tout le processus. C'était très important, à mon sens, que
4 ces efforts soient non-partisans et que nous ayons un
5 consensus quant au processus et au contenu du plan.

6 Parce que l'une chose que vous remarquerez,
7 dans le protocole, et on y viendra tout à l'heure, c'est que
8 la démocratie est fragile et elle repose sur la confiance, la
9 confiance des citoyens dans les processus et la confiance
10 dans les résultats des élections.

11 Donc, il était absolument primordial que tous
12 les partis politiques participent à ces initiatives. Qu'ils
13 comprennent ce que le plan comportait et qu'ils soient à
14 l'aise de sorte que si un incident survenait, qu'il y ait un
15 consensus et que nous ayons l'assurance que la situation
16 était... faisait l'objet d'une surveillance et que si quelqu'un
17 devait prendre la parole publiquement, ce serait une source
18 qui inspirait confiance.

19 Le dilemme d'Obama, c'est justement le fait-
20 même de faire une déclaration publique peut être vu comme une
21 ingérence, que ce soit d'un organisme partisan ou non. Et
22 donc, il fallait trouver une façon d'informer et de partager
23 de l'information qui inspire confiance à tous les partis.

24 Et comme on l'a vu dans les élections
25 américaines, il y a eu des commentaires très partisans des
26 deux côtés quant à savoir si l'information aurait dû être
27 divulguée ou non ou si on aurait dû même nommer un acteur
28 étranger éventuel.

1 Et donc, c'est une question délicate et
2 complexe. Et j'estimais qu'il était très important de
3 sauvegarder les caractères non partisans de ce que nous
4 faisons et que tout le monde soit à l'aise avec la démarche.

5 Et, évidemment, c'était la première fois que
6 nous ayons eu à imaginer un mécanisme de ce genre. Donc, il
7 était très important pour moi que tous les partis politiques
8 et les partis d'opposition soient dans le coup.

9 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, dans vos
10 consultations avec les partis politiques, est-ce que vous
11 avez eu des rétroactions sur le contenu du plan comme tel?
12 La composition du Panel des cinq, par exemple? Est-ce que
13 vous avez eu des commentaires ou des réactions?

14 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui. Nous... j'ai fait
15 partie de ces conversations qui ont eu lieu par l'entremise
16 de membres du personnel. Et ce qu'on a vu dans les rapports,
17 en préparation aux élections 2019, tout le monde semblait à
18 l'aise avec ce que nous avions préparé.

19 **Me LYNDA MORGAN:** J'aimerais vous poser des
20 questions sur le Panel des cinq qui était composé de hauts
21 fonctionnaires. Si je comprends bien, dans votre déclaration
22 de témoin, vous avez utilisé le modèle français pour
23 reconstituer le Panel des cinq. Donc, un organisme impartial
24 de conseillers juridiques.

25 Alors, si je comprends bien, au niveau
26 conceptuel, au stade conceptuel du plan, vous aviez envisagé
27 de recruter des magistrats, des juges, avant de choisir les
28 hauts fonctionnaires. Est-ce exact?

1 L'HON. KARINA GOULD: Oui.

2 Me LYNDA MORGAN: À quel stade avez-vous
3 déterminé la composition du Panel?

4 L'HON. KARINA GOULD: La première chose à
5 dire, c'est que j'estimais très important qu'il n'y ait
6 aucune partisanerie dans le processus. Alors, même si
7 j'étais... je suis encore ministre de la Couronne, j'étais la
8 ministre responsable, et j'étais responsable des élections.

9 Donc, toute implication partisane, donc,
10 toute implication du premier ministre ou du... de la vice-
11 première ministre par rapport à une question délicate pendant
12 les élections, même si tout était fait avec les meilleures
13 intentions du monde, pourrait être vue comme une ingérence.
14 Et je voulais... donc, mon premier objectif, c'était d'éliminer
15 toute possibilité qu'il y ait une perception d'un intérêt
16 partisan en cas d'un éventuel incident.

17 Donc, j'étais très intéressée par le modèle
18 français dans la mesure où ils ont... ils ont appelé ce panel
19 de leur organisme, le Conseil des éminences grises. C'était
20 donc des personnages très respectés, mais c'était pas nouveau
21 par rapport à ce qui existait déjà. Nous n'avons rien du
22 genre au Canada. Nous avons Élections Canada et ce n'est pas
23 vraiment le rôle d'Élections Canada de déterminer s'il y a eu
24 ingérence étrangère. Ils n'ont pas non plus les capacités de
25 le détecter.

26 J'ai aussi parlé au directeur des élections à
27 l'époque, et le commissaire, et, encore une fois, ça ne
28 faisait pas partie de leurs responsabilités.

1 Donc, j'essayais de voir qui était le mieux
2 placé pour remplir ce rôle. Et la raison pour laquelle j'ai
3 choisi des hauts fonctionnaires sont le fait justement qu'ils
4 sont impartiaux, ils sont non-partisans, et ce sont des
5 experts. Des professionnels qui auraient accès à de
6 l'information et qui comprendraient la nature des menaces et
7 qui pourraient déterminer quel serait l'impact éventuel sur
8 une élection.

9 L'autre facteur qui est entré en ligne de
10 compte dans la composition, c'est que le Gouvernement du
11 Canada peut être comportementalisé par moments. Donc, on
12 voulait réunir les gens qui ont accès à l'information; donc,
13 le directeur du Service de renseignement, le directeur du
14 Centre de sécurité des télécommunications; et réunir ces gens
15 rapidement, parce que en cas d'incident, on veut pouvoir
16 prendre une décision et intervenir le plus rapidement
17 possible.

18 Donc, des gens qui ont accès à l'information
19 et qui comprennent le monde du renseignement et qu'est-ce que
20 le renseignement peut nous donner comme preuve, parce qu'il
21 faut être certain de ce que l'on sait avant d'agir. Et donc,
22 le même simple fait de faire une déclaration publique a déjà
23 un impact sur l'élection ou peut avoir un impact.

24 Et le ministre des Affaires mondiales, encore
25 une fois... la sous-ministre des Affaires mondiales, parce que
26 il y a peut-être des mesures à prendre par rapport à des
27 ingérences qui ne sont pas du domaine public, mais on... il y a
28 peut-être d'autres mesures qui peuvent être prises en...

1 discrètement. Et donc, la sous-ministre des Affaires
2 mondiales serait bien placée pour comprendre la donne.

3 Et, évidemment, la greffière du Conseil
4 privé, qui est le plus haut fonctionnaire, et la sous-
5 ministre de la Justice. Et la raison pour laquelle
6 j'estimais important d'avoir la sous-ministre de la Justice,
7 c'est justement pour apporter la perspective juridique et la
8 compréhension des précédents dans le pays pour nous assurer
9 que les droits démocratiques des Canadiens ne soient protégés
10 et que les candidats des partis politiques soient protégés,
11 parce que il fallait comprendre les implications juridiques
12 d'une décision.

13 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, respectant la
14 priorité de choisir des gens impartiaux, donc, les sous-
15 ministres sont nommés par le greffier du Conseil privé,
16 n'est-ce pas? Et c'est une nomination pour une période
17 indéterminée, n'est-ce pas?

18 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui, exact.

19 **Me LYNDA MORGAN:** Et le point où je veux en
20 venir, c'est que le premier ministre a le pouvoir d'obliger
21 un sous-ministre à démissionner?

22 **L'HON. KARINA GOULD:** Encore une fois, c'est
23 au-delà de mes compétences. Les sous-ministres que je
24 connais ont fonctionné dans les gouvernements de partisans
25 formés par des partis différents. Les sous-ministres sont
26 des professionnels. Beaucoup de sous-ministres que j'ai eus,
27 moi, ont servi sous des gouvernements conservateurs et
28 libéraux et différents gouvernements.

1 Et peu importe, c'est le rôle des
2 fonctionnaires d'être impartiaux, d'être non-partisans,
3 d'être professionnels. Et surtout pendant une période
4 d'élections où le gouvernement est... c'est la convention de
5 transition qui prévaut, ça c'est quelque chose qui existe au
6 Canada depuis le début de la Confédération, où ce sont les
7 fonctionnaires qui assument les responsabilités du
8 gouvernement, parce que le gouvernement lui-même, évidemment,
9 est impliqué dans le processus électoral et en période de
10 campagne.

11 Et donc, c'est à la fonction publique de
12 défendre les institutions gouvernementales et d'assurer le
13 bon fonctionnement du gouvernement. Et donc, les Canadiens
14 font confiance à la fonction publique pour qu'elle fasse
15 preuve d'impartialité.

16 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, encore une fois, le
17 gouvernement s'occupe... la période... le gouvernement de
18 transition s'occupe uniquement des opérations?

19 **L'HON. KARINA GOULD:** N'oubliez pas que c'est
20 la première fois que nous avons fait quelque chose du genre.
21 Donc, élaborer un plan. Il était très important de le faire,
22 mais on savait aussi qu'il allait y avoir une révision du
23 processus pour que nous puissions tirer des leçons et
24 formuler des recommandations pour l'avenir. Et ça, ce serait
25 le... pour déterminer s'il fallait faire des ajustements ou
26 établir un processus plus permanent, par exemple.

27 C'est aussi l'une des premières occasions... en
28 fait, c'était la seconde fois que nous avons une élection à

1 date fixe au Canada. Et donc, plusieurs facteurs sont
2 intervenus. En fait, c'est plus difficile pour les acteurs
3 étrangers de s'ingérer quand on tient des élections à pied
4 élevé, alors que lorsqu'il y a une date fixe prévue, tout le
5 monde peut se préparer. Donc, nous étions d'apprendre sur le
6 tas, et nous avons tiré des leçons que nous voulions
7 appliquer dans l'avenir pour les autres élections à venir.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Alors, est-ce que vous
9 vouliez envisager de créer un organisme qui siègerait plus
10 longtemps que la période de transition, qui aurait un
11 caractère permanent?

12 **L'HON. KARINA GOULD:** Non. Dans la mesure où
13 tous les individus qui siègent sur le Panel des cinq
14 continuent d'exercer leurs fonctions en tant que sous-
15 ministres et chef de diverses agences.

16 Et on s'attend... on penserait qu'ils
17 continuent à dialoguer, mais le Panel des cinq ne devrait
18 exister de façon formelle que pendant la période de
19 convention, de transition, parce que c'est le moment où les
20 gens... les citoyens prennent une décision... les électeurs
21 prennent une décision quant à qui ils vont voter... pour qui
22 ils vont voter. Et donc, le Panel des cinq a sa raison
23 d'être avant que le gouvernement soit élu.

24 Et je pense qu'il faut s'occuper donc de
25 protéger les élections plutôt que l'ingérence étrangère d'une
26 façon permanente. Il s'agit vraiment de protéger le
27 processus électoral. Et au Gouvernement... dans le
28 Gouvernement du Canada, nous avons déjà des... d'autres agences

1 et responsables qui s'occupent de ces activités. Et nous
2 n'avions rien pour nous protéger pendant la période de
3 convention de transition.

4 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, le rôle du Panel
5 était d'informer le public pendant l'élection dans le cas
6 d'une éventuelle menace qui compromettrait le résultat des
7 élections. Et nous avons aussi entendu que le critère pour
8 le seuil d'une déclaration publique était très élevé et donc
9 est-ce que c'était effectivement l'intention?

10 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui. C'est très
11 important, justement, que le critère soit extrêmement... les
12 critères soient très rigoureux, parce que c'est une décision
13 très sérieuse de faire une déclaration publique, parce que
14 cette déclaration pourrait être vue comme une ingérence en
15 soi.

16 Et ça, c'était un point sensible pour tous
17 les partis politiques. Pour ceux d'entre nous qui avons géré
18 ou qui avons vécu une élection ou travaillé pendant la
19 période électorale, c'est très intense. Il y a... c'est
20 presque chaotique. Il y a énormément d'information qui
21 circule.

22 Et si on doit décider d'informer les citoyens
23 qu'un acteur étranger s'est ingéré dans les élections, il
24 faut que on soit absolument sûr de notre coup. Il faut que
25 ce seuil soit extrêmement rigoureux, parce que nous annonçons
26 que l'intégrité du processus électoral a été compromis. Il
27 faut être absolument certain des faits avant de faire une
28 déclaration semblable. Et il faut donc que l'intérêt

1 national soit en jeu. Et les partis politiques ont été très
2 clairs que, pour eux, c'était primordial également.

3 **Me LYNDA MORGAN:** Quand vous parlez de
4 l'intégrité du processus, est-ce que vous pensez que ce
5 serait examiné au niveau de la circonscription ou au niveau
6 national?

7 **L'HON. KARINA GOULD:** Ça pourrait être l'un
8 ou l'autre. Le Canada n'a pas une seule élection, on a 338
9 élections qui créent un évènement électoral. Donc, tout est
10 spécifique au contexte.

11 Ça pourrait être quelque chose qui arrive au
12 niveau national, que tout le monde... et que tout le monde est
13 au courant et tout le monde est affecté. Ça pourrait être
14 quelque chose qui arrive dans un seul... dans une seule
15 circonscription.

16 Voilà l'importance du fait que le Panel doit
17 comprendre tout ce qui se passe dans le contexte et les
18 incidences potentielles. Tout ça, c'est très important pour
19 prendre cette décision. Et c'était spécifique dans la
20 directive du Cabinet de donner au Panel l'autorité et la
21 responsabilité pour prendre cette décision.

22 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous pensez que
23 le Panel peut agir par rapport aux renseignements qui sont
24 en-dessous du seuil?

25 **L'HON. KARINA GOULD:** Ce ne serait pas la
26 décision du Panel. Ce serait la décision des agences qui ont
27 ces responsabilités. Le Panel, son focus principal, c'est de
28 savoir s'il y a quelque chose qui est suffisamment important

1 que ça compromette une élection équitable et libre par les
2 Canadiens et que ce serait dans l'intérêt national de
3 divulguer. Voilà la responsabilité du Panel.

4 **Me LYNDA MORGAN:** Une autre question
5 brièvement. Est-ce que je peux avoir CAN 15506.

6 **--- PIÈCE No. CAN 15506:**

7 Memo for the NSIA to the PM -
8 Elections Security Briefings for the
9 Hon. Dominic LeBlanc

10 **Me LYNDA MORGAN:** Donc, si vous pouvez
11 descendre un petit peu. Si nous regardons le troisième
12 point :

13 « Avant et pendant l'élection
14 générale de 2019, les sous-ministres
15 ont fourni des breffages sur la
16 sécurité des élections à Karina
17 Gould, la ministre des Institutions
18 démocratiques. » (Tel qu'interprété)

19 Alors, est-ce que les sous-ministres vous ont
20 fait des breffages?

21 **L'HON. KARINA GOULD:** Non, pas pendant
22 l'élection.

23 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous vous
24 attendiez à ce que vous ayez des séances de breffage pendant
25 les élections?

26 **L'HON. KARINA GOULD:** Je m'attendais à ne pas
27 en recevoir pendant les élections. J'ai conçu le processus
28 clairement pour ne pas recevoir des breffages pendant le

1 processus, car j'avais un intérêt dans le résultat de
2 l'élection. Donc, je pensais que ce serait complètement
3 inapproprié de recevoir ces séances d'information. Voilà
4 pourquoi c'était tellement important de créer cette instance
5 non-partisane qui serait responsable pendant la période
6 électorale.

7 **Me LYNDA MORGAN:** Vous avez dit que vous avez
8 reçu des informations, mais pas pendant la période
9 électorale. Dans votre résumé de témoignage, vous n'avez pas
10 reçu de témoignage par rapport aux allégations sur Don Valley
11 North, c'est bien ça?

12 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

13 **Me LYNDA MORGAN:** Vous n'étiez pas au courant
14 que des représentants des partis ont été débriefés par
15 rapport à l'ingérence pour l'investiture pour Don Valley
16 North?

17 **L'HON. KARINA GOULD:** C'est juste. Quand... en
18 élaborant ce système politique, c'était important que chaque
19 parti politique avait leur propre porte ouverte, si vous
20 voulez, vis-à-vis des agences et le gouvernement. Moi, en
21 tant que ministre des Institutions démocratiques, je ne
22 serais pas au courant. Donc, ils pouvaient avoir confiance
23 avec leurs communications avec les agences de sécurité.

24 **Me LYNDA MORGAN:** Vous n'avez pas été breffée
25 sur... qu'il y avait deux transferts de fonds d'à peu près
26 250 \$ des officiels du RPC qui ont été transférés avec un
27 membre de la communauté. Et ça, c'est allé à un membre de
28 législation provinciale.

1 **L'HON. KARINA GOULD:** Non, je n'ai pas reçu
2 les spécifiques. J'avais quelque chose de plus général.

3 **Me LYNDA MORGAN:** Est-ce que vous avez été au
4 courant qu'il y avait des efforts pour réduire le
5 gouvernement pour Pakistan?

6 **L'HON. KARINA GOULD:** Non. Niveau général
7 seulement.

8 **Me LYNDA MORGAN:** Merci beaucoup.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

10 Nous allons avoir le contre-interrogatoire
11 par l'avocat de Jenny Kwan.

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:**

13 **Me MANI KAKKAR:** Bonjour, Madame la
14 Commissaire.

15 Madame Gould, bonjour. Je vais prendre un
16 instant.

17 Madame Gould, ce matin, je voulais poser des
18 questions par rapport au type d'information que vous avez
19 considérée quand vous avez élaboré le seuil et que vous avez
20 élaboré le plan pour protéger la démocratie du Canada.

21 Dans votre déclaration de témoin, vous l'avez
22 dit dans votre témoignage aussi, que les séances
23 d'information ont été de niveau très élevé, que vous avez
24 regardé en dehors du Canada pour voir comment l'ingérence
25 étrangère affectait les élections.

26 Est-ce que vous pensez que ce serait
27 important d'avoir le détail spécifique de ce qu'est de
28 l'ingérence au Canada pour que vous puissiez évaluer ce qui

1 s'est passé ici et que la dynamique aurait été peut-être
2 différente de nos partenaires américains ou ailleurs dans le
3 monde?

4 **L'HON. KARINA GOULD:** Je veux retourner à
5 2017 pour un instant. C'était la première fois que nous
6 réfléchissions à l'ingérence étrangère par rapport à la
7 sécurité cybernétique. Et c'est la première fois que nous
8 voyions les étapes à travers le monde en temps réel.

9 En général, l'ingérence étrangère était très
10 secret et d'un être humain à l'autre. On ne voyait pas le
11 piratage des systèmes et la divulgation d'information et
12 d'essayer de polluer le système d'information, comme c'était
13 le cas à l'époque. Donc, c'était vraiment important
14 d'apprendre des exemples dans le monde réel qui se passaient
15 pour que nous puissions savoir quoi faire ici, chez nous,
16 pour éviter telle chose à l'avenir.

17 Évidemment, moi j'ai été breffée à niveau
18 très élevé par rapport aux activités d'ingérence... les essais,
19 je devrais dire, d'ingérence que nous avons vu ici au Canada.
20 Donc, je voudrais corriger la prémisse de votre question.
21 C'est-à-dire que, oui, il y avait ces deux éléments qui
22 arrivaient, et ça c'était très important pour voir comment on
23 pouvait se protéger nous-mêmes.

24 Aussi, il faut comprendre que les acteurs de
25 menace ne vont pas faire la même chose deux fois, car quand
26 ils font une chose et qu'on le découvre, ils vont évoluer,
27 ils vont faire autre chose. Donc, on essaie constamment de
28 savoir qu'est-ce qui va être nouveau.

1 Personne avant l'élection présidentielle
2 américaine pensait que la Russie utilisait Facebook et
3 Twitter et faisait semblant d'être des Américains avec leur
4 agence à St. Petersburg, avec leurs activités, avec les bots.
5 Donc, c'était très important d'avoir cette compréhension pour
6 être capable d'élaborer un plan pour se protéger au mieux
7 possible.

8 **Me MANI KAKKAR:** Merci beaucoup pour cette
9 réponse. C'est très utile. Pour mieux comprendre, quand
10 vous dites que vous avez été informée de façon générale par
11 rapport à ce qui se passait général, est-ce que vous avez été
12 breffée par rapport à qui pouvait les acteurs dans le paysage
13 canadien mais pas les choses spécifiques?

14 **L'HON. KARINA GOULD:** Ce serait de niveau
15 très général dans le sens que, par rapport aux acteurs
16 étrangers qui ont essayé d'avoir des activités d'ingérence
17 étrangère et certaines des façons que ces agences auraient pu
18 observer ces acteurs et comment ils essayaient de le faire.
19 Donc, il y avait une compréhension de quelles étaient les
20 menaces au Canada.

21 Je dirais, de façon générale -- et je l'ai
22 mentionné dans ma dernière réponse -- on sait qu'il y a eu
23 des essais au niveau de l'ingérence dans la démocratie
24 canadienne, ça depuis le début de la Confédération. Mais je
25 dirais que nos agences de renseignement, et bien, sont très
26 forts par rapport à la surveillance de ces activités et ils
27 peuvent... s'ils peuvent partager ces informations avec la GRC
28 qui... s'ils ont des preuves, et bien, c'est à la GRC d'agir.

1 **Me MANI KAKKAR:** Je pense que je comprends
2 votre témoignage comme étant que vous avez une certaine
3 compréhension de comment l'ingérence étrangère a fonctionné
4 ici au Canada et quels seraient les acteurs éventuels.

5 Donc, pendant ces dernières semaines, pendant
6 la Commission, nous avons appris que l'ingérence étrangère
7 peut être des évènements très discrets qui ne sont pas
8 forcément seuls si importants, mais dans l'ensemble, c'est
9 très important. Est-ce que vous en avez tenu compte quand
10 vous avez élaboré votre plan?

11 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui, éventuellement,
12 mais je dirais qu'on a mis avec ce plan l'accent sur la
13 sécurité cybernétique. Et aussi, c'était important de
14 comprendre toutes les façons que les acteurs malveillants
15 pouvaient s'ingérer pour s'assurer que les agences aient les
16 outils nécessaires pour être capable d'agir quand ils avaient
17 des preuves.

18 **Me MANI KAKKAR:** Donc, il semble que vous
19 avez une réponse semblable qu'un évènement n'est pas si...
20 forcément si important, mais si vous les rajoutez, ça
21 pourrait être important?

22 **L'HON. KARINA GOULD:** Ça pourrait, ou pas.
23 Tout dépend du contexte. Et c'est très difficile de dire que
24 c'est une seule chose pour éventuellement avoir un impact.
25 Comme je le disais dans mon témoignage un peu plus tôt, le
26 seuil pour le Panel, c'était très élevé. Mais ça aurait pu
27 être quelque chose qui s'est passé dans une circonscription
28 ou ça pourrait être quelque chose qui est arrivé au niveau

1 national. Ça dépend vraiment du contexte.

2 **Me MANI KAKKAR:** D'accord. Étant donné que
3 tout est... dépend du contexte, est-ce que vous avez pensé à
4 une approche d'une échelle mouvante, donc le seuil est peut-
5 être élevé, mais peut-être que ça pourrait être déclenché à
6 différents niveaux et différents niveaux de réponse
7 pourraient faire?

8 **L'HON. KARINA GOULD:** Je vais résister un
9 petit peu. On ne peut pas avoir cette échelle mouvante, car
10 on ne peut pas forcément imaginer ce qui va arriver pendant
11 l'élection. Comme je l'ai dit, les acteurs, par exemple, ça
12 va changer. Ils regardent nos procédures et ils vont
13 certainement changer la façon qu'ils agissent au Canada en
14 voyant comment nous réagissons dans ce contexte.

15 Donc, le Panel a fait des exercices pour
16 imaginer différents scénarios. Le SITE Force a fait cet
17 exercice, mais dépend, dans le contexte, les choses arrivent.
18 Donc, on ne peut pas avoir une rubrique, si telle ou telle
19 chose, et bien telle chose va être à l'action, car si oui,
20 vous pourriez éventuellement faire de l'ingérence dans une
21 élection où c'était pas forcément nécessaire quand vous dites
22 quelque chose de façon publique, car le contexte, et bien,
23 décide ou détermine.

24 Alors, je sais que vous aimeriez avoir des
25 cases qui indiquent voilà quand il faut agir, mais c'est
26 important qu'il y ait la discrétion et du jugement avant que
27 quelque chose soit public.

28 **Me MANI KAKKAR:** Je suis d'accord. Peut-être

1 que la case n'est pas importante, car il y a tellement de
2 façons de s'ingérer, mais je parle d'une échelle mouvante par
3 rapport à l'échelle du terrorisme est établie. Différentes
4 menaces, il y a différentes réponses. Alors, non seulement
5 par rapport à une échelle par rapport à quand on répond. Il
6 ne s'agit pas de si telle chose arrive, on fait autre chose.
7 Il faut de la discrétion. Mais vous voulez assurer qu'il y
8 ait pas de... trop de réaction?

9 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne pense pas que
10 vous pouvez déterminer si on n'a pas assez réagi ou trop
11 réagi, car pendant les élections, les émotions sont très
12 fortes. Le résultat, c'est très personnel pour tant de gens,
13 et il y a un tel impact sur le pays que vous allez pas
14 pouvoir dire, bon, tel que vous avez suivi cette échelle
15 mouvante, tout va bien.

16 Et ça, c'est vraiment l'essentiel du problème
17 avec Obama. Il a compris ce qui se passait, mais il ne
18 pensait qu'il pouvait dire quoi que ce soit, car il
19 s'inquiétait que le fait de dire quelque chose de façon
20 publique, ça aurait un impact sur le résultat.

21 Donc, ce que je voudrais vous dire, toutes
22 ces cases et ces réponses, au niveau du détail, et bien ça
23 existe déjà à l'intérieur des agences. Et ils ont déjà des
24 façons de tenir compte des choses plus mineures.

25 Et eux, ils prennent ces décisions à savoir
26 quand et comment il faut réagir et espérons que ça ne crée
27 pas de problèmes pour la sécurité nationale du Canada et des
28 Canadiens et Canadiennes. Mais aussi, que ça n'affecte pas

1 l'intégrité du processus électoral.

2 **Me MANI KAKKAR:** Merci beaucoup pour votre
3 réponse. Je ne peux... je n'ai plus de temps.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Nous avons maintenant
5 l'avocat de Michael Chong.

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me FRASER HARLAND:**

7 **Me FRASER HARLAND:** Bonjour, Madame la
8 Commissaire. Bonjour, Madame Gould.

9 Madame Morgan vous avait demandé... posé des
10 questions par rapport aux consultations avec les partis
11 politiques. Vous vous rappelez?

12 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

13 **Me FRASER HARLAND:** Et je pense que votre
14 témoignage, et corrigez-moi si j'ai tort, mais le témoignage,
15 c'est que nous leur avons présenté, aux partis, le plan.
16 Est-ce que c'est... est-ce que présenter un plan, est-ce que ça
17 diffère d'une consultation significative pour le plan?

18 **L'HON. KARINA GOULD:** On a eu des
19 consultations avant que le plan soit présenté. Et avec
20 madame Morgan, plus tôt ce matin, j'ai dit c'était à
21 l'automne 2017 et le plan a été publié en janvier 2019.

22 Donc, pendant cette période, il y a eu des
23 discussions avec les partis politiques, tout d'abord pour
24 comprendre quels étaient leurs défis, quels étaient... pour
25 avoir un niveau de confort avec eux.

26 L'un des éléments, c'était que le CST a
27 offert de faire des audits techniques de leur système. Et je
28 ne pense pas que les partis politiques étaient d'accord. Ils

1 ne voulaient pas que le gouvernement regarde leurs affaires.
2 Mais d'avoir une liste de fournisseurs qui... auxquels on
3 pouvait faire confiance.

4 Donc, tout ça, c'est... il y avait des
5 communications pendant le plan et dans les étapes finales,
6 quand ça été publié à l'hiver 2019.

7 **Me FRASER HARLAND:** C'est très utile. Je
8 vais m'assurer qu'on a votre témoignage. Mes préoccupations,
9 ce ne sont pas sur le plan, mais c'est par rapport au
10 protocole public. Alors, je pense que la réponse à madame
11 Morgan, vous avez dit : « On leur a présenté... ». Alors, je
12 me demande, par rapport au Panel des cinq, est-ce qu'il y a
13 eu des consultations avec les partis politiques ou est-ce que
14 on leur a présenté le plan tel que vous l'avez élaboré?

15 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne pourrais pas vous
16 expliquer les discussions. Les discussions que j'ai eues,
17 c'était à l'automne de 2017 et au niveau... c'est au niveau du
18 personnel, par la suite.

19 **Me FRASER HARLAND:** Est-ce que vous pouvez
20 nous parler de différentes suggestions des partis politiques
21 qui ont fait partie du plan?

22 **L'HON. KARINA GOULD:** Il y avait une
23 acceptation générale, et je n'ai pas eu de résistance à
24 l'époque, comme quoi les fonctionnaires... il y avait pas de
25 résistance que les fonctionnaires fassent partie du Panel.

26 **Me FRASER HARLAND:** Une question par rapport
27 aux fonctionnaires sur le Panel. Vous avez sur ce Panel des
28 ministres, mais vous dites que toutes ces personnes sont non-

1 partisanes et on s'attendrait que ce soit le cas, mais vous
2 avez aussi dit qu'ils étaient indépendants. Donc, je
3 voudrais vous poser une question à ce sujet. Est-ce que vous
4 êtes d'accord, il y a une différence importante quelqu'un qui
5 a une indépendance et quelqu'un qui est nommé?

6 **L'HON. KARINA GOULD:** Je dirais, comme votre
7 client a été ministre et été... faisait partie... qu'il a été
8 servi par la fonction publique professionnelle. Ils sont
9 indépendants dans les conseils qu'ils font au gouvernement.
10 Ils sont très loyal dans leur mise en œuvre. Mais j'ai très,
11 très confiance en notre fonction publique. Ils desservent le
12 gouvernement de l'époque, mais ils vont servir aussi bien
13 quelle que soit la partie... le parti qui est au pouvoir.

14 **Me FRASER HARLAND:** Je suis d'accord.
15 J'apprécie beaucoup, mais il y a une différence entre
16 quelqu'un qui est nommé mais qui peut être élimé... par exemple
17 un juge. Ils ne peuvent pas être écartés et le directeur des
18 élections, il a une indépendance. Vous êtes d'accord qu'il y
19 a une différence entre ce genre d'indépendance
20 institutionnelle et quelqu'un qui est nommé au plaisir du
21 premier ministre?

22 **L'HON. KARINA GOULD:** Je pense que ce que
23 vous cherchez n'est peut-être pas très... tout à fait approprié
24 par rapport aux fonctionnaires qui sont non-partisanes.

25 Alors, oui, au niveau de leur chef, oui, ils
26 peuvent être renvoyés, mais ce n'est pas forcément la bonne
27 façon d'envisager la situation, car ils sont responsables
28 tout d'abord de la protection du Canada. C'est leur travail.

1 Et aussi, la protection de l'institution du gouvernement. Et
2 ça, c'est quelque chose qu'ils prennent très au sérieux. Et
3 ils ne sont pas partisans.

4 Et surtout pendant la période intérimaire, il
5 y a une tradition historique au Canada dans la gouvernance du
6 pays, ils vont prendre le rôle du gouvernement à l'époque, et
7 surtout dans la directive au Cabinet, on leur donne ce
8 pouvoir.

9 Si vous regardez la directive du Cabinet,
10 oui, ils vont informer le premier ministre, mais ils vont
11 aussi informer les autres partis politiques également pour
12 s'assurer que ce soit quelque chose qui soit juste et c'est
13 de l'information qui est reçue par tout le monde avant que ce
14 soit publié.

15 **Me FRASER HARLAND:** J'apprécie votre réponse,
16 mais laissez-moi essayer encore une fois. Bon, j'ai votre
17 déclaration sur le caractère non-partisan du Panel, mais
18 laissez-moi reformuler ma question.

19 Il y a une différence entre une personne qui
20 est nommé à la discrétion du gouvernement et quelqu'un qui
21 jouit d'indépendance institutionnelle. Et je prends comme
22 exemple un juge ou le directeur des élections.

23 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui, il y a une
24 différence, mais dans... en l'occurrence, il s'agit de
25 professionnels qui prennent leurs responsabilités très au
26 sérieux en tant que fonctionnaires professionnels non-
27 partisans dont la première responsabilité est de protéger les
28 Canadiens, le gouvernement et le Canada.

1 **Me FRASER HARLAND:** Merci, Madame la
2 Ministre.

3 **L'INTERPRÈTE:** La Commissaire appelle
4 l'avocat de Erin O'Toole à la tribune.

5 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:**

6 **Me THOMAS JARMYN:** Madame la Ministre, je
7 suis Tom Jarmyn. Je suis l'avocat de Erin O'Toole.

8 Madame la Ministre, revenons à la question du
9 seuil pour une déclaration publique du Panel des cinq. Et le
10 Panel des cinq a dit que le seuil est très élevé. Elles ont
11 dit que il fallait de l'information fiable. Vous avez dit
12 qu'il fallait qu'elles soient certaines, exact?

13 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

14 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, je vous soumettrais
15 que ce que vous avez fait, à mon avis, donc, c'est
16 institutionnaliser. Parce que le 7 octobre 2017 [sic],
17 l'administration d'Obama a dit au public américain que la
18 Russie s'ingérait dans les élections. Et la critique qui a
19 suivi de lui et de son administration, c'est qu'il avait
20 tardé à le faire. Est-ce que vous étiez au courant?

21 **L'HON. KARINA GOULD:** J'ai lu tout ce qui
22 avait... ce qui a été rapporté dans le domaine public.

23 **Me THOMAS JARMYN:** Mais vous êtes au courant
24 que avant l'élection, il y a eu une déclaration fait au
25 public?

26 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne suis pas au
27 courant.

28 **Me THOMAS JARMYN:** Alors, si je retourne donc

1 à votre déclaration de témoin dans le document WIT 62,
2 paragraphe 7, dans le second paragraphe. Il s'agit d'une
3 discussion sur les initiatives que vous avez pris par rapport
4 à Microsoft et Twitter pour en arriver à un accord volontaire
5 pour contrer la manipulation de l'information. Est-ce que
6 vous avez négocié avec d'autres plateformes ou communiqué
7 avec d'autres plateformes?

8 **L'HON. KARINA GOULD:** Facebook, Microsoft,
9 Twitter, et Google sont... étaient les principaux
10 interlocuteurs. Je sais que le Bureau du Conseil privé a
11 aussi communiqué avec d'autres plateformes. Mais c'était
12 plus difficile de communiquer avec elles, parce qu'elles
13 n'avait pas de représentant au Canada.

14 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, personne n'a parlé à
15 Tencent et WeChat?

16 **L'HON. KARINA GOULD:** Non. Il n'y avait pas
17 de bureau au Canada à ce moment-là. Et je dirais aussi que
18 en 2019, nous nous intéressions davantage à la Russie.

19 **Me THOMAS JARMYN:** J'aimerais maintenant
20 attirer votre attention au paragraphe 11. Et là, vous parlez
21 d'ingérence dans le processus des nominations. Donc :

22 « ...allégations d'ingérence dans un
23 processus de nomination ne serait pas
24 suffisant pour remettre en question
25 l'intégrité des élections dans son
26 ensemble. » (Tel qu'interprété)

27 Mais est-ce que ça serait suffisant dans le
28 cas d'une circonscription?

1 **L'HON. KARINA GOULD:** Il y a des agences qui
2 sont déjà... qui ont déjà la responsabilité de protéger
3 l'intégrité des élections dans les circonscriptions. Les
4 partis politiques sont responsables des nominations d'un
5 candidat. Élections Canada aussi a des règles...

6 **Me THOMAS JARMYN:** Comment Élections Canada
7 est-il responsable de la nomination des candidats?

8 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** (Intervention sans
9 microphone)

10 **L'INTERPRÈTE:** L'intervention porte sur le
11 droit au contre-interrogatoire.

12 **Me THOMAS JARMYN:** Oui, dans la déclaration,
13 il est dit que... la question que je pose, à partir de cette
14 déclaration, c'est comment Élections Canada a-t-elle...

15 **L'HON. KARINA GOULD:** C'est le parti
16 politique lui-même qui est responsable de nominations de
17 candidat. S'il y a infraction à la loi, parce que par
18 exemple il y a des fonds étrangers qui ont été utilisés, ce
19 qui est illégal au terme de la *Loi sur les élections*, à ce
20 moment-là, la GRC ont le pouvoir d'intervenir.

21 **Me THOMAS JARMYN:** J'allais dire, donc,
22 Élections Canada s'intéresse au fonctionnement d'élections et
23 la GRC la fraude?

24 **L'HON. KARINA GOULD:** Comme vous savez, il y
25 a séparation des responsabilités et des pouvoirs au sein du
26 gouvernement. Donc, oui, c'est la GRC qui interviendrait
27 s'il y avait infraction à la loi... contravention à la loi.

28 **Me THOMAS JARMYN:** Je reviens à la question

1 du seuil, en ce qui concerne la pondération des critères, on
2 voit il y a... quel serait l'impact sur le discours politique
3 s'il y a l'ingérence étrangère qui a un impact, quel serait
4 son impact?

5 **L'HON. KARINA GOULD:** Écoutez, ça dépend du
6 contexte. C'est possible, évidemment. C'est ce qu'on a vu
7 dans le cas de l'élection présidentielle aux États-Unis.

8 Mais, encore une fois, comme toute personne
9 qui a participé à une élection, l'écosystème est chaotique
10 pendant la campagne électorale. Et donc, pour déterminer
11 s'il y a... que c'est l'ingérence étrangère qui a modifié le
12 discours politique ou si c'est une déclaration qui a été
13 faite par un autre candidat ou la politique ou la plateforme
14 d'un autre parti, par exemple, dans la course, c'est très
15 difficile de déterminer quelle est l'influence de chacun des
16 facteurs et qu'est-ce qui est déterminant.

17 Mais c'est là où les agences de
18 renseignement, leur évaluation de l'impact éventuel
19 intervient. On la soumet au Panel, qui en fait l'évaluation.
20 Donc, tout dépend du contexte, évidemment, et c'est l'un des
21 défis, l'une des difficultés.

22 Et c'est l'une des raisons pour laquelle je
23 pense que la Russie a utilisé les médias si efficacement
24 pendant l'élection de 2016. Mais on ne peut pas dire que la
25 Russie est nécessairement responsable ou que leur propagation
26 de désinformation a faussé les résultats de l'élection 2016,
27 parce que au fond du... au bout du compte, c'est ce que je
28 crois, nous devons protéger les citoyens du Canada en leur

1 donnant les outils nécessaires pour qu'ils prennent des
2 décisions éclairées, une décision informée.

3 S'ils se présentent aux urnes et personne
4 leur a dit comment voter ou a essayé de les intimider ou de
5 leur offrir une récompense pour voter d'une certain façon,
6 s'ils prennent une décision basée sur l'information qu'ils
7 ont, le vote est valable. Et le résultat d'élection est
8 valide, parce que c'est une décision qui a été prise par
9 chacun des citoyens.

10 Mais quant à déterminer de façon spécifique
11 qu'il y a un élément dans l'élection qui est responsable du
12 choix des électeurs, c'est très difficile. Et c'est la
13 raison pour laquelle l'intervention du Panel doit pondérer sa
14 décision.

15 **Me THOMAS JARMYN:** Merci. C'est tout, Madame
16 la Commissaire.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'appelle l'avocat du
18 Parti conservateur, Maître de Luca.

19 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

20 **Me NANDO de LUCA:** Merci. Bonjour.

21 Je vais citer la lettre de mandat de 2017
22 venant du premier ministre, qui dit :

23 « En tant que ministre des
24 Institutions démocratiques, votre but
25 sera de renforcer l'ouverture et
26 l'impartialité des institutions
27 canadiennes et aussi de restaurer la
28 confiance des Canadiens et favoriser

1 leur participation dans les processus
2 démocratiques. » (Tel qu'interprété)

3 Vous vous rappelez de cette lettre?

4 **L'HON. KARINA GOULD:** Est-ce que vous
5 pourriez me le montrer?

6 **Me NANDO de LUCA:** Je n'ai pas noté le numéro
7 du document.

8 **L'HON. KARINA GOULD:** J'aimerais bien que
9 vous affichiez la lettre de mandat.

10 **Me LYNDA MORGAN:** COM 18.

11 **L'HON. KARINA GOULD:** Quel paragraphe, si
12 vous voulez bien?

13 **Me NANDO de LUCA:** Bon, laissez-moi vous
14 poser une autre question. Croyez-vous que la... pensez-vous
15 que l'ingérence étrangère est contraire au mandat du... que le
16 premier ministre vous a confié?

17 **L'HON. KARINA GOULD:** Pourriez-vous répéter
18 votre question?

19 **Me NANDO de LUCA:** Dans la mesure où
20 l'ingérence étrangère a pu avoir lieu dans l'élection de
21 2019, ça aurait été contraire à votre responsabilité telle
22 que décrite dans la lettre de mandat?

23 **L'HON. KARINA GOULD:** Mon travail consistait
24 à élaborer une politique et un plan pour contrer, dans la
25 mesure du possible, l'ingérence étrangère. Ça ne veut pas
26 dire qu'il n'y a pas eu des tentatives. Comme je l'ai
27 mentionné dès le départ, dans toute élection, il y a des
28 tentatives d'ingérence.

1 Laissez-moi revenir à votre premier point.
2 La raison pour laquelle on m'a demandé de restaurer la
3 confiance dans la démocratie, à l'époque, c'est parce que
4 quand nous avons été élus, c'était après l'adoption de la *Loi*
5 *sur les élections justes* que l'opposition avait mise ne place
6 et qui réduisait la possibilité des citoyens de participer
7 aux élections.

8 Et donc, c'était notre objectif, c'est de
9 nous assurer que tous les Canadiens puissent continuer à
10 voter, puissent participer aux élections, et aient confiance
11 continue à avoir confiance en le processus.

12 **Me NANDO de LUCA:** J'aimerais vous demander
13 d'afficher MMC0020. Vous avez le document? Vous le voyez?

14 **--- PIÈCE No. MMC 20:**

15 CSIS Briefings and Intelligence
16 Products on PRC Foreign Interference
17 in the 2019 and 2021 General
18 Elections

19 **L'HON. KARINA GOULD:** (Non interprété)

20 **Me NANDO de LUCA:** C'est un résumé de la
21 séance d'information du Service de renseignement au Bureau du
22 Conseil privé concernant l'ingérence étrangère de la
23 République populaire de Chine dans les élections de 2019. Et
24 c'est une description des documents dont il s'agit. Il y a
25 une description des documents qui ont été fournis.

26 À mon sens, entre juin 2018 et aout 2019,
27 vous avez reçu sept séances d'information; n'est-ce pas? Sur
28 l'ingérence étrangère; est-ce exact?

1 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui. Mais laissez-moi
2 vous corriger, ce n'est pas spécifique à la Chine. Ce serait
3 une vue d'ensemble de tous les efforts d'ingérence étrangère
4 de divers acteurs.

5 **Me NANDO de LUCA:** Mais le titre dit bien
6 République populaire de Chine? Est-ce que vous le voyez?

7 **L'HON. KARINA GOULD:** Non, je ne le vois pas.

8 **Me NANDO de LUCA:** Au sommet, le titre du
9 document cite bien la République populaire de Chine.

10 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui, mais je... les
11 breffages que j'ai reçus seraient de caractère général et
12 impliqueraient plusieurs acteurs différents.

13 **Me NANDO de LUCA:** Est-il... pourrait-on dire
14 qu'à la suite de ces breffages, vous avez été mis au courant
15 de la question d'ingérence étrangère dans les élections
16 canadiennes?

17 **L'HON. KARINA GOULD:** Je dirais que les
18 breffages sur l'ingérence étrangère... de dire que j'étais
19 informée par ces breffages, ces breffages m'ont fourni une
20 vue d'ensemble de l'ingérence étrangère à travers le monde de
21 même que les activités qui se trouvent au Canada.

22 **Me NANDO de LUCA:** Vous avez reçu sept
23 breffages sur l'ingérence étrangère et vous me dites qu'à la
24 suite de ces sept breffages, vous n'étiez pas persuadée qu'il
25 y avait de l'ingérence étrangère?

26 **L'HON. KARINA GOULD:** Non, ce n'est pas ce
27 que j'ai dit.

28 **Me NANDO de LUCA:** Vous n'êtes pas convaincue

1 qu'il y avait de l'ingérence étrangère dans le processus
2 électoral canadien?

3 **L'HON. KARINA GOULD:** Ce que j'ai dit, c'est
4 que on a donné de l'information sur l'éventuelle ingérence
5 étrangère, les activités qui avaient été observées, les
6 tentatives qui été faites et comme quoi il fallait donc être
7 sensibilisés à ce qui pourrait arriver pendant l'élection.

8 Et donc, en tant que ministre des
9 Institutions démocratiques, et je l'étais avant les élections
10 de 2021, et aussi pendant une brève période de temps après
11 les élections 2019.

12 **Me NANDO de LUCA:** Donc, vous n'êtes pas en
13 train de me dire qu'il faut que l'ingérence étrangère se
14 matérialise et réussisse avant que vous la preniez au
15 sérieux?

16 **L'HON. KARINA GOULD:** Non, pas du tout. Et
17 la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui,
18 justement, c'est à cause des... c'est parce que nous avons pris
19 ces tentatives très au sérieux.

20 Et c'est la raison pour laquelle j'ai reçu le
21 mandat en 2017 et que j'ai élaboré un plan pour protéger les
22 citoyens canadiens. Et c'est la raison pour laquelle nous
23 sommes en train d'examiner les documents qu'ils nous ont
24 préparés. Et je vous signale que ce n'est pas ce que... le
25 Parti conservateur n'en a pas fait autant.

26 **Me NANDO de LUCA:** Regardons CAN 004252.

27 **--- PIÈCE No. CAN 4252:**

28 Security Brief for Minister Gould

1 Valley). » (Tel qu'interprété)

2 Vous rappelez-vous avoir reçu cette
3 information dans le contexte de cette lettre du 29 octobre?

4 **L'HON. KARINA GOULD:** Je n'aurais pas reçu un
5 briefing par rapport à Don Valley spécifiquement. On me
6 dirait, bon, activité limitée signalée et les mesures ont été
7 prises.

8 **Me NANDO de LUCA:** Alors, ce que vous nous
9 dites se rapporte uniquement à ce breffage?

10 **L'HON. KARINA GOULD:** Non. Je ne recevais
11 jamais que... je ne recevais que des informations générales,
12 mais pas de détails spécifiques par rapport à des partis, des
13 endroits, des candidats ou des individus.

14 **Me NANDO de LUCA:** Mais avez-vous un... est-ce
15 qu'on vous a parlé de cette note d'information?

16 **L'HON. KARINA GOULD:** Non.

17 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que on vous a
18 signalé des anomalies dans la circonscription de Don Valley?

19 **L'HON. KARINA GOULD:** Non.

20 **Me NANDO de LUCA:** Voilà, c'est tout. Je
21 n'ai pas d'autres question.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Maitre Sirois,
23 pour la DRC.

24 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour.

26 **L'HON. KARINA GOULD:** Bonjour.

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ministre Gould, vous
28 avez noté pendant votre examen, interrogatoire principal, que

1 c'était Russie et la Chine qui étaient inclus pour l'élection
2 41 et 43.

3 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne pouvais pas
4 savoir, car je n'étais pas ministre des Institutions
5 démocratiques à l'époque, mais ça ne veut pas forcément que
6 c'était leur objectif au Canada. C'était l'un de leurs
7 objectifs, la raison pour laquelle ils lançaient des
8 activités cybernétiques pendant les élections dans la
9 démocratie.

10 **Me GUILLAUME SIROIS:** Vous dites que la
11 Russie a un intérêt national pour s'ingérer dans les pays
12 démocratiques?

13 **L'HON. KARINA GOULD:** Le Canada est un pays
14 démocratique. C'est membre de l'OTAN. Donc, il faut que
15 nous soyons alertes et au courant. Ça ne veut pas dire que
16 le Canada est principalement ciblé. Mais ce qu'on voit dans
17 les pays démocratiques à travers le monde, l'un des objectifs
18 de la Russie, c'est de créer du chaos.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Peut-être que le Canada
20 n'ait pas une cible principale, mais c'est l'une des cibles.

21 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne pourrais pas
22 forcément dire ça, il faudrait qu'il y ait des preuves à
23 l'effet. Et je ne pense pas que ce soit quelque chose qui
24 existe.

25 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ce n'est pas de savoir
26 si on a des preuves ou pas, mais c'est plutôt par rapport à
27 l'intention dans la Russie, ils vont s'ingérer dans les pays
28 démocratiques comme vous venez de le dire. Donc, je vais

1 poser la question encore, pour être clair que j'ai bien
2 compris. Est-ce que vous dites que la Russie n'a pas
3 l'intention de s'ingérer au Canada, mais ailleurs?

4 **L'HON. KARINA GOULD:** Je pense que la Russie
5 veut s'ingérer dans la plupart des pays démocratiques et
6 surtout pour les pays membres de l'OTAN.

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais pas pour les
8 dernières élections?

9 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne pourrais pas
10 dire. Je n'étais pas ministre des Institutions démocratiques
11 à l'époque. Mais certainement la Russie, c'était une
12 préoccupation, et voilà pourquoi nous avons créé toute cette
13 infrastructure pour protéger nos élections.

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** (Non interprété)

15 **L'HON. KARINA GOULD:** Pour être préparés.

16 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je voudrais passer
17 maintenant au seuil avec le peu de temps qui me reste. Et il
18 y a un degré de subjectivité quand il s'agit de déterminer si
19 un seuil élevé a été... et si voilà pourquoi vous avez cinq
20 membres du Panel; n'est-ce pas?

21 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui.

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que c'est
23 possible que pour des différents membres du public au Canada,
24 il doit y avoir différentes idées de ce que... de ce qui est un
25 seuil élevé?

26 Je pense en particulier par rapport aux
27 membres Jasper (phon.) par exemple... pour la diaspora, pardon,
28 pour... par rapport... ils peuvent penser qu'un seuil élevé est

1 élevé, mais le Panel de cinq ne tire pas la même conclusion?

2 **L'HON. KARINA GOULD:** Certainement. Je pense
3 que pour différents acteurs, il y a différentes attentes par
4 rapport au seuil, mais voilà pourquoi on a créé un Panel de
5 cinq pour qu'ils puissent avoir cette discussion pour
6 déterminer quand c'était le moment de faire une déclaration
7 publique, car c'est vraiment très compliqué, beaucoup
8 d'énergie, beaucoup d'émotions, et ça a toute une incidence.
9 Voilà pourquoi c'était important d'avoir un groupe qui
10 pouvait prendre ces décisions.

11 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que c'est
12 possible que le groupe conclut que le seuil élevé n'ait pas
13 été atteint, mais des groupes du diaspora peuvent conclure le
14 contraire?

15 **L'HON. KARINA GOULD:** Ce que je dirais, c'est
16 que le Panel est mis en place pour déterminer spécifiquement
17 si ce seuil est atteint, qu'une élection libre et juste était
18 menacée. C'est dans l'intérêt national de publier
19 l'information.

20 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je sais pourquoi le
21 Panel de cinq a été créé, ça c'est clair, grâce à vous. Mais
22 je voudrais comprendre où c'est possible pour le Panel
23 d'arriver à une conclusion par rapport au seuil et les
24 membres des diasporas d'arriver à une autre conclusion?

25 **L'HON. KARINA GOULD:** Avec tout le respect
26 que je vous dois, en tant que membre... un membre d'une
27 communauté de la diaspora n'a pas la responsabilité de
28 protéger la démocratie au Canada. Donc, leur compréhension

1 par rapport à ce qu'on doit dire publiquement, ça doit être
2 différent, oui, d'accord. Mais ce qui est important ici,
3 c'est que nous ayons un groupe des fonctionnaires les plus
4 élevés au pays qui doivent déterminer quand est-ce que c'est
5 publié.

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** Il me manque du temps,
7 mais merci beaucoup.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** L'avocat pour CUC.

9 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JON DOODY :**

10 **Me JON DOODY:** Bonjour, Madame Gould.
11 Jon Doody, avocat pour le Congrès ukrainien
12 du Canada.

13 Alors, vous avez l'ingérence de la Russie à
14 travers le monde. Donc, vous avez un mandat en 2017 pour
15 arriver à l'élection de 2019; est-ce que vous voyez qu'il y a
16 une augmentation de cette préoccupation, surtout par rapport
17 à la Russie?

18 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne peux pas parler
19 de renseignements précis, mais... ce serait peut-être des
20 renseignements classifiés, mais ce que je peux vous répondre,
21 c'est que je suis restée très préoccupée quand j'ai continué
22 à apprendre que le Canada devait se protéger, qu'il fallait
23 mettre un plan en place.

24 **Me JON DOODY:** Vous avez dit dans votre
25 témoignage ce matin que dans toutes les élections, il y a eu
26 des essais pour l'ingérence. À savoir si c'est réussi ou
27 pas, c'est toute autre chose. Est-ce que vous pensez qu'il y
28 a eu des... les efforts de la Russie pour s'ingérer dans les

1 élections 2019 et 2021?

2 **L'HON. KARINA GOULD:** Je peux pas commenter.

3 **Me JON DOODY:** Donc, vous n'êtes pas au
4 courant des efforts?

5 **L'HON. KARINA GOULD:** Je ne pense pas pouvoir
6 faire un commentaire à ce sujet.

7 **Me JON DOODY:** Vous avez dit par rapport à
8 une réponse à une question de l'avocat de monsieur O'Toole,
9 du moment que la personne peut exercer son droit de vote sans
10 ingérence étrangère, c'est un vote valide.

11 **L'HON. KARINA GOULD:** Si vous pensez à la
12 période électorale, il y a beaucoup d'information qui n'est
13 pas forcément vraie. Ça, c'est des acteurs nationaux qui
14 peuvent fournir des informations. Mais si vous pouvez pas le
15 lier à un acteur étranger, et bien, on peut pas dire ce qui
16 leur a influencé par rapport à leur vote.

17 Donc, pour protéger la démocratie, c'est ce
18 qui est important, c'est d'informer les citoyens pour que les
19 citoyens aient les outils pour être capable d'identifier
20 l'information et avoir des sources valables.

21 C'est aussi la raison pour laquelle nous
22 avons invité le StratCom de l'OTAN de venir parler aux
23 journalistes, car en tant qu'arbitres d'information, ils
24 peuvent offrir les meilleures sources aux Canadiens.

25 **Me JON DOODY:** Dans ce scénario, si la
26 compréhension de cette personne qui va exercer son vote, et
27 puisqu'il y a un état étranger qui a de la désinformation,
28 est-ce que c'est encore valable?

1 **L'HON. KARINA GOULD:** Si le citoyen vote,
2 exerce son droit de vote, oui. S'ils ont pas été forcés de
3 faire ce choix. Et finalement, les Canadiens vont prendre
4 des décisions par rapport à leur vote sur tout un tas
5 d'enjeux et aussi avec différents types d'information. Il y
6 a beaucoup d'information... de fausses informations, et ça,
7 c'est des acteurs nationaux qui diffusent cette information.
8 Au bout du compte, si le Canadien ou Canadienne a pris ses
9 décisions, leur vote est valable.

10 Moi, ce que j'essaie de faire, c'est
11 d'essayer de créer une infrastructure pour que les Canadiens
12 puissent faire des choix informés et comprendre la source des
13 informations.

14 **Me JON DOODY:** Merci beaucoup.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** L'avocat pour la
16 Coalition des droits de la personne.

17 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me HANNAH TAYLOR:**

18 **Me HANNAH TAYLOR:** Bonjour.

19 Si l'opérateur pourrait nous passer HRC 31.

20 **--- PIÈCE No. HRC 31:**

21 LPC Procedure for the Permanent
22 Appeals Committee, Bylaw 9

23 **Me HANNAH TAYLOR:** Ça c'est le règlement du
24 Parti libéral pour le Comité permanent des appels. Et si on
25 pourrait passer à 3,1 en bas de page. On dit là que :

26 « Deux coprésidents sont nommés par
27 le commissaire national avec le
28 consentement du leader... » (Tel

1 qu'interprété)

2 Est-ce que ce serait le leader du Parti
3 libéral du Canada?

4 **L'HON. KARINA GOULD:** Je dirai avant de
5 comparaitre ici, je n'ai jamais lu ce règlement. Je suppose
6 que c'est le leader du Parti libéral du Canada, mais je pense
7 que ce serait plutôt une question pour l'appareil du parti
8 plutôt que pour une ministre.

9 **Me HANNAH TAYLOR:** Est-ce qu'on pourrait
10 maintenant avoir CAN 4079_R01? Et si on pourrait aller... au
11 bas de la page là,

12 **--- PIÈCE No. CAN 4079 R01:**

13 CAN004079_R01

14 **Me HANNAH TAYLOR:** on dit que :

15 « Le RPC... la RPC cible la famille
16 avec l'ingérence étrangère sur... avec
17 les opérations FOXHUNT ou SKYNET. Et
18 ça pourrait être menaçant ou ça
19 pourrait intimider. » (Tel
20 qu'interprété)

21 **L'HON. KARINA GOULD:** Est-ce que vous
22 pourriez aller en haut de cette note de breffage?

23 **Me HANNAH TAYLOR:** Désolée, mais le document
24 n'a pas d'identification dans la base de données que par
25 rapport à quelle agence l'a préparé.

26 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui, et bien je ne
27 pense pas avoir vu ce document. Si c'est la bonne date,
28 c'est suite au moment où j'étais ministre.

1 **Me HANNAH TAYLOR:** Si j'ai bien compris, vous
2 avez eu des breffages de haut niveau sur les acteurs qui sont
3 actifs au niveau des ingérences et la façon qu'ils font leur
4 ingérence. Est-ce que vous pourriez parler de cette question
5 du fait que la RPC utilise les familles pour l'ingérence
6 étrangère? Est-ce que vous parlez de façon plus générale?

7 **L'HON. KARINA GOULD:** Oui, je peux parler de
8 façon plus générale en tant que ma période en tant que
9 ministre des Institutions démocratiques, mais je n'ai jamais
10 vu ce document.

11 **Me HANNAH TAYLOR:** Est-ce que vous avez eu
12 des informations par rapport à la RPC qui menace les
13 familles?

14 **L'HON. KARINA GOULD:** Non.

15 **Me HANNAH TAYLOR:** Donc, vous n'avez pas reçu
16 de l'information. Donc, vous n'êtes pas en position de
17 répondre à ces questions?

18 **L'HON. KARINA GOULD:** C'est ça.

19 **Me HANNAH TAYLOR:** Merci.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Procureur-général.

21 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GREGORY TZEMENAKIS:**

22 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Bonjour. Madame la
23 Ministre, j'ai deux questions de clarification.

24 On vous a montré CAN 004252, et ça c'est de
25 2019. Je pense que votre témoignage, c'était que vous ne
26 vous rappelez pas si vous avez eu des breffages à cette date-
27 là?

28 **L'HON. KARINA GOULD:** (Non interprété)

1 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Et on vous a demandé
2 par rapport... ce que vous savez par rapport à Don Valley
3 North. Est-ce que vous pouvez confirmer qu'en tant que
4 ministre des Institutions démocratiques, vous avez une
5 responsabilité et une imputabilité pour tenir compte des
6 incidents par rapport à Don Valley North?

7 **L'HON. KARINA GOULD:** Non.

8 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Est-ce que vous
9 pourriez me dire quel portefeuille, quel ministre serait
10 responsable?

11 **L'HON. KARINA GOULD:** Je pense que ce serait
12 le ministre de la Sécurité publique, mais je pense que s'il
13 devait avoir quelque chose qui est arrivé, ça devrait
14 vraiment être la GRC qui aurait à agir.

15 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Merci beaucoup.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Ré-
17 interrogatoire?

18 **Me LYNDA MORGAN:** Aucune.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et bien, nous allons
20 prendre notre pause. On a un autre témoin, donc je pense
21 qu'on va reprendre à 11 h 30.

22 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.
23 Cette séance est en pause jusqu'à 11 h 20. Correction;
24 11 h 30.

25 --- La séance est suspendue à 11 h 20

26 --- La séance est reprise à 11 h 30

27 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

28 Cette séance de la Commission sur l'ingérence

1 étrangère a repris.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maitre Cameron, vous
3 allez faire un interrogatoire-en-chef?

4 **Me GORDON CAMERON:** Oui. Nous avons le
5 Ministre William Blair. Assermentation du témoin, s'il vous
6 plait.

7 **LE GREFFIER:** Vous pouvez vous asseoir.
8 Veuillez donner votre nom et épeler votre
9 dernier nom.

10 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** William Sterling
11 Blair. B-L-A-I-R.

12 **LE GREFFIER:** Merci. Et jurez-vous que le
13 témoignage que vous allez donner consiste en la vérité, toute
14 la vérité, rien que la vérité?

15 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, je le jure.

16 **--- L'HON. WILLIAM BLAIR, Assermenté:**

17 **--- INTERROGATOIRE-EN-CHEF PAR Me GORDON CAMERON:**

18 **Me GORDON CAMERON:** Bonjour, Monsieur le
19 Ministre. Je demanderais au greffier d'afficher WIT 64.

20 **--- PIÈCE No. WIT 64:**

21 Public Interview Summary: the
22 Honourable Bill Blair, Minister of
23 National Defence

24 **Me GORDON CAMERON:** Et pendant ce temps-là,
25 Monsieur le Ministre, je vais vous demander si vous vous
26 rappelez que vous avez fait l'objet d'un interrogatoire du
27 conseil de la Commission le 21 février, à huis clos. Alors,
28 nous avons justement le compte-rendu de la réunion... de

1 l'entrevue publique qui a été faite. Avez-vous eu la chance
2 de le relire, ce compte-rendu?

3 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, merci, Maitre
4 Cameron. Oui, je me rappelle des deux réunions, la réunion
5 publique et la réunion à huis clos. Et j'ai eu l'occasion de
6 relire le compte-rendu des deux réunions.

7 **Me GORDON CAMERON:** Et le compte-rendu est-il
8 exact?

9 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** (Non interprété)

10 **Me GORDON CAMERON:** (Non interprété)

11 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. Je pense qu'ils
12 sont... ils reflètent exactement le contenu des conversations.

13 **Me GORDON CAMERON:** Et acceptez-vous qu'ils
14 soient présentés en preuve?

15 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. J'accepte.

16 **Me GORDON CAMERON:** Monsieur le Ministre,
17 nous sommes un peu serrés ce matin. Expliquez-nous votre
18 rôle dans la république et comment vous en êtes venu à être
19 nommé ministre de la Sécurité publique?

20 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, je vais essayer
21 d'être concis. J'étais agent de police en 1966 [sic]. En
22 1956 [sic], pardon. Et j'étais responsable d'intelligence,
23 de renseignement criminel, et crime organisé. J'étais nommé
24 chef, donc commissaire de police pendant 10 ans, jusqu'en
25 avril 2026 [sic]. Et, pendant cette période, j'étais aussi
26 président de l'Association canadienne des chefs de police
27 tant au niveau national qu'Ontario.

28 J'ai pris ma retraite en tant que policier en

1 avril 2015 et je me suis présenté dans la campagne dans la
2 circonscription de Scarborough Ouest. Et j'ai été élu en
3 aout 2015 et je suis devenu membre du Parlement.

4 Le 18 juillet, j'ai été nommé au Bureau du
5 Conseil privé et au Cabinet des ministres en tant que
6 ministre de la Sécurité du public [sic] et Réduction du crime
7 organisé. Et ensuite, en 2019, j'ai été nommé... en novembre
8 2019, j'ai été nommé ministre de la Sécurité publique et de
9 Préparation à l'état d'urgence.

10 Et après l'élection de 2023, j'ai été..
11 pardon, l'élection de 2021, j'ai été nommé ministre de la
12 Préparation à l'état d'urgence pour le Canada. Et en juillet
13 de l'année dernière, le premier ministre m'a nommé le
14 ministre de la Sécurité [sic].

15 **Me GORDON CAMERON:** Et si je comprends bien,
16 vous étiez ministre de la Sécurité publique de novembre 2019
17 à... jusqu'après les élections de 2019 et jusqu'en octobre
18 2021?

19 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, c'est ça.
20 J'étais... j'ai gardé ce poste jusqu'à ce qu'un autre individu
21 soit nommé. Et donc, après 2021.

22 **Me GORDON CAMERON:** Hier, nous avons eu un
23 haut fonctionnaire du ministère de la Sécurité publique.
24 J'aimerais maintenant votre point de vue en tant que
25 ministre. Vous étiez à la tête du ministère et responsable
26 de plusieurs agences. Pouvez-vous décrire vos fonctions pour
27 la commissaire?

28 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** En tant que ministre

1 de Sécurité publique, j'avais un certain nombre de
2 responsabilités.

3 J'étais ministre responsable de la Sécurité
4 publique qui a un sous-ministre, mais il y a aussi cinq
5 agences dans ce ministère auxquelles... qui se rapportent au
6 ministre, y compris la GRC, les Services frontaliers, le
7 Service de renseignement, le Service correctionnel et la
8 Commission de la délibération conditionnelle. Et donc, il y
9 a aussi des organismes d'examen qui sont... qui relèvent du
10 ministère.

11 Et certaines de ces... je dois définir les
12 responsabilités de ces individus, et il y a des lois pour
13 chacun des organismes qui définissent leurs pouvoirs et aussi
14 les pouvoirs du ministre à l'égard de ces organisations.

15 **Me GORDON CAMERON:** Décrivez de façon
16 générale comment vous interagissez avec le commissaire de la
17 GRC, le directeur du Service de renseignement. Alors,
18 quelles étaient vos relations avec ces divers chefs
19 d'organismes et d'agences?

20 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** J'avais une relation
21 très étroite. Le point de contact primordial au sein du
22 ministère, c'était le sous-ministre, monsieur Rob Stewart,
23 pendant les 10 ans que j'étais à ce poste.

24 Et donc, c'était surtout des questions de
25 politiques publiques et d'autres questions relatives au
26 ministère. J'interagissais aussi avec la commissaire de la
27 GRC, le Service canadien du renseignement, l'Agence des
28 services frontaliers, et le directeur de la Commission des

1 libérations conditionnelles.

2 J'avais des réunions régulières avec tous ces
3 intervenants et ils avaient aussi l'occasion de me faire des
4 séances de breffage sur leur portefeuille respectif. Et pour
5 chacune de ces agences, j'avais des pouvoirs d'approbation de
6 certaines activités pour lesquelles ils devaient soumettre
7 une demande.

8 **Me GORDON CAMERON:** Alors, je... on me dit de
9 respecter une cadence en fonction des interprètes.

10 Alors, vous avez décrit vos responsabilités à
11 l'égard des diverses agences relevant du ministère. Et quel
12 était votre rôle dans les directives ministérielles?

13 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** En tant que ministre,
14 j'étais responsable de donner des directives claires aux
15 agences qui relevaient du ministre. Et nous le faisons en
16 donnant, en émettant des directives écrites qui établissaient
17 les priorités de chaque agence.

18 Et, c'est pertinent pour les fins de la
19 discussion aujourd'hui, j'ai donné des directives
20 ministérielles au Service de renseignement et à la GRC
21 définissant ce que je voyais comme priorité pour ces agences.
22 Et l'intention était de leur donner les grandes orientations
23 à suivre dans les domaines qui devaient être priorisés.

24 **Me GORDON CAMERON:** Et avez-vous émis une
25 directive au Service de renseignement pendant votre mandat?

26 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

27 **Me GORDON CAMERON:** Et dans cette directive,
28 avez-vous fait... identifié l'ingérence étrangère?

1 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. C'était en fait
2 une chose que j'ai identifiée de façon spécifique. C'était
3 la deuxième priorité dans ma liste. Alors, ce n'était pas
4 une liste prioritaire, mais je pense que ça reflète bien
5 l'importance que nous y accordions.

6 **Me GORDON CAMERON:** Alors, je note que vous
7 avez été ministre de la Sécurité publique après l'élection de
8 2019. Quelle était votre perspective sur l'ingérence
9 étrangère au début de votre mandat?

10 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** J'ai eu l'occasion,
11 d'abord, comme je l'ai déjà mentionné, j'ai fait une longue
12 carrière dans les services policiers et j'étais au courant
13 des activités de certains états... acteurs étatiques par le
14 passé, et la menace que cela pouvait représenter pour les
15 intérêts nationaux du Canada, pour les citoyens, et aussi
16 pour les infrastructures critiques.

17 Et dans mon rôle avant de devenir ministre,
18 j'étais ministre de la Sécurité des frontières et de la
19 Réduction du crime organisé, j'avais aussi fait l'objet de
20 breffages dans... sur cette question.

21 Et donc... et quand j'ai été nommé, quand je
22 suis devenu ministre de la Sécurité publique, j'ai eu
23 plusieurs séances d'information sur des questions de sécurité
24 publique et, en particulier, des questions avec des activités
25 hostiles d'acteurs étatiques étrangers. Et aussi les risques
26 que cela posait pour le Canada.

27 **Me GORDON CAMERON:** Alors, laissez-moi
28 demander au greffier d'afficher WIT 64. W-I-T 64, s'il vous

1 plait. Paragraphe 13. Alors, c'est le compte-rendu de
2 l'entrevue avec le ministre Blair.

3 Alors, Monsieur le Ministre, vous voyez dans
4 le paragraphe 13 qu'il y a une description de votre compte-
5 rendu d'une séance de breffage par le Service de
6 renseignement après l'élection de 2019. Ça, c'est typique
7 des briefings que vous avez eus?

8 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

9 **Me GORDON CAMERON:** Et pourriez-vous nous
10 parler davantage de ce briefing de 2019?

11 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Le ministre, ça
12 faisait partie des briefings que j'ai reçus du Service
13 canadien de renseignement. Ils avaient des préoccupations
14 quant au processus de nomination en 2019 dans la
15 circonscription de Don Valley North, et ils m'ont donné des
16 renseignements qu'ils avaient reçus qui remettaient en
17 question le processus de nomination suggérant qu'il y avait
18 peut-être eu des anomalies quant au nombre de personnes qui
19 avaient participé et la possibilité qu'il y ait eu une
20 influence, une intervention ou une ingérence d'un acteur
21 étatique ou des représentants d'un acteur étranger.

22 **Me GORDON CAMERON:** Et au paragraphe 13, dans
23 ce résumé, vous décrivez votre réaction?

24 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Comme je l'ai
25 indiqué, dans d'autres rôles, quand j'étais dans le monde
26 policier et quand j'avais d'autres fonctions au sein du
27 gouvernement, j'ai eu l'occasion de bien comprendre la nature
28 des renseignements.

1 Un renseignement ou le renseignement, c'est
2 pas nécessairement une preuve factuelle. C'est simplement
3 des renseignements sur ce qu'on a observé. Et il faut
4 toujours s'enquérir sur la source d'une information pour
5 déterminer sa validité, sa probabilité et sa fiabilité. Est-
6 ce qu'il y a des propos qui corroborent les observations qui
7 ont été faites? Est-ce qu'il y a d'autres éléments qui
8 peuvent aider à valider les allégations?

9 Et ce qu'on m'a indiqué, c'est que à ce
10 moment-là, il n'y avait pas d'autres informations pouvant
11 corroborer les allégations. Et je me suis aussi renseigné à
12 savoir s'il y avait d'autres preuves au-delà du processus de
13 nomination indiquant qu'il y avait eu ingérence dans les
14 élections de 2019. Et à ce moment-là, on ne m'a pas indiqué
15 qu'il y avait eu un impact dans la circonscription comme
16 telle, ni dans le processus électoral lui-même.

17 Et donc, l'ingérence se limitait au processus
18 de nomination. Ma dernière question... la dernière question
19 que j'ai posée, c'est est-ce que vous me dites que le
20 candidat... est-ce que le candidat était au courant? Et,
21 encore une fois, on ne pouvait pas me dire oui ou non.

22 **L'INTERPRÈTE:** L'avocat demande qu'on affiche
23 le document CAN 3326.

24 **--- PIÈCE No. CAN 3326 :**

25 Letter from Public Safety Minister

26 **Me GORDON CAMERON:** Monsieur le Ministre,
27 dans votre témoignage à huis clos, peu de temps après être
28 nommé ministre, vous avez lancé une initiative. Et ça a été

1 mentionné aussi par des représentants ministériels dans leur
2 témoignage. Encore une fois, je vous demande votre
3 perspective en tant que ministre. Décrivez-nous la motion du
4 18 novembre 2020. Pourquoi avez-vous émis cette réponse?

5 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, il y avait une
6 motion le 18 novembre 2020 présenté à la Chambre des communes
7 où la Chambre demandait de l'information sur ce que le
8 gouvernement fait pour répondre aux menaces à la sécurité et
9 les institutions démocratiques dans notre pays.

10 Alors, nous avons fait... mon sous-ministre a
11 fait un excellent travail et son équipe ont fait un excellent
12 travail de même que le personnel du ministre, du bureau du
13 ministre.

14 Donc, nous avons préparé cette réponse à la
15 motion, parce que selon... quand on répond à une motion, on n'a
16 pas nécessairement l'attention des parlementaires et des
17 Canadiens, mais je savais que c'était très important pour que
18 le Canada défende ses institutions et pour que nous puissions
19 prendre les mesures nécessaires pour répondre aux menaces
20 d'ingérence étrangère.

21 J'estimais nécessaire d'informer les
22 parlementaires et les Canadiens de la nature des menaces.
23 Leur donner une idée des risques et aussi l'information sur
24 les choses que chacun peut faire pour réagir, que ce soit au
25 sein du gouvernement ou dans la population canadienne.

26 Et donc, la réponse dans ce document ne se
27 limite à l'ingérence étrangère. Nous avons aussi des
28 préoccupations par rapport aux activités hostiles d'acteurs

1 étatiques qui s'ingéraient dans nos infrastructures
2 critiques, dans le... les institutions de santé, nos capacités
3 de recherche. Il y avait aussi des cybermenaces qui étaient
4 significatives et très préoccupantes et contraires à
5 l'intérêt national.

6 Et le but de cette lettre, donc, était
7 d'informer mes collègues du Parlement et aussi en comptant
8 sur leur appui pour diffuser la lettre, informer les
9 Canadiens sur l'ampleur de la menace et informer les
10 Canadiens sur ce que le gouvernement faisait pour contrer ces
11 menaces.

12 **Me GORDON CAMERON:** Ce rapport a environ 12
13 pages. Et j'aimerais... je demanderais au greffier d'aller à
14 la page 11 du rapport. Si vous regardez sous le titre :
15 « Protections de nos citoyens et de nos communautés », le
16 paragraphe commence en disant :

17 « Le Canada ne tolérera pas le
18 harcèlement ou l'intimidation de ses
19 citoyens. » (Tel qu'interprété)

20 Dans votre témoignage à huis clos, et dans
21 les témoignages publics, nous avons exploré l'implication de
22 cette déclaration sur les communautés de la diaspora.
23 Pourriez-vous commenter?

24 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Il... c'est une
25 préoccupation qui se poursuit vis-à-vis des états hostiles
26 qui harcèlent nos citoyens. Et dans ce document, par
27 exemple, j'ai fait référence à l'opération Foxtrot, où le
28 gouvernement de la République populaire de Chine essayait de

1 collecter des renseignements et intimider des citoyens
2 canadiens.

3 J'ai passé toute ma vie à assurer la sécurité
4 de nos citoyens. Ça a toujours été mon boulot. Et j'estime
5 la meilleure façon d'assurer la protection de nos citoyens,
6 c'est d'ordonner les renseignements qu'il faut pour qu'ils se
7 protègent et aussi leur dire ce qu'ils doivent faire ou ce
8 qu'ils peuvent faire lorsqu'ils sont... ils font l'objet
9 d'intimidation ou de harcèlement. Et c'est important aussi
10 de réitérer que nous sommes là pour eux.

11 Et donc, pour moi c'était important de
12 préciser notre position comme quoi nous ne tolérerons pas
13 l'harcèlement et l'intimidation de nos citoyens. Et aussi...
14 et donc... et c'était aussi un message pour la République
15 populaire de la Chine comme quoi le gouvernement canadien
16 prend ces menaces au sérieux.

17 **Me GORDON CAMERON:** Dans un sens général, par
18 rapport aux renseignements qu'on vous donnait en tant que
19 ministre, laissez-moi vous poser la question suivante.
20 Aviez-vous un niveau de sécurité qui vous autorisait à
21 recevoir tous les renseignements?

22 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. J'avais le plus
23 haut de classification ou d'autorisation en matière de
24 sécurité. Donc, comme le greffier du Conseil privé.

25 **Me GORDON CAMERON:** Donc, il n'y a aucun
26 renseignement de sécurité auquel vous n'auriez pas accès?

27 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non, je n'avais aucune
28 restriction quant à la nature des renseignements qu'on

1 pouvait me communiquer.

2 **Me GORDON CAMERON:** Donc, comment les
3 renseignements classifiés vous ont-ils été présentés pendant
4 votre mandat?

5 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Il y a divers niveaux
6 de classification des documents protégés, et j'ai toujours
7 fait très attention dans le traitement de renseignements. Je
8 ne sors jamais le document de la pièce et je ne prends pas de
9 notes non plus, parce que ça pourrait compromettre la
10 sécurité du document.

11 Donc, en tant que ministre responsable de la
12 Sécurité publique, j'ai accès périodiquement à des documents
13 classifiés. Mais tout ce qui est top secret n'était partagé
14 avec moi que dans le contexte d'un espace sécurisé. Et donc,
15 pendant les 10 ans où j'étais ministre de la Sécurité
16 publique... [sonnerie de téléphone]. Je suis désolé. Il y a
17 ingérence.

18 **[RIRES]**

19 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Tout matériel très
20 secret a été partagé avec moi ici à Ottawa sur la rue Laurier
21 où il y a... là où mon bureau est placé. Et j'étais
22 fréquemment à Toronto au siège social du SCRS où on
23 partageait de l'information dans une salle protégée. Il y
24 avait des communications avec le directeur du SCRS qui était
25 là pour les breffages.

26 Parfois, c'était fait virtuellement, pendant
27 la pandémie; on ne pouvait utiliser des communications
28 sécuritaires. Et parfois, j'étais dans la salle et on me

1 présentait des documents.

2 **Me GORDON CAMERON:** Est-ce que vous pouvez
3 expliquer un petit peu plus cette expérience pour expliquer
4 qui ferait le breffage? C'est peut-être pas le même groupe à
5 chaque fois, mais typiquement, qui sont les personnes qui
6 vous débriefent et qui sont avec vous du côté ministériel?

7 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Dans chaque cas,
8 c'était le directeur avec son équipe. Le directeur adjoint
9 pouvait être présent dans la salle. De plus, pas dans chaque
10 cas, mais dans certains cas, il y avait le sous-ministre et
11 d'autres personnes de son... monsieur Rochon, par exemple,
12 pouvait être dans la salle.

13 Et de façon générale, mon chef d'équipe
14 pouvait être là pour les réunions qui avaient lieu à Ottawa.
15 Et quand j'étais à l'administration centrale, souvent j'étais
16 tout seul. Parfois, j'ai été par écran, virtuellement, et
17 sinon il y avait le personnel du SCRS qui venait présenter un
18 dossier et ça suffisait.

19 **Me GORDON CAMERON:** Je voudrais préciser un
20 détail dans votre témoignage. Quand vous parlez d'aller à
21 Toronto à l'administration centrale, je pense que c'est le
22 bureau régional.

23 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Je ne sais pas
24 si vous voulez donner l'adresse?

25 **Me GORDON CAMERON:** Non. C'était le bureau
26 régional?

27 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, c'est le bureau
28 régional du SCRS. J'ai fait... tout le travail que je faisais

1 à Toronto, j'étais souvent présent. Mais dans les dernières
2 semaines, oui, j'ai été aux séances de débriefage à Toronto.

3 **Me GORDON CAMERON:** Madame la Commissaire, ce
4 sont là toutes mes questions.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Contre-interrogatoire.
6 Le premier, c'est l'avocat pour la DRC.

7 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour, ministre
9 Blair.

10 L'Alliance démocratique du Canada.

11 Dans votre témoignage, vous avez parlé de la
12 désinformation et de la mésinformation. Est-ce que vous
13 pouvez expliquer un petit peu l'évolution?

14 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Il y a certains
15 nombres de façons qu'il peut y avoir de l'ingérence
16 étrangère. Parfois, c'est dirigé vers l'intimidation, la
17 coercition de certaines personnes et particuliers. Ça peut
18 prendre la forme de l'espionnage pour requérir de
19 l'information.

20 Mais l'un des défis auxquels on a fait face,
21 c'est la façon que les Canadiens et Canadiennes reçoivent la
22 plupart de leur information, par les médias sociaux. Il y a
23 une préoccupation de la mésinformation et la désinformation.
24 L'un, c'est fournir des fausses informations, et l'autre,
25 c'est plus malicieux. Non seulement pour désinformer, mais
26 de créer des perceptions publiques qui ne sont pas basées sur
27 les faits.

28 On a vu les activités des états hostiles et

1 si je peux, je ferais la différence entre tous les états qui...
2 tous les états essaient d'influencer d'autres états pour... à
3 leur meilleur intérêt. Mais quand il s'agit de
4 mésinformation et de désinformation, ça atteint un seuil
5 d'ingérence étrangère s'il agit de déception, si c'est
6 clandestin, et si c'est clairement avec l'intention de créer
7 du désaccord et du chaos.

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci. Quand est-ce
9 que c'est une preuve pour la sécurité publique, est-ce que
10 c'est possible que la désinformation ou la mésinformation
11 devient vraiment une menace pour la sécurité des Canadiens
12 quand il s'agit de violence, par exemple?

13 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Pendant que j'ai été
14 ministre de la Sécurité publique, il y a un certain nombre
15 d'efforts pour les fonctionnaires de la sécurité publique de
16 prendre des étapes nécessaires pour faire en sorte que les
17 Canadiens et Canadiennes soient en sécurité.

18 Mais malheureusement, il y avait beaucoup de
19 mésinformation et de la désinformation aussi qui a été
20 largement circulée parmi la population canadienne qui a
21 vraiment créé un obstacle pour la santé publique pour
22 protéger les Canadiens. Donc, ça peut être une menace pour
23 la sécurité du pays.

24 Et ce qu'on a vu aussi, l'une des intentions
25 de la désinformation, c'est de créer des divisions sociales
26 dans la société. Je pense que c'est un droit très protégé
27 d'avoir leurs propres opinions et d'exprimer leurs opinions,
28 en vertu de notre *Charte*, mais si ces opinions ont une... sont

1 influencées de façon négative par la désinformation pour
2 créer une division dans la société, ça peut être une
3 préoccupation pour la sécurité publique.

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ce que vous avez
5 mentionné, est-ce que c'est pendant la 43^e et 44^e élection?
6 Pour clarifier, là il s'agit pas forcément des informations
7 de mésinformation en ligne, mais le transfert de cette
8 question vis-à-vis d'une menace physique réelle, refuser de
9 porter un masque, par exemple, bloquer les gens pour arriver
10 pour le scrutin.

11 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** On a vu que c'était
12 tout un défi, mais d'après moi, c'était pas vraiment un
13 obstacle pour avoir des élections libres au Canada.

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'était pas par rapport
15 si ça atteignait le seuil, mais est-ce que c'était quelque
16 chose auquel le ministre a été au courant au moins pour
17 l'élection 2021?

18 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Mes fonctionnaires ne
19 m'ont pas fait de débriefage par rapport à la mésinformation,
20 la désinformation, pour les élections 2021. Mais je pense
21 que tous les Canadiens ont pu observé et ont reconnu qu'il y
22 avait toute une diversité d'information qui a été présente.

23 Et c'était une préoccupation. Mais ça n'a
24 pas atteint un seuil où les fonctionnaires disent que c'est
25 quelque chose auquel il faudrait répondre. En tout cas, pas
26 pour moi.

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** Vous avez mentionné,
28 mais c'est ma dernière question, vous avez mentionné qu'il y

1 avait plusieurs états hostiles quand vous avez parlé de la
2 désinformation dans vos réponses. Est-ce que la Russie
3 serait un de ces pays?

4 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** La Russie, oui.

5 **Me GUILLAUME SIROIS:** Au Canada ou ailleurs?

6 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Canada et ailleurs.

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** Dans nos élections
8 spécifiquement?

9 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je n'ai pas vu de
10 preuve par rapport aux efforts de la Russie pour influencer
11 nos élections par la désinformation. Mais je pense, et nous
12 avons pu observer un effort par plusieurs acteurs, y inclus
13 la Russie, de créer de la désinformation dans notre société,
14 mais pas forcément en ciblant les élections en 2021.

15 **Me GUILLAUME SIROIS:** En 2019 et 2021.

16 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Ni... dans ni l'une, ni
17 l'autre. Ils influençaient d'autres types d'opinions
18 publiques, mais je n'ai pas vu de preuve comme quoi il
19 s'était dirigé vis-à-vis des résultats des élections ni en
20 2019, ni en 2021.

21 **Me GUILLAUME SIROIS:** Il me reste plus de
22 temps.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maintenant, nous avons
24 pour la Coalition des droits humains.

25 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me HANNAH TAYLOR:**

26 **Me HANNAH TAYLOR:** Bonjour, Ministre.

27 Si je pourrais poser CAN 3326, si vous voulez
28 bien. On a déjà vu ce document ce matin, je pense. C'est

1 une lettre que vous avez écrite le 18 décembre 2020. Si on
2 peut passer à la page 3, au dernier paragraphe, sur cette
3 page.

4 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Pour clarification,
5 j'ai beaucoup d'aide de toute mon équipe et de fonctionnaires
6 m'ont aidé pour la rédaction de la lettre, mais j'ai tout
7 adopté et j'ai ajouté ma signature. Donc, c'est moi qui a
8 envoyé la lettre, mais c'était un effort de toute l'équipe.

9 **Me HANNAH TAYLOR:** Oui, c'était préparé par
10 un nombre d'acteurs, mais vous adoptez ce qui a été dans la
11 lettre. Vous êtes d'accord avec ce qui est dans la lettre.

12 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Merci beaucoup.

13 **Me HANNAH TAYLOR:** Ce paragraphe :

14 « Quand des états étrangers ciblent
15 les Canadiens ou des personnes qui
16 résident au Canada ou leur famille
17 cherchent à empêcher les membres des
18 communautés canadiennes d'avoir accès
19 à leurs droits et libertés
20 fondamentales. Si ces actes sont...
21 c'est important de contacter votre
22 police locale et je peux vous assurer
23 qu'on va tenir compte de vos
24 préoccupations. » (Tel
25 qu'interprété)

26 Vous vous rappelez de ça?

27 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Moi, j'y crois
28 vraiment. Si les gens pensent qu'ils sont l'objet de menaces

1 ou d'intimidation, c'est important qu'ils communiquent pour
2 trouver de l'aide.

3 **Me HANNAH TAYLOR:** Si on peut avoir COM 155.

4 **--- PIÈCE No. COM 155:**

5 Annual Report 2019

6 **Me HANNAH TAYLOR:** Et si on peut passer à la
7 page 258. Vous avez un rapport annuel de 2019. Ça va... je
8 peux vous le lire pour... on va s'assurer que c'est affiché.
9 Au paragraphe de... page 106, paragraphe 289, on note que :

10 « ... le printemps 2019, la
11 présentation au Comité des affaires...
12 sénatorial des affaires étrangères,
13 nous avons noté que ceux qui ont été
14 ciblés ne savent pas s'ils doivent
15 aller au SCRS, GRC, ou à la police
16 municipale et ils n'ont pas de
17 réponse uniforme des
18 fonctionnaires. » (Tel
19 qu'interprété)

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je pense qu'il vaudrait
21 mieux avoir le document devant nous. Le document est là,
22 mais ce serait bien d'avoir le bon paragraphe. Est-ce que
23 vous pouvez répéter le nom du paragraphe?

24 **Me HANNAH TAYLOR:** C'est le paragraphe 240...
25 289.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Paragraphe 289.

27 **Me HANNAH TAYLOR:** Page 106.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Voilà, vous y êtes.

1 **Me HANNAH TAYLOR:** Page 106 du document.

2 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, on a le
3 paragraphe 289.

4 **Me HANNAH TAYLOR:** Est-ce que vous pouvez
5 aller au PDF, page 106? Je suis désolée, j'aurais dû savoir
6 laquelle c'était. Alors, peut-être qu'on peut passer à autre
7 chose.

8 Au début des audiences, on a eu un panel des
9 représentants des diasporas qui expliquent que les personnes
10 ciblées dans la diaspora pensent que c'est une perte de temps
11 de contacter la police, car, d'après leur expérience, il ne
12 se passe rien. On les envoie à différentes agences. Est-ce
13 que vous êtes au courant que les membres des communautés ont
14 ces problèmes quand ils essaient de communiquer avec le... avec
15 les forces de l'ordre?

16 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je suis un agent de
17 police. C'était difficile dans ces communautés diverses pour
18 qu'ils puissent savoir et faire confiance aux forces de
19 l'ordre. Ce que j'ai essayé de faire dans la lettre que j'ai
20 publiée et déposée au Parlement, c'était fournir aux
21 Canadiens les contacts directs pour la GRC et pour le SCRS.
22 C'est dans cette lettre.

23 Et l'une des raisons pour laquelle j'ai parlé
24 de la police locale, car s'il y a une menace immédiate pour
25 la sécurité de quelqu'un, ça c'est un appel 911. Donc, c'est
26 très important que les Canadiens sachent que s'ils font
27 l'appel, quelqu'un va arriver pour les aider. Et c'était ça
28 l'information.

1 Et je reconnais que, oui, il y a bien des
2 communautés des diasporas viennent souvent de pays où ils ont
3 des expériences de... où ils manquent de confiance en la
4 police. Donc, c'est très... vraiment important de créer de la
5 confiance dans ces communautés pour que les gens sachent que
6 s'ils ont besoin d'aide, ils vont avoir de l'aide.

7 **Me HANNAH TAYLOR:** Quand il s'agit
8 d'ingérence étrangère avec les lignes de signalement ou par
9 les rapports publics, est-ce que vous savez que les
10 communautés des diasporas ont des difficultés pour accéder
11 ces questions?

12 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. Mais ce serait
13 préoccupant, car c'est établi pour que les gens puissent
14 rapporter leurs préoccupations et qu'ils soient en sécurité.
15 Donc, votre question souligne le besoin d'en faire plus pour
16 ces communautés pour que ce soit disponible pour eux dans des
17 façons qui sont appropriées au niveau de la langue et de la
18 culture pour que les gens puissent savoir, avoir confiance
19 que s'ils ont besoin d'aide, ils l'auront.

20 **Me HANNAH TAYLOR:** Vous avez reconnu qu'il y
21 a encore beaucoup de travail à faire pour que les forces de
22 l'ordre puisse tenir compte des problèmes des communautés des
23 diasporas. Est-ce que ça change votre opinion à savoir si
24 vous pouvez assurer que les Canadiens que leurs
25 préoccupations vont être... on va y répondre?

26 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui. Je peux vous
27 dire que j'ai représenté les services. J'étais président de
28 l'association nationale et je travaille de très près avec mes

1 collègues à tous les niveaux des forces de l'ordre au pays.

2 Je pense qu'il y a un effort très sincère
3 d'être en communication avec les communautés des diasporas
4 pour être là pour eux dans les langues et la culture
5 appropriées. Mais c'est un effort constant. Et en partie,
6 il s'agit d'offrir à ces citoyens... de les rassurer qu'on va
7 répondre de façon appropriée. Ça, j'ai essayé avec ce
8 document de les rassurer.

9 **Me HANNAH TAYLOR:** Merci beaucoup.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Avocat pour
11 Michael Chong.

12 **Me GIB van ERT:** Merci Commissaire, pas de
13 questions.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Parti conservateur.

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

16 **Me NANDO de LUCA:** Bonjour, Ministre Blair.
17 Patientez, s'il vous plait. J'ai dû changé d'équipement.

18 Ministre Blair, dans votre déclaration de
19 témoin, WIT 63... peut-être qu'on peut l'afficher.

20 **--- PIÈCE No. WIT 63:**

21 *In Camera Examination Summary: the*
22 *Honourable Bill Blair, Minister of*
23 *Defence*

24 **MR. NANDO de LUCA:** Au paragraphe 12. Là,
25 vous discutez de l'approbation des... en vertu... pour des
26 autorisations des mandats de perquisition. Est-ce que c'est
27 vrai que ça prend deux heures et demie, trois heures, pour
28 examiner pour ce genre de mandat?

1 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Et bien, ça dépend de
2 la complexité de la demande, mais en général, c'est ce temps-
3 là que ça prend.

4 **Me NANDO de LUCA:** Et dans votre expérience,
5 y inclus comme agent de police et chef de police
6 anciennement, est-ce que vous êtes d'accord que des demandes
7 pour ces mandats de perquisition, ça prend du temps, est-ce
8 que vous êtes d'accord que les retards pour l'approbation ou
9 pour une demande de... ça pourrait... d'un mandat de
10 perquisition... ça peut créer des problèmes?

11 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Il doit toujours avoir
12 un équilibre. Il y a la diligence due et il y a aussi
13 d'autres questions à tenir compte. Mais quand il y a des
14 retards, bien oui, ça peut être problématique.

15 **Me NANDO de LUCA:** Oui, ça peut nuire à
16 l'enquête.

17 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui.

18 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que je peux avoir
19 le document MC 53, MCC, pardon, 53.

20 **--- PIÈCE No. MCC 53:**

21 Bill Blair took months to approve
22 CSIS surveillance of Liberal
23 powerbroker, national-security source
24 says

25 **Me NANDO de LUCA:** Là, vous avez 2023, c'est
26 publié au mois de mai, et là il y a en haut de la page 2...

27 **Me ERIN DANN:** Commissaire, je suis désolée
28 d'interrompre, mais je pense qu'il y a une préoccupation à

1 savoir si cette question peut aller au-delà de ces premières
2 audiences.

3 Et vous avez mentionné dans vos remarques
4 préliminaires, c'est par rapport aux allégations pour les
5 élections générales de 2019 et 2021. Alors, comme noté,
6 d'autres questions par rapport à l'ingérence peuvent être...
7 pourront être pour d'autres audiences plus tard.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Allez-y avec vos
9 questions et je vais voir si c'est en dehors de la portée de
10 ces audiences.

11 **Me NANDO de LUCA:** Il y a un passage qui a
12 été surligné dans le document en mauve. Lisez-le pour votre
13 gouverne. Mais, dans ce passage, on suggère qu'il y a eu un
14 retard injustifié dans votre approbation d'un mandat de
15 perquisition... un mandat pour la surveillance de Michael Chan
16 en... dans la période avant l'élection de 2019 [sic].

17 Pourquoi avez-vous tardé à approuver le
18 mandat?

19 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Écoutez, ce paragraphe
20 n'est pas fondé. Il n'y a pas eu un délai de plusieurs mois.
21 Le document en question m'a été soumis le 11 mai et je l'ai
22 signé le même jour, trois heures plus tard.

23 **Me NANDO de LUCA:** D'accord. Merci. Voilà.
24 C'était ma question. Merci.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Le conseiller pour Jenny
26 Kwan, s'il vous plait.

27 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:**

28 **Me MANI KAKKAR:** (Non interprété)

1 L'HON. WILLIAM BLAIR: (Non interprété)

2 Me MANI KAKKAR: Alors, Monsieur le Ministre,
3 en quoi consiste votre responsabilité vis-à-vis les mesures
4 de réduction de la menace?

5 L'HON. WILLIAM BLAIR: Je n'ai pas besoin
6 d'approuver, mais le Service... les mesures... mais le Service du
7 renseignement doit forcément m'en informer.

8 Me MANI KAKKAR: Laissez-moi prendre un pas
9 de recul. Est-ce que vous pourriez demander au Service de
10 renseignement au sujet d'un incident ou d'une situation?

11 L'HON. WILLIAM BLAIR: Oui, je serais en
12 droit de le faire.

13 Me MANI KAKKAR: Et pendant votre mandat,
14 est-ce que le Service de renseignement vous a posé des
15 questions sur des actes ciblés?

16 L'HON. WILLIAM BLAIR: J'ai pas eu de demande
17 de la part du Service de renseignement pour des mesures de
18 réduction de la menace, mais il y avait des préoccupations
19 qui ont été préoccupées par rapport à de l'ingérence dans les
20 centres de recherche et nous avons suggéré des mesures qui
21 peuvent être prises.

22 Et, effectivement, le Service canadien du
23 renseignement a donc communiqué avec ces établissements pour
24 les informer de la nature du risque et les aider à prendre
25 des mesures correctrices.

26 Me MANI KAKKAR: Alors, vous avez donc, en
27 pourparlers avec le Service du renseignement, élaboré des
28 mesures?

1 L'HON. WILLIAM BLAIR: (Non interprété)

2 Me MANI KAKKAR: Et est-ce que... (non
3 interprété).

4 L'HON. WILLIAM BLAIR: (Non interprété)

5 Me MANI KAKKAR: Est-ce que on vous a informé
6 d'une mesure de réduction de la menace entreprise par le
7 Service du renseignement pendant la période électorale?

8 L'HON. WILLIAM BLAIR: Oui. J'ai eu une
9 discussion et je savais que le Service du renseignement avait
10 l'intention. Moi, j'étais préoccupé aussi. Donc, j'ai parlé
11 avec le directeur du Service de renseignement quant à des
12 membres du Parlement ou du gouvernement qui auraient pu faire
13 l'objet d'une influence dont il n'était pas conscient à cause
14 des gestes d'un acteur étatique hostile.

15 Il était important de donner suffisamment
16 d'information aux parlementaires pour qu'ils reconnaissent ce
17 genre d'ingérence et qu'ils sachent comment se protéger et
18 aussi qu'ils sachent que le Service canadien de renseignement
19 est là pour les appuyer et les aider.

20 Donc, nous en avons parlé. Le Service du
21 renseignement ne m'a donné de nom, ni avec... quels étaient les
22 renseignements qu'ils allaient partager avec les
23 parlementaires. Mais il y a des briefings défensifs ou
24 proactifs que le Service canadien du renseignement faisait
25 avec certains individus et les parlementaires en particulier.

26 Me MANI KAKKAR: Alors, est-ce que vous
27 auriez su qui... est-ce que vous seriez au courant qu'il y
28 aurait eu une séance de breffage?

1 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Non. Il n'y avait de
2 mécanisme où... selon lequel le Service du renseignement me
3 disait qu'il y a eu une séance d'information, ni avec qui.
4 Et quand j'étais ministre de la Sécurité publique, je ne
5 savais... je n'étais pas mis au courant.

6 Nous avons parlé du processus comme tel, mais
7 le Service du renseignement ne m'indiquait pas qui était les
8 gens qui faisaient l'objet d'un breffage.

9 **Me MANI KAKKAR:** Donc, votre fonction était
10 donc... est-ce que vous aviez une façon de superviser si... pour
11 savoir si les mesures de réduction de la menace étaient
12 efficaces et produisaient des résultats?

13 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** C'est une question
14 opérationnelle pour le Service du renseignement. Alors, ça
15 ne veut pas dire que... alors, moi je ne gérais pas les
16 enquêtes ou les activités de collecte de renseignement ou
17 leurs opérations pour atténuer une menace.

18 Moi, je devais indiquer quelles étaient les
19 priorités et où il était nécessaire pour le Service du
20 renseignement de demander l'autorisation avant d'entreprendre
21 une initiative. Alors, la collecte du renseignement, le
22 partage de ces renseignements, et l'évaluation de la menace
23 étaient la responsabilité du Service de renseignement.

24 **Me MANI KAKKAR:** Merci beaucoup, Monsieur le
25 Ministre.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. L'avocate de Han
27 Dong.

28 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me EMILY YOUNG:**

1 **Me EMILY YOUNG:** Bonjour, Monsieur le
2 Ministre. Madame la Commissaire.

3 Je demanderais au greffier d'afficher WIT 64,
4 paragraphe 13.

5 Monsieur le Ministre, vous avez déjà parlé du
6 briefing dont... auquel on fait allusion avec maitre Cameron ce
7 matin. Alors, quand vous regardez le paragraphe 13 ici, vous
8 dites que vous n'étiez pas préoccupé par les renseignements
9 concernant la circonscription de Don Valley North au moment
10 où vous avez été informé?

11 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Je pense que c'était
12 important que le Service du renseignement m'en informe, mais
13 ça ne m'a pas préoccupé à la lumière de ces renseignements
14 quant au processus dans la circonscription ni au résultat.
15 Rien dans cette séance de breffage ne m'indiquait que
16 monsieur Dong était en danger ou compromis.

17 **Me EMILY YOUNG:** Vous avez donné trois
18 raisons spécifiques indiquant pourquoi vous n'étiez pas
19 inquiet de la situation à ce moment-là. Alors, j'aimerais
20 vous donner l'occasion de commenter vos motifs.

21 **L'HON. WILLIAM BLAIR:** Oui, les trois motifs
22 que j'ai indiqués dans mon témoignage, alors, je me suis
23 renseigné sur la source de l'information à savoir est-ce que
24 c'était une source ou plusieurs sources. Ou est-ce que cet
25 individu avait déjà donné de l'information, autrement dit,
26 est-ce qu'il était... c'était une source reconnue et fiable?
27 Est-ce qu'il y avait d'autres éléments pour corroborer les
28 allégations dont CSIS avait été informé?

1 Parce que il faut comprendre que
2 l'intelligence, ce n'est pas la même chose que la vérité.
3 C'est souvent un fil qui motive une enquête plus approfondie.
4 Et il faut aussi que ça... qu'on détermine toujours la
5 fiabilité de l'information.

6 La seconde question que j'ai posée, c'est de
7 savoir s'il y avait un renseignement qui suggère que monsieur
8 Dong était au courant de cette ingérence éventuelle. Et ce
9 que le Service du renseignement m'a dit, c'est que non, il
10 n'y avait aucune preuve qui suggérerait que monsieur Dong était
11 au courant.

12 Et la préoccupation que j'avais depuis
13 longtemps, c'était de protéger l'intégrité de nos élections.
14 Et je voulais m'assurer si... il faut pas oublier que j'étais
15 saisi de cette histoire après l'élection, et je voulais
16 savoir s'il y avait à ce qu'il y ait une influence qui avait...
17 qui aurait compromis les résultats de l'élection dans la
18 circonscription Don Valley North, et la réponse c'était non.

19 **Me EMILY YOUNG:** Merci. Je n'ai pas d'autres
20 questions.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ré-interrogatoire? [sic]

22 **Me BARNEY BRUCKER:** Pas d'autres questions.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ré-interrogatoire par
24 l'avocat de la Commission? Aucune question.

25 **Me GORDON CAMERON:** Je n'ai pas de ré-
26 interrogatoire, mais j'aimerais faire une observation. La
27 question du délai des mandats n'est pas l'objet de cette
28 Commission.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, nous allons
2 prendre une pause de cinq minutes pour changer de témoin.

3 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

4 Cette séance de la Commission d'ingérence est
5 en pause.

6 --- La séance est suspendue à 12 h 20

7 --- La séance est reprise à 12 h 43

8 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

9 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
10 étrangère a repris.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, désolée du retard,
12 mais nous sommes prêts maintenant.

13 **Me ERIN DANN:** Merci, Madame la Commissaire.
14 Erin Dann, avocate de la Commission. Notre prochain témoin
15 est monsieur LeBlanc. Le ministre LeBlanc.

16 **LE GREFFIER:** Veuillez indiquer votre nom et
17 épeler votre prénom pour le dossier.

18 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Dominic LeBlanc.

19 **LE GREFFIER:** Et épelez votre prénom, s'il
20 vous plaît?

21 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** D-O-M-I-N-I-C.

22 **LE GREFFIER:** OK. Et votre dernier nom?

23 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** C'est L-E-B
24 majuscule - les Acadiens, c'est un B majuscule - L-A-N-C. La
25 Commissaire est québécoise, elle va comprendre ça.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui. Je réalise surtout
27 qu'on a fait une erreur.

28 **LE GREFFIER:** Jurez-vous que le témoi..

1 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Ah oui?

2 COMMISSAIRE HOGUE: C'est écrit petit « b »
3 sur votre...

4 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Ah, OK, j'ai pas
5 remarqué.

6 LE GREFFIER: Jurez-vous que le témoignage
7 que vous allez rendre sera la vérité, toute la vérité, et
8 rien que la vérité?

9 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Je le jure.

10 --- L'HON. DOMINIC LeBLANC, Assermenté:

11 LE GREFFIER: Merci beaucoup.

12 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Merci à vous.

13 LE GREFFIER: Procédez.

14 --- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me ERIN DANN:

15 Me ERIN DANN: Bon après-midi. Ministre
16 LeBlanc, vous vous rappelez avoir été interviewé par l'avocat
17 de la Commission le 22 septembre [sic] 2024?

18 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

19 Me ERIN DANN: Alors, c'est le compte-rendu
20 et c'est le document WIT 65.

21 L'INTERPRÈTE: Le 22 février 2024.

22 --- PIÈCE No. WIT 65:

23 Public Interview Summary: the
24 Honourable Dominic LeBlanc

25 Me ERIN DANN: Vous avez été interviewé. Ça
26 c'est le compte-rendu. Avez-vous eu la chance de le lire?

27 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

28 Me ERIN DANN: Est-il exact?

1 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

2 Me ERIN DANN: Et l'acceptez-vous qu'il soit
3 soumis comme preuve au dossier?

4 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

5 Me ERIN DANN: Nous allons maintenant passer
6 à WIT 52.

7 --- PIÈCE No. WIT 52:

8 Public Summary of *In Camera*

9 Examination: Minister Dominic LeBlanc

10 Me ERIN DANN: Alors, c'est un compte-rendu
11 de votre témoignage à huis clos. Avez-vous eu la chance de
12 regarder le compte-rendu?

13 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

14 Me ERIN DANN: Est-il exact?

15 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

16 Me ERIN DANN: Et l'acceptez-vous comme
17 preuve aux fins du dossier pour la Commission?

18 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

19 Me ERIN DANN: Vous avez exercé plusieurs
20 rôles et fonctions au sein du gouvernement et du Cabinet. Je
21 vais essayer de, donc, de reprendre avec vous tous les postes
22 que vous occupez depuis 2018. Et corrigez-moi si je me
23 trompe.

24 Donc, si je comprends bien, en aout 2018,
25 vous avez été nommé ministre des Affaires
26 intergouvernementales, poste que vous avez occupé jusqu'en
27 2019.

28 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Oui.

1 **Me ERIN DANN:** Et après l'élection de 2019,
2 vous avez été nommé président de ce qui était à ce moment-là
3 le Conseil privé de la Reine, qui comprenait la
4 responsabilité... le portefeuille des institutions
5 démocratiques.

6 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

7 **Me ERIN DANN:** En septembre [sic] 2020, vous
8 avez été nommé ministre des Affaires intergouvernementales et
9 on vous a aussi confié le portefeuille des Institutions
10 démocratiques et de la Sécurité publique [sic].

11 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** (Non interprété)

12 **Me ERIN DANN:** Et après l'élection de 2021,
13 vous avez été nommé ministre des Affaires
14 intergouvernementales et avez gardé le portefeuille des
15 Institutions démocratiques.

16 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Et on m'a
17 confié les Affaires communautaires en plus.

18 **Me ERIN DANN:** En 2023, vous avez été nommé
19 ministre de la Sécurité publique, des Institutions
20 démocratiques et des Affaires intergouvernementales.

21 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

22 **Me ERIN DANN:** (Non interprété)

23 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** J'ai de la
24 difficulté à garder un emploi, vous voyez.

25 **(RIRES)**

26 **Me ERIN DANN:** Je vais centrer mes questions
27 aujourd'hui surtout sur vos responsabilités en tant que
28 ministre des Affaires... des Institutions démocratiques.

1 Pouvez-vous décrire votre rôle ou votre mandat par rapport à
2 ce portefeuille?

3 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Les institutions
4 démocratiques, c'est surtout un secrétariat à l'intérieur du
5 Bureau du Conseil privé pour développer des politiques,
6 considérer des changements législatifs, par exemple, pour
7 appuyer la capacité des Canadiens d'avoir des élections
8 libres et bien sécurées. C'est une fonction de politiques
9 publiques, évidemment, l'Agence d'élections Canada est
10 indépendante, gère la mécanique de nos élections, mais c'est
11 la façon que le gouvernement et l'Exécutif, le Conseil des
12 ministres interagit avec l'appareil électoral.

13 **Me ERIN DANN:** Merci.

14 Et je poserai mes questions en anglais, mais,
15 évidemment, sentez-vous libre de répondre en français. Je
16 vais vous poser mes questions en anglais.

17 Donc, la ministre Gould nous parlait ce matin
18 de son travail qui consistait à élaborer un plan pour
19 protéger les institutions démocratiques. Vos responsabilités
20 comprenaient la revue de ce plan, n'est-ce pas?

21 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Madame Gould
22 était la ministre jusqu'aux élections de 2019. Et je me
23 rappelle qu'elle est venue au Cabinet, justement, elle a
24 soumis son plan au Cabinet. Et je me rappelle aussi avoir eu
25 des conversations avec elle au sujet de ce plan.

26 Et après l'élection de 2019, quand on m'a
27 confié ce portefeuille. L'un des mandats que j'ai reçus du
28 premier ministre était de revoir le plan et d'évaluer son

1 recommandations qui ont été faites par... pardon... par les gens
2 que nous avons mentionnés, y compris le Rapport Judd. Et
3 vous vous rappelez des recommandations qui ont été faites
4 dans ce rapport. L'une d'entre elles, qui n'a pas été mise
5 en œuvre... je vais vous demander de faire défiler le document...
6 alors, la recommandation numéro 2, que le protocole
7 couvrirait la période précédant l'élection.

8 Pourquoi cette recommandation particulière
9 n'a pas été mise en œuvre, d'après vous?

10 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Ça aurait été basé
11 sur des conseils que j'aurais reçus de hauts fonctionnaires
12 du Bureau du Conseil privé. Dans un contexte où nous ne
13 sommes pas en période électorale, le principe de la
14 responsabilité ministérielle prévaut.

15 Donc, les ministres sont responsables des
16 questions de sécurité nationale. Des agences de sécurité
17 nationale ont le droit... ont le pouvoir de travailler avec le
18 ministre en poste. Donc, cette recommandation, la convention
19 de transition s'applique dans la période électorale, parce
20 que quand le gouvernement est candidat pour se succéder à
21 lui-même.

22 Alors, le gouvernement doit faire preuve de
23 restrictions pendant la période de convention, comme il est
24 approprié, et c'est la raison pour laquelle le Panel et le
25 protocole ont été conçus pour entrer en vigueur quand le
26 gouvernement élu n'est plus à même de se prononcer sur la
27 conduite de l'élection parce qu'il est partie prenante.

28 **Me ERIN DANN:** Alors, passons au prochain

1 sujet. Quand et où avez-vous reçu un document classifié en
2 votre capacité de ministre des Affaires intergouvernementales
3 et ministre des Institutions démocratiques? Donc, si je
4 comprends bien, c'était rare qu'on vous donnait des documents
5 classifiés, n'est-ce pas?

6 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. En tant que
7 ministre des Affaires démocratiques... des Institutions
8 démocratiques, je ne consommais pas régulièrement des
9 produits de renseignement ou des documents ou des briefings
10 venant de responsables du renseignement.

11 Et quand je suis devenu ministre de la
12 Sécurité publique l'été dernier, je vois bien les différences
13 dans les responsabilités opérationnelles que cela implique.
14 Mais en tant que ministre des Institutions démocratiques,
15 j'avais beaucoup moins. Je recevais des briefings de niveau
16 très général à quelques occasions.

17 Le premier aurait été en mars 2020, si j'ai
18 bonne mémoire. C'était la veille de la déclaration de la
19 pandémie, donc c'était un moment mémorable. Mais c'était
20 surtout un rapport qui décrivait la situation d'ensemble et
21 c'était la première occasion que j'ai eue de savoir qu'est-ce
22 qui avait été observé quant aux acteurs étatiques malicieux
23 et de leur tentative de s'ingérer dans les élections de 2019.

24 Et donc, c'était pour me donner une
25 compréhension générale de la situation de ces acteurs
26 étatiques dans la sphère de l'ingérence étrangère, mais il y
27 avait très peu... il n'y avait pas de détails sur des
28 circonscriptions ou des incidents particuliers. Donc,

1 c'était vraiment un document de sensibilisation davantage.

2 Vous avez fait référence au Rapport Judd. À
3 mesure que nous réfléchissions à la façon dont nous voulions
4 ajuster le protocole et nous préparer aux prochaines
5 élections, donc, c'était une introduction pour moi. C'était
6 donc un briefing du Service de renseignement, mais beaucoup
7 moins précis que ce que recevrait le ministre des Affaires...
8 de la Sécurité publique.

9 **Me ERIN DANN:** Nous avons entendu de la
10 ministre Gould ce matin qu'en élaborant le plan pour protéger
11 la démocratie, elle avait que des réunions mensuelles à peu
12 près une fois par mois avec le SCRS, le CST, le Bureau du
13 Conseil privé.

14 Elle recevait les informations de RRM, si
15 j'ai bien compris. Et c'était de façon générale, comme vous
16 l'avez décrit. Des débriefages de haut niveau et non pas
17 pour des incidents particuliers ou des lieux géographiques
18 particuliers.

19 Si j'ai bien compris, vous n'aviez pas ces
20 séances de débriefage mensuelles. Est-ce que vous pouvez
21 expliquer la différence d'approche?

22 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Et bien, peut-être
23 qu'il y a trois explications. Tout d'abord, en septembre
24 2019, j'ai eu un transplant des cellules souches pour traiter
25 un cancer du sang très rare. Alors, je suis venu de Montréal
26 et je suis reparti à Montréal le même jour. Donc, j'étais en
27 train de récupérer ma santé.

28 L'évaluation était que le plan que Karina

1 avait mis en place fonctionnait et l'information au départ,
2 c'est que ça avait bien réussi et on avait reconnu qu'il
3 faudrait des ajustements ou tenir compte de recommandations
4 de sécurité des parlementaires ou de Rapport Judd. Mais
5 c'était donc moins grand que l'élaboration du plan à partir
6 du début.

7 Au départ, Karina Gould avait mis en place ce
8 plan pour protéger la démocratie. Il n'y avait rien de tel
9 qui existait. Elle a créé l'infrastructure à partir de zéro.
10 C'était la première fois que le gouvernement fédéral a mis en
11 place ces mécanismes pour détecter et bloquer l'ingérence
12 étrangère.

13 Donc, tout ça, c'était des éléments nouveaux
14 et on était satisfait avec comment ça fonctionnait. On a
15 reconnu qu'on s'est engagés pour les examiner, les ajuster.

16 Et ensuite, il y a aussi eu COVID, la
17 pandémie qui est arrivée. Donc, c'était le jour après mon
18 premier débriefage. Comme bien des Canadiens, je suis
19 retourné au Nouveau-Brunswick. J'avais encore la santé
20 fragile. Je récupérais du transplant encore.

21 Et on était en train de bâtir
22 l'infrastructure du gouvernement pour permettre aux ministres
23 de recevoir des renseignements classifiés à partir de leur
24 résidence. Donc, tout ça, ça a changé rapidement. Et dès
25 l'automne, tout le monde était déjà dans une autre routine.

26 Mais le besoin pour avoir des briefages
27 mensuels ou pour voyager en Californie pour rencontrer les
28 entreprises des médias sociaux, c'était pas nécessaire vu

1 qu'elle avait déjà fait le travail.

2 **Me ERIN DANN:** Revenu à cette séance de mars
3 2020, CAN 15506.

4 Ici vous avez, c'est daté du 9 mars 2020,
5 c'est un... pour le conseiller à la sécurité nationale et au
6 renseignement, et pour un des breffages pour vous dans votre
7 capacité de président du Bureau du Conseil privé.

8 Hier, on a entendu le fait que les notes de
9 breffage ne sont pas strictement appliquées. Donc, je veux
10 passer à travers ce document pour bien comprendre quels
11 sujets ont fait l'objet de ce débriefage.

12 Si on regarde le résumé à la première page,
13 on a indiqué que la raison d'être de la réunion, c'est de
14 fournir au ministre :

15 « ...un résumé des activités liées à la
16 sécurité pour protéger l'élection de
17 2019 et faire un survol de
18 l'environnement de menaces par
19 rapport à l'ingérence étrangère. »
20 (Tel qu'interprété)

21 Est-ce que ça concorde avec ce que vous vous
22 rappelez par rapport à la raison d'être?

23 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

24 **Me ERIN DANN:** Et dans ce résumé, troisième
25 point, lettre de mandat du mois de décembre indique que vous
26 devez :

27 « ... faire un examen des mesures mises
28 en place pour protéger le processus

1 électoral et pour émettre des
2 recommandations. » (Tel
3 qu'interprété)

4 Est-ce que ça concorde avec votre souvenir de
5 la lettre de mandat que vous avez reçue au moins de décembre?

6 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

7 **Me ERIN DANN:** Et ensuite, prochain point, ça
8 indique que madame Bruce, qui était chef de CST, et monsieur
9 Vigneault, le chef-directeur du SCRS, vont continuer à vous
10 parler des observations par rapport aux menaces de l'élection
11 générale de 2019.

12 Est-ce qu'ils ont bien fourni des
13 informations par rapport aux menaces potentielles avant
14 l'élection de 2019?

15 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

16 **Me ERIN DANN:** Si nous pouvons passer à la
17 page 3 du document. Pour descendre en bas de page. Là, vous
18 avez une boîte qui indique qu'il y avait une discussion des
19 mesures de réduction de menaces que le gouvernement avait
20 fait avant l'élection de 2019. Est-ce que vous vous rappelez
21 avoir reçu des informations sur ces mesures de réduction de
22 la menace?

23 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Non, je ne me
24 rappelle pas. Je vois qu'on parle du gouvernement du
25 Pakistan. Je ne me rappelle pas d'une conversation par
26 rapport à ces mesures de réduction du SCRS.

27 **Me ERIN DANN:** Si on va à la page 8 du
28 document. Si on peut descendre un petit peu plus bas. Là,

1 il y a un titre qui indique « Ce que nous avons vu ». Et là
2 dans les points, ça indique que nous n'avons pas observé
3 aucune activité.

4 Pour situer le contexte, il y a une
5 discussion avant sur le groupe de travail SITE. Et je
6 suppose, corrigez-moi si j'ai tort. Mais « nous », c'est le
7 Panel. Alors :

8 « Nous n'avons pas observé des
9 activités qui ont atteint le seuil
10 pour une annonce publique ou que ça
11 affecté l'élection libre et juste, y
12 inclus dans l'espace en ligne. »
13 (Tel qu'interprété)

14 Est-ce que vous vous rappelez d'avoir eu ces
15 informations de cette réunion?

16 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Et c'était
17 vraiment l'une des conclusions les plus importantes pour moi
18 à partir de ce débriefage de haut niveau. C'est que les
19 hauts fonctionnaires du pays et des agences de sécurité ont
20 confirmé que l'élection de 2019 a été libre et juste et
21 l'ingérence étrangère n'a pas affecté le résultat, y inclus
22 dans les circonscriptions particulières.

23 Donc, je me rappelle d'avoir entendu de leur
24 part que en tant que... de leur point de vue respectif, ça été
25 très réussi toutes les mesures en place.

26 **Me ERIN DANN:** Est-ce que vous vous rappelez
27 aussi que :

28 « Ce n'est pas la même chose que de

1 dire que nous n'avons rien vu du
2 tout. » (Tel qu'interprété)

3 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Voilà pourquoi
4 je dis qu'il y a eu des essais et ça existe depuis des
5 décennies. Et là, il parlerait de ce genre de situation de
6 contexte. Mais le premier point, c'est ça qui était
7 important, c'est que l'élection a été décidée par les
8 Canadiens et les Canadiennes au Canada.

9 **Me ERIN DANN:** Passons maintenant à la page
10 du document. Ici, on voit un titre, menaces... « Mise à
11 jour sur la menace de Chine ». Et puis il y a des points où
12 il y a des caviardages. Vous avez au troisième point :
13 « Des incidents particuliers ont
14 suggéré une ingérence qui ont été...
15 les clients pertinents ont été
16 informés pendant la période
17 électorale, surtout sur Don Valley. »
18 (Tel qu'interprété)

19 Est-ce que vous vous rappelez de ça?

20 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Comme j'ai dit... pis
21 d'ailleurs, la première fois que j'ai vu ce document ici,
22 c'est quand je me préparais pour ces audiences. Alors, moi,
23 comme ministre qui reçoit un briefing des hauts
24 fonctionnaires, je ne vois pas leurs notes qui ont été
25 préparées par leurs collègues pour la réunion. Alors, la
26 première fois que je savais qu'ils avaient des notes comme
27 ça, honnêtement, c'est quand j'ai vu et quand je me préparais
28 pour l'audience et j'ai vu vos documents.

1 Je crois comprendre aussi que cette section
2 ici, c'était comme si vous avez besoin de d'autres
3 renseignements, c'est même supplémentaire à la section
4 principale ou primaire du document. Et, comme j'ai dit, ma...
5 mon impression, c'était qu'ils voulaient me donner une
6 perspective plus globale à un haut niveau en termes du
7 contexte des menaces.

8 Mais moi, je ne rappelle... je ne me rappelle
9 pas du tout qu'on a rentré dans les détails aussi précis
10 qu'une circonscription et qu'un pays en particulier avait
11 fait quelque chose, supposément, dans une circonscription.
12 Je ne... j'ai aucun... la première fois que j'ai appris les
13 allégations de ce comté-là, c'était quand c'était public
14 suite à des fuites, et c'était rendu public l'année passée.

15 **Me ERIN DANN:** Donc, vous allez peut-être
16 répondre rapidement à nos prochaines questions étant donné
17 que vous avez indiqué que c'était des débriefages de nature
18 générale. Alors, pour passer à un autre document, SUM 3.

19 **--- PIÈCE No. CAN.SUM 3:**

20 People's Republic of China Officials
21 - Foreign Interference Activities in
22 Greater Vancouver in the 2019 General
23 Election

24 **Me ERIN DANN:** Monsieur le Ministre, il y
25 avait un certain nombre de résumés qui ont été produits pour
26 cette Commission sur différentes questions par rapport aux
27 élections de 2019 et 2021. Alors, brièvement, je voudrais
28 demander si vous étiez au courant de renseignements par

1 rapport à ces différentes questions à l'époque... à l'époque
2 des élections de 2019 et 2021.

3 Alors, en premier, vous avez l'ingérence, et
4 éventuellement... à Vancouver. Et au paragraphe 3,
5 l'utilisation des agents pour du... de la RPC pour des
6 évènements communautaires. Est-ce que ce sont des
7 informations que vous avez reçues en 2020 suite à l'élection
8 de 2019?

9 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Et dans votre
10 introduction, vous avez indiqué avant l'élection de 2019.
11 Donc, même ce niveau de détail, je ne l'aurai pas eu avant
12 l'élection de 2019.

13 Quand je suis devenu ministre responsable
14 pour les Institutions démocratiques, c'est-à-dire après
15 l'élection de 2019, les fonctionnaires qui fournissaient les
16 séances d'information mettaient l'accent certainement sur la
17 Chine comme étant l'un des pays qui essayait le plus
18 fréquemment de s'ingérer. Alors, je ne me rappelle pas de
19 détails d'évènements communautaires local à Vancouver.

20 La première fois que j'ai vu ces résumés,
21 c'était en préparant cette Commission... pour cette audience.
22 Et là, il y a beaucoup de mises en garde de ce résumé. On ne
23 sait pas à quel moment il y a eu ces renseignements, quand
24 ces renseignements ont été collectés. On n'a pas le contexte
25 par rapport à d'autres renseignements. On ne sait pas si
26 c'est une seule source. On sait pas s'il y avait
27 corroboration.

28 Donc, je voudrais faire attention de ne pas

1 faire commentaire sur ces évènements précis à part d'avoir vu
2 ces résumés avant de comparaître aujourd'hui.

3 **Me ERIN DANN:** Oui, je ne veux pas vous
4 parler du fond, mais je cherche seulement à comprendre si
5 vous auriez été informé sur ces questions dans votre capacité
6 avec les responsabilités pour les institutions démocratiques?

7 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Ils auraient parlé,
8 oui, des agents, de la façon que des acteurs hostiles
9 essaient de s'ingérer. J'aurais compris que la Chine était
10 très présente dans cette activité. Mais est-ce que c'est
11 dans la ville de Vancouver et est-ce que c'était dans des
12 évènements communautaires? Ça, je l'aurais pas su.

13 **Me ERIN DANN:** Et si nous pouvons maintenant
14 aller à SUM 10.

15 **--- PIÈCE No. CAN.SUM 10:**

16 People's Republic of China Threat
17 Actors, Contact with Candidates and
18 Staff, and Funding of Threat Actors

19 **Me ERIN DANN:** Là, vous avez un résumé,
20 Monsieur le Ministre, par rapport aux acteurs de la RPC et
21 par rapport au financement de ces acteurs. On mentionne 11
22 candidats, 13 membres de personnel politique, et le transfert
23 de 250 000 \$.

24 Est-ce que vous avez été mis au courant par
25 rapport à ces renseignements dans votre capacité en tant que
26 ministre responsable pour les Institutions démocratiques?

27 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Encore une fois, je
28 ne voudrais pas faire de commentaire sur les allégations

1 précises. Dans ce cas-ci, j'ai appris ça quand c'est devenu
2 public, suite à certaines fuites. Donc, je n'aurai pas été
3 informé à ce niveau de détail.

4 Mais, comme je le dis, je pense aussi que
5 c'est important que les gens ne pensent pas que nous
6 cherchons à confirmer des choses qui ont été dans des fuites.
7 J'ai noté la discussion publique de ces questions.

8 **Me ERIN DANN:** Oui. Et maintenant, pour
9 2021, je vais demander si vous pouvez afficher SUM 4.

10 **--- PIÈCE No. CAN.SUM 4:**

11 Possible People's Republic of China
12 Foreign Interference-Related Mis or
13 Disinformation

14 **Me ERIN DANN:** Et là c'est un, Monsieur le
15 Ministre, un résumé qui décrit certaines allégations de
16 désinformation, de mésinformation pour cibler Erin O'Toole,
17 Kenny Chiu, et le Parti conservateur du Canada.

18 Alors, je voudrais vous demander, dans les
19 mois ou les semaines suite aux élections de 2021, est-ce que
20 vous étiez au courant de ces renseignements que vous voyez
21 résumés ici?

22 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Alors, encore une
23 fois, je savais que la Chine avait utilisé les plateformes
24 des médias sociaux et surtout WeChat pour propager des
25 campagnes de désinformation et de mésinformation, mais la
26 première fois que j'ai appris les allégations par rapport à
27 monsieur Chiu ou monsieur O'Toole, c'était en suivant ce qui
28 a été dans le public.

1 parler des changements de préférence partisane de la RPC?

2 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. C'est la
3 première fois que j'ai entendu ce niveau de détail. Je me
4 rappelle, j'étais assez sceptique qu'une séance de débriefage
5 de renseignement pouvait vraiment détecter des changements de
6 préférence d'un pays pour les élections dans un autre pays.

7 Moi, je sais que dans les élections, des gens
8 indiquent qu'ils ont réussi à influencer des élections pour
9 réussir ou le contraire. Et parfois, c'est exagéré. Et ça,
10 ça fait partie d'une discussion ouverte et démocratique.
11 Mais je me rappelle que les fonctionnaires nous ont donné ces
12 informations à cette réunion.

13 **Me ERIN DANN:** Il y a aussi... vous avez
14 l'ingérence étrangère dans l'investiture de 2019 pour Don
15 Valley. Est-ce que c'est la première fois que vous avez
16 entendu parler de cette ingérence pour 2019?

17 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

18 **Me ERIN DANN:** Et en bas de l'écran, là on
19 parle des 11 candidats et on fait référence à 250 millions \$.
20 Est-ce que c'est la première fois que vous avez entendu ça
21 avec ce niveau de détail?

22 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

23 **Me ERIN DANN:** (Non interprété). La seconde
24 ligne qui n'est pas caviardée :

25 « Il y a eu campagne de
26 désinformation, mais on ne peut pas
27 conclure qu'il y avait un impact
28 direct sur les résultats. » (Tel

1 qu'interprété)

2 Ensuite, on parle des diverses médias. Est-
3 ce que c'est la première fois que vous avez vu une allusion à
4 une campagne de désinformation pendant la campagne électorale
5 en 2021?

6 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je ne suis pas en
7 désaccord avec les notes de Brian. Je pense qu'il y a eu une
8 réunion en février, donc l'hiver de cette même année. Je
9 n'ai pas ces notes-là devant moi et je... donc, je ne voudrais
10 pas... je ne peux pas vous affirmer si c'est la première fois.

11 C'est la première fois que j'ai entendu
12 parler de circonscriptions, des allégations comme quoi il y
13 avait un échange de fonds. Mais, vous savez, l'utilisation
14 des plateformes sociales par la Chine, c'est quelque chose
15 dont on avait déjà entendu parler depuis un moment. C'était
16 peut-être la première fois où, dans le briefing, ils sont
17 entrés dans les détails.

18 **Me ERIN DANN:** Oui, effectivement, vous avez
19 peut-être été... ça aurait été bien après 2021, après qu'il y a
20 eu des fuites dans les médias, que vous avez été saisi?

21 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. Ça, ce genre
22 de détail a émergé seulement une fois que les allégations ont
23 été diffusées dans les journaux.

24 **Me ERIN DANN:** Pour conclure, le fait d'avoir
25 accès à ce genre d'information détaillée, est-ce que ça, ça
26 aurait pu être bénéfique pour votre examen... pour l'examen du
27 plan des élections de 2019 et la révision de ce plan pour les
28 élections de 2021? Est-ce que le fait d'avoir ce genre

1 d'information plus détaillée sur la nature et l'étendue des...
2 de l'ingérence étrangère vous aurait aidé à développer le
3 second plan, ou le plan révisé?

4 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je ne suis pas
5 persuadé que ces détails auraient fait une grosse différence.
6 Je pense que les hauts fonctionnaires du Conseil privé, qui
7 travaillaient avec moi, ont parlé avec leurs collègues dans
8 le Secrétariat du renseignement du Conseil privé et aussi
9 avec les agences du renseignement.

10 Et dans les discussions que j'ai eues avec
11 ces interlocuteurs, ils m'ont donné un tableau assez précis
12 de la menace, des acteurs étatiques qui étaient impliqués, et
13 les mesures qu'il fallait peut-être ajuster ou suffisant à la
14 suite du rapport de monsieur Judd. Et aussi de... et les
15 recommandations du Comité parlementaire sur la Sécurité
16 nationale ont été validées par le fait que monsieur Judd et
17 les membres du Panel eux-mêmes avaient confirmé que les
18 mesures qui avaient été mises en place avaient réussi.

19 Donc, j'étais tout à fait confiant d'avoir
20 toute l'information nécessaire à ma disposition. Et mes
21 collègues du Conseil privé et les hauts fonctionnaires donc
22 qui m'ont aidé à présenter la version révisée du plan au
23 Cabinet savaient très bien ce que nous devions demander au
24 Cabinet pour apporter des changements.

25 C'était donc basé sur l'examen de monsieur
26 Judd, qui lui avait accès à tous ces détails. Donc, j'ai
27 fait confiance à son expérience dans ce domaine. Il a une
28 longue carrière distinguée et on m'a dit qu'il avait été

1 saisi de tous ces détails. Et donc, j'avais confiance dans
2 sa recommandation lorsque nous sommes allés au Cabinet pour
3 l'approbation du plan révisé.

4 **Me ERIN DANN:** Je n'ai pas d'autres
5 questions, Madame la Commissaire.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Nous allons donc
7 prendre la pause-repas. Et nous allons revenir donc à
8 2 h 20.

9 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

10 La séance est en pause jusqu'à 14 h 20.

11 --- La séance est suspendue à 13 h 19

12 --- La séance est reprise à 14 h 21

13 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

14 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
15 étrangère a repris.

16 **--- L'HON. DOMINIC LeBLANC, Sous le même serment:**

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** La séance a repris, mais
18 j'ai oublié mon cahier de notes. Je vais prendre une minute
19 pour le...

20 **(COURTE PAUSE)**

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** Avant de débiter le
22 contre-interrogatoire, j'aimerais préciser une chose. Les
23 questions et les réponses qui ont été posées au sujet des
24 rapports dans les médias, la réponse donnée par monsieur
25 Blair, cela ne relève de cette étape-ci des travaux de la
26 Commission et nous n'allons pas faire de constat et de
27 conclusion, donc, dans nos rapports subséquents à ce sujet.

28 Contre-interrogatoire. Premièrement, donc,

1 avocat représentant Jenny Kwan.

2 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

3 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Monsieur le Ministre
4 LeBlanc, je représente Jenny Kwan. Je m'appelle Sujit
5 Choudhry. Jenny Kwan est la députée de Vancouver Est.

6 Je n'ai que cinq minutes, donc très
7 rapidement. Premièrement, vous avez probablement vu des
8 rapports au sujet des éléments que nous avons examinés hier
9 avec le groupe du Bureau du premier ministre au sujet du
10 directeur du SCRS.

11 Donc, avez-vous reçu ces documents au sujet
12 des documents datant du 1^{er} février 2023... et c'est CAN 4495...

13 **--- PIÈCE No. CAN 4495:**

14 Briefing to the Prime Minister's
15 Office on Foreign Interference
16 Threats to Canada's Democratic
17 Institutions

18 **MR. SUJIT CHOUDHRY:** avez-vous reçu un
19 briefing de la part du directeur qui couvre les points
20 contenus dans ce document, dans ces notes?

21 Et, si vous voulez, nous pouvons afficher le
22 document à l'écran, Monsieur le Ministre. Aux pages 5 et 6
23 en particulier. Bon, on parle des conclusions. Un peu plus
24 bas, il y a trois conclusions à la page 5 puis deux
25 conclusions à la page 6. Je me demandais si vous avez reçu
26 un briefing, une séance de breffage au sujet de ces
27 conclusions de la part du directeur du SCRS?

28 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Écoutez, si vous

1 voulez qu'on parle des cinq réponses, reprenons par le début.
2 Donc, les trois premières. Parce que vous vous rendez compte
3 que la première fois que j'ai vu ce document, c'est au moment
4 où je me préparais pour cette séance et je n'ai pas assisté à
5 cette réunion à laquelle participait le premier ministre à
6 l'époque.

7 D'accord. Et maintenant les deux dernières?

8 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Oui, bien sûr.

9 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** (Non interprété)

10 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Ma question, avez-vous
11 reçu une séance de breffage de la part du directeur du SCRS
12 qui porterait sur ces cinq points ou sur les communications
13 ayant trait à ces cinq points?

14 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Non. Pas dans ce
15 contexte. Avec le directeur du SCRS, j'ai eu une première
16 rencontre, ben, à un niveau plus élevé, comme je le disais un
17 peu plus tôt, au sujet de l'analyse de la menace et du
18 contexte.

19 Depuis que j'ai été nommé à la Sécurité
20 publique, par contre, j'ai rencontré... j'ai parlé au directeur
21 de façon plus précise au sujet de ces enjeux, plus que quand
22 j'étais directeur... ministre responsable des Institutions
23 démocratiques, en tout cas. Et il m'a parlé des choses que
24 le Service faisait pour empêcher l'interférence, les
25 interventions étrangères. Nous avons toujours dit que cette
26 ingérence, cette menace, quant à sa nature même, la façon
27 dont les acteurs hostiles... les états hostiles ont tendance à
28 faire de l'ingérence, tout cela évolue.

1 Il m'a dit : « Voilà ce que nous faisons au
2 SCRS pour, justement, suivre la menace. » C'est le contexte
3 de toute conversation que j'aurais eue avec le directeur du
4 SCRS.

5 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Oui, ça m'amène à ma
6 question suivante, justement. Maitre Drouin était ici dans
7 son poste comme conseillère, et elle a dit à la fin de son
8 contre-interrogatoire hier que ça faisait deux ans et demi,
9 donc depuis 2021, au cours des deux années et demie, on a
10 continué à voir évoluer ce dossier des menaces d'ingérence.
11 Donc, c'est différent de ce qu'on a connu en 2021 ou en 2019.

12 Et, je sais que vous, vous avez préparé, avec
13 madame Charette, un rapport sur les étapes à suivre pour la
14 suite des choses. Je peux vous poser des questions sur ce
15 thème, j'espère. Comment vous voyez l'ingérence, comment
16 peut-on réagir aujourd'hui en fonction de ce que nous savons.

17 Ma première question, donc, elle a été posée
18 à d'autres membres du gouvernement. Et puisque vous êtes là,
19 c'est dans le document 161, JKW 161.

20 **--- PIÈCE No. JKW 161:**

21 National Terrorism Threat Level

22 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bon, très bien. Il y a
23 un tableau dans ce document. Oui, bon, le voilà. Donc, vous
24 connaissez ce tableau? C'est le niveau de menace terroriste.
25 C'est un tableau.

26 Donc, en ce qui concerne le seuil mentionné
27 dans le protocole, donc on parle de seuil dans le contexte de
28 la lutte contre le terrorisme. On parle ici d'un spectre, si

1 vous voulez, donc la réaction est graduelle et augmente quant
2 à son intensité.

3 Donc, ce... est-ce que ça remplace le modèle du
4 seuil très élevé que l'on utilise pour l'ingérence étrangère?

5 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Ma collègue Karina
6 Gould en a probablement parlé. À l'époque où elle était
7 responsable des Institutions démocratiques, elle a présenté
8 un premier plan à ce sujet qui figure dans le protocole.
9 Donc, ce seuil est fixé à un niveau élevé à dessin.

10 Écoutez, c'est un moment très extraordinaire
11 si au cours d'une campagne électorale, un groupe de cinq
12 hauts fonctionnaires non partisans, donc, décident
13 d'intervenir dans un contexte électoral pour mettre sur un
14 pied d'alerte la population canadienne dans le contexte de
15 l'ingérence étrangère si on décide que cela risque d'avoir
16 une capacité sur des élections justes et équitables ici au
17 Canada par suite de l'ingérence internationale.

18 Donc, ce seuil doit être fixé à un niveau
19 très, très, très élevé. Dans un contexte de campagne
20 électorale, ce qu'on veut, c'est, évidemment, un discours
21 robuste. Il y a des échanges difficiles. Ça fait partie de
22 l'évolution démocratique dans un pays comme le nôtre. On
23 veut un débat ferme et solide. Et d'avoir des commentaires
24 provenant de hauts fonctionnaires, ce serait quelque chose,
25 donc, d'exceptionnel si ces commentaires étaient faits sur
26 une base hebdomadaire.

27 Et si c'était à un niveau moins élevé que le
28 niveau le plus élevé fixé, ça nuirait à ma confiance, en tout

1 cas, à la garde du contexte électoral. C'est pourquoi ça a
2 été fixé à ce niveau.

3 Et si on compare cela à une menace
4 terroriste, ben, c'est une comparaison qui ne tient pas, à
5 mon avis.

6 Pendant la campagne électorale, l'agence
7 responsable de la sécurité nationale, les agences, selon la
8 loi, continuent à faire leur travail pour ce qui est de
9 déceler et d'empêcher l'ingérence étrangère. Et au bout du
10 compte, quand il y a une déclaration publique de ce groupe de
11 cinq hauts fonctionnaires en pareilles circonstances.
12 N'oubliez pas que le travail se fait pendant toute la période
13 électorale et même avant au niveau de l'examen de ces
14 dossiers.

15 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Une question
16 supplémentaire, si vous me permettez, Monsieur le Ministre.

17 Donc, encore une fois, je vous reviens là-
18 dessus. Il se peut qu'à un niveau critique, il y ait une
19 annonce de la part de ce groupe de cinq hauts fonctionnaires,
20 mais à part ça, il y a toutes sortes de communications qui ne
21 seraient pas de cette nature pour les partis, les candidats
22 ou d'autres intervenants, d'autres entités.

23 Donc, il y a des outils plus complexes que
24 celui qui a été choisi par le gouvernement, dans cette
25 version-ci en tout cas, pour ce qui est du protocole. Et ça
26 pourrait changer en fonction des recommandations qui
27 émaneront de l'examen en cours actuellement.

28 Donc, est-ce qu'on peut réfléchir à cette

1 possibilité? Si vous voulez, plutôt que de dire c'est tout
2 ou rien et de dire, bon, c'est une annonce publique que fait
3 ce groupe de cinq hauts fonctionnaires, plutôt que de
4 communiquer avec les candidats, avec les partis, avec les
5 collectivités touchées où, justement, le niveau de sérieux
6 n'est pas le même de ce que je viens de décrire?

7 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Écoutez, dans un
8 contexte électoral, il faut être prudent. Avant que
9 l'information sur le renseignement de ce genre ne soit
10 partagée au public, et vous avez justement examiné qu'il y a
11 des représentants de chaque parti politique qui ont une cote
12 de sécurité qui peuvent rencontrer les représentants de la
13 collectivité du renseignement. Élections Canada a aussi
14 accès à ce groupe de fonctionnaires responsables de la
15 sécurité.

16 Personnellement, je ne pense pas qu'on puisse
17 avoir une gamme qui atteigne le seuil ou dans un... d'après le
18 jugement indépendant de ces cinq hauts fonctionnaires qui
19 sont indépendants et qui doivent informer le public si
20 jamais, selon eux, la capacité de tenir des élections justes
21 et équitables, que ce soit dans une circonscription ou à
22 l'échelle nationale mise en question, je pense que... écoutez,
23 quand des candidats réagissent, il y a des allégations, ou
24 encore ils sont en désaccord avec d'autres candidats ou ils
25 font des commentaires dans les médias sociaux, tel ou tel
26 sujet, ça fait partie du débat démocratique qui doit être
27 ferme.

28 Donc, si les hauts fonctionnaires ou les

1 responsables du renseignement se mettent à commenter en
2 public pendant une campagne électorale, ben, il faut que ce
3 soit en raison du fait que, selon leur jugement indépendant,
4 ils sont d'avis que quelque chose s'est produit qui nuit à la
5 capacité pour les élections d'être justes et équitables au
6 Canada. Et c'est important de revenir sur le fait que, selon
7 ce groupe, ce n'était pas le cas justement lors des élections
8 de 2019 et 2021.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Représentant de la CCA,
10 questions?

11 **Me JON DOODY:** Non.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Représentant de Erin
13 O'Toole.

14 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:**

15 **Me THOMAS JARMYN:** Je suis Tom Jarmyn et je
16 représente monsieur Erin O'Toole. Je n'ai que deux ou trois
17 questions.

18 Entre 2019 et 2021, à l'époque où vous étiez
19 ministre responsable des Institutions démocratiques, peut-on
20 dire que les renseignements que vous avez reçus étaient à un
21 niveau élevé?

22 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui. C'était à un
23 niveau élevé. On parlait de menaces, analyse de
24 l'environnement de la menace. Il y a eu des discussions. On
25 parlait d'états hostiles ou d'acteurs non étatiques dans ce
26 contexte, mais ça ne porterait pas sur les détails, sur telle
27 ou telle circonscription ou sur telle région géographique en
28 particulier.

1 **Me THOMAS JARMYN:** Ce matin, quand la
2 ministre Gould a témoigné, elle a parlé du rapport qu'elle
3 avait élaboré avec, bon, Twitter, Microsoft, Google et... en ce
4 qui concerne ce protocole concernant les élections de 2019.
5 Un protocole auquel on s'appuyait de façon volontaire. Ça
6 été examiné après les élections de 2019?

7 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui, ça a été
8 examiné par le Comité des parlementaires responsable de la
9 sécurité et, dans son examen, le juge a jugé que cet
10 engagement volontaire obtenu de la part des responsables des
11 médias sociaux par la ministre Gould a été examiné.

12 **Me THOMAS JARMYN:** Et quelles étapes ont été
13 prises en ce qui concerne Tencent, ByteDance, et d'autres
14 entreprises qui étaient propriétaires de WeChat et de TikTok,
15 respectivement?

16 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Encore une fois, ce
17 qui nous menait, c'était l'analyse du juge Judd et du Comité
18 parlementaire responsable de la Sécurité. C'est ça qui nous
19 guidait.

20 Nous étions toujours conscients du fait qu'il
21 y avait une menace de désinformation dans ce domaine et que,
22 comme je disais, des acteurs étatiques ou non étatiques
23 étaient particulièrement actifs. Mais c'est l'un des défis,
24 justement, dans un processus démocratique comme le nôtre.
25 C'est un moment où les médias sociaux ont acquis une telle
26 importance et ont un tel impact.

27 Mais nous croyons également que, au Bureau du
28 Conseil privé, les membres du groupe SITE et d'autres ont des

1 rapports qui ont été menés avec les responsables des
2 plateformes sociales et dans le contexte électoral au moment
3 du... de la transition quand le gouvernement est partie
4 prenante au contexte électoral. Mais écoutez, ça fait partie
5 des conversations et des ententes qu'il y a.

6 **Me THOMAS JARMYN:** Et en ce qui concerne
7 justement ces deux entités, est-ce qu'on leur a demandé de
8 participer comme Microsoft, Twitter et les autres Google de
9 ce monde?

10 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Écoutez, moi, je
11 veux être prudent. Je ne peux pas parler de discussions qui
12 ont eu lieu au niveau des hauts fonctionnaires du
13 renseignement, qui sont, finalement, les mieux placés pour
14 conseiller le gouvernement en la matière. Mais, nous avons
15 par exemple participé à un effort du G7 en ce qui concerne la
16 réaction rapide, un mécanisme au regard duquel nous avons été
17 un des joueurs importants. L'appel à Paris pour protéger la
18 démocratie aussi.

19 Et juste après avoir assumé mes
20 responsabilités dans le dossier de contexte démocratique,
21 donc, j'ai eu des conversations avec les autres alliés du
22 groupe des cinq pour ce qui est du partage de l'information
23 sur différentes plateformes, bien sûr, à savoir quels sont
24 les acteurs hostiles, étatiques ou autres, qui sont actifs
25 dans ce contexte.

26 **Me THOMAS JARMYN:** Mais si des entités
27 refusent de participer à une telle entente, est-ce que ce
28 n'est pas un signal... surtout après les élections de 2019, en

1 ce qui concerne l'observation de ces activités, est-ce que ça
2 ne signifierait pas qu'il faudrait passer... (non interprété).

3 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Vous allez vous
4 rendre compte que ce n'est pas facile pour un pays donné de
5 régler, de légiférer. Et dans ce domaine, c'est
6 justement pourquoi la façon la plus efficace, c'est de
7 travailler avec nos alliés, avec des pays alliés. Et de plus
8 en plus, on voit qu'il y a un effort de la part du groupe des
9 G7 ou des cinq alliés pour travailler sur cet espace du
10 renseignement.

11 Nous avons assumé des responsabilités pour
12 faire tout ce que nous pouvions et, moi, je suis d'avis que
13 ce que madame Gould a fait comme travail, ben ça signifiait
14 que la plateforme sociale des médias sociaux, les principaux
15 intervenants voulaient s'assurer qu'il n'y aurait pas donc
16 d'activité ou d'exploitation, si vous voulez, de ces
17 renseignements ou de cette campagne de mésinformation qui
18 aurait pu avoir un impact sur le résultat des élections.

19 Cela dit, le défi demeure, c'est un enjeu
20 pour tous les gouvernements démocratiques sur la planète. Et
21 nous poursuivons, comme je le disais, le dialogue, les
22 communications avec les partenaires dans d'autres pays.

23 **Me THOMAS JARMYN:** Ce sont les seules
24 questions que j'avais à poser. Merci.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maitre Sirois.

26 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour.

28 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Bonjour.

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ministre LeBlanc, vous
2 avez été impliqué dans le développement du mandat de la
3 présente Commission, n'est-ce pas?

4 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

5 **Me GUILLAUME SIROIS:** Chaque mot mentionné
6 dans le décret de la Commission a été choisi avec soin?

7 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Posez la question
8 une autre fois, pardon?

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Chaque mot qui a été
10 choisi dans le mandat de la Commission...

11 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Les termes de
12 référence? Absolument. C'est sûr.

13 Et ont été négociés, d'ailleurs, avec tous
14 les partis reconnus à la Chambre des communes, le NPD, les
15 Conservateurs et le Bloc québécois. On était tous d'accord
16 avec chaque mot dans les termes de référence ou le mandat que
17 vous avez référé.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** OK. Je vais citer le
19 mandat. Le mandat ordonne à la Commissaire d'examiner et
20 d'évaluer l'ingérence de la Chine, de la Russie et d'autres
21 acteurs étatiques et non-étatiques étrangers.

22 On comprend tous que la Chine est mentionnée
23 expressément dans le mandat parce que certaines allégations,
24 je dis bien allégations, d'ingérence chinoise sont sorties
25 dans les médias. Est-ce que le gouvernement est au courant
26 d'allégations semblables voulant que la Russie s'est ingérée
27 dans les 43^e et 44^e élections?

28 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Vous comprendrez que

1 je ne vais pas commenter sur des allégations dans le domaine
2 public sur les détails ou les implications de renseignements
3 précis.

4 C'est connu, je pense, dans le domaine public
5 que la Russie est particulièrement présente dans les
6 campagnes de désinformation, de mésinformation, dans d'autres
7 contextes, dans des cyberattaques, que moi je fais référence
8 à qu'est-ce qui est dans le domaine public.

9 Et d'ailleurs plus tôt dans d'autres pays, on
10 a vu dans d'autres pays des allégations de l'implication de
11 la Russie dans ce genre de menace, mais je vais pas commenter
12 sur les détails de l'implication de la Russie. Sauf dire,
13 comme on a dit publiquement, que la Russie a été dans
14 d'autres circonstances assez actif et on voulait s'assurer
15 que toutes les protections appropriées soient en place au
16 Canada.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais il y a d'autres
18 pays qui sont aussi actifs. C'est pour ça que les termes de
19 référence disent, justement, d'enquêter sur la Chine, la
20 Russie, et d'autres acteurs étatiques. Alors, je me demande
21 pourquoi on mentionne pas simplement la Chine et d'autres
22 acteurs étatiques ou non étatiques étrangers? S'il y a pas
23 de preuve apparente ou pas d'intention apparente que la
24 Russie s'est ingérée dans les 43^e ou 44^e élections?

25 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** J'ai pas dit qu'il y
26 a pas de preuve ou pas... que la Russie s'est ingérée. J'ai
27 dit c'est une menace continuelle que la Russie s'ingère avec
28 des campagnes de mésinformation, de désinformation. Dans

1 d'autres pays, il y a eu dans le domaine public des
2 allégations quant à la Russie par exemple...

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Je parle pas des
4 autres...

5 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** ... dans le contexte
6 des cyberattaques. Alors...

7 **Me GUILLAUME SIROIS:** ... des autres pays.

8 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** ... quand j'ai parlé
9 avec mes homologues, leaders parlementaires des trois autres
10 partis politiques, mes confrères, la discussion -- c'était
11 assez public au printemps, il y un an -- les gens parlaient
12 de la Russie et la Chine. Il y a d'autres pays. On a vu des
13 allégations quant à l'Inde.

14 Alors, un moment donné, je me rappelle bien,
15 dans la conversation, au lieu de... c'était au mois d'aout, je
16 crois, quand on finalisait ces termes de référence, on s'est
17 conclus entre nous autres que on voulait donner à la
18 Commission la capacité de suivre la preuve. On a utilisé
19 deux pays comme exemples, mais on a utilisé les mots que vous
20 avez prononcé, « d'autres acteurs étatiques ou non
21 étatiques » parce qu'on veut que la Commission soit capable
22 dans son jugement de poursuivre la preuve et d'arriver à des
23 conclusions qui s'imposent.

24 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, est-ce que je
25 comprends bien qu'il était important pour vous qu'une
26 Commission d'enquête indépendante soit créée pour s'assurer
27 que rien n'avait été manqué par le gouvernement quant à
28 l'ingérence de la Russie dans les deux dernières élections?

1 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** On est toujours
2 intéressé à avoir des recommandations quant à comment
3 renforcer les mesures robustes qui sont déjà en place, que
4 nous croyons ont été appropriées lors des deux dernières
5 élections générales. Mais on a hâte à voir les
6 recommandations de la Commission et de d'autres experts,
7 parce que nous reconnaissons que le niveau ou la façon que la
8 menace évolue nécessite des mesures pour contrer... détecter et
9 contrer l'ingérence qui soient capables d'évoluer aussi.

10 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et votre affirmation
11 que vous venez de faire s'applique particulièrement à la
12 Russie et c'est pour ça qu'elle est intégrée dans le mandat
13 de la Commission, n'est-ce pas?

14 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Non, moi je l'aurais
15 pas décrit comme ça. Je dirais pas particulièrement à la
16 Russie.

17 Comme j'ai dit, on a hâte de voir l'analyse
18 et les recommandations de la Commission sur plusieurs pays
19 dans son jugement qui méritent d'être enquêtés et reconnus.
20 Moi, je ne passe pas beaucoup de temps à imaginer où la
21 Commission va aller quand la Commission va suivre la preuve.
22 Mais nous avons décidé, les quatre formations politiques, que
23 la Russie et la Chine sont présents dans le domaine public
24 dans ces questions-là, mais ce sont pas du tout les deux
25 seuls pays.

26 Et comme j'ai dit, on va pas commenter sur
27 des incidents précis de tel ou tel pays. La Commission a
28 accès évidemment à tous les renseignements et toutes les

1 preuves dans ce domaine-là, mais je veux être un peu plus
2 prudent dans le contexte public.

3 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ça va être ma dernière
4 question. Je veux dire, on a quand même mentionné la Russie
5 pour s'assurer que la Russie soit enquêtée par la Commission?
6 Sinon, on l'aurait pas mentionnée?

7 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** On a reconnu que la
8 Russie, comme je l'ai dit, a été active dans... surtout le
9 domaine des cyberattaques potentielles, la désinformation et
10 la mésinformation. Et on a décidé, les quatre formations
11 politiques, d'utiliser deux exemples de pays qui étaient
12 beaucoup discutés dans le domaine public, mais on voulait que
13 la Commission, ayant accès à tous les renseignements
14 classifiés et tous les documents et les hauts fonctionnaires
15 qui sont capables de donner des briefings à la Commission, on
16 voulait que la Commission puisse, dans son jugement, suivre
17 la preuve.

18 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci.

19 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Merci.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Parti conservateur.

21 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

22 **Me NANDO de LUCA:** Bon après-midi.

23 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Bon après-midi.

24 **Me NANDO de LUCA:** Puis-je avoir le document
25 suivant, s'il vous plait, COM 346.

26 **--- PIÈCE No. COM 346:**

27 CTV News - "Process underway for Han
28 Dong's possible return to the Liberal

1 caucus" - June 1, 2023

2 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que vous l'avez
3 devant vous, Monsieur LeBlanc?

4 Il s'agit d'un reportage de *CTV News* publié
5 en juin 2023, le 2 juin 2023. Et vous voyez à la page 2 :

6 « Un haut responsable du gouvernement
7 déclare que Dominic LeBlanc, le
8 ministre des Affaires
9 intergouvernementales, dirige un
10 processus pour déterminer le retour
11 possible du député indépendant Han
12 Dong au caucus libéral. » (Tel
13 qu'interprété)

14 Est-ce que vous voyez cela?

15 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

16 **Me NANDO de LUCA:** Est-il exact que vous avez
17 dirigé un processus pour la réintégration de monsieur Han
18 Dong au sein du caucus libéral?

19 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette.
20 L'intervention est inaudible.

21 **Me NANDO de LUCA:** Oui. Il y a énormément de
22 controverse à propos de la participation ou non de monsieur
23 Han Dong à une ingérence étrangère. Et il y a des rapports
24 controversés pour savoir s'il y a eu ingérence étrangère et
25 nous ne savons pas non plus s'il y aura des mesures
26 disciplinaires de la part du Parti libéral. Donc, je
27 voudrais savoir si ça s'est produit. Et puis ensuite je
28 poserai des questions à propos de la conclusion du rapporteur

1 spécial à propos... pour savoir si on envisage de réintégrer
2 monsieur Dong au sein du caucus libéral.

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et quel est le lien avec
4 le mandat, parce que je vous suis si l'on regarde le mandat
5 en général, mais on est simplement à la Phase 1.

6 **Me NANDO de LUCA:** L'objectif de la Phase 1
7 est de comprendre la portée de l'ingérence étrangère, qui
8 elle implique et ce que savait le gouvernement. Donc, Madame
9 la Commissaire, je vous affirme que la mesure dans laquelle
10 monsieur Dong a fait l'objet de mesures disciplinaires et en
11 reste l'objet est pertinente.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je vais autoriser la
13 question à propos des mesures disciplinaires, mais après
14 cela, pour savoir ce qui s'est passé en 2023 ou bien 2024,
15 cela ne relève pas du mandat de la Commission pour l'instant.

16 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Monsieur Dong a dit
17 publiquement à la Chambre des communes qu'il avait
18 volontairement décidé de se retirer du caucus libéral lorsque
19 les allégations sont devenues publiques. Il s'est exprimé en
20 Chambre et il a... s'est volontairement retiré du caucus
21 libéral. Il a demandé au président de la Chambre de siéger à
22 titre d'indépendant. C'est la décision qu'il a prise lorsque
23 ces allégations ont été rendues publiques, et c'était ses
24 mots.

25 **Me NANDO de LUCA:** Monsieur Dong a dit depuis
26 lors qu'il aimerait réintégrer le caucus et qu'il avait eu
27 des entretiens avec vous à ce propos; est-ce exact?

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Non, là vous franchissez

1 la limite. Cela va au-delà du mandat.

2 **Me NANDO de LUCA:** Alors, je vais soumettre
3 ces questions aux fins du procès-verbal.

4 Et s'il est exact que monsieur Dong a demandé
5 de réintégrer le caucus, ceci n'a pas encore été fait. La
6 requête n'a pas encore trouvé réponse; j'aimerais savoir
7 pourquoi.

8 C'est ma deuxième question, Madame la
9 Commissaire. Et je voudrais verser publiquement au dossier
10 le document qui aborde ces questions que je voulais poser au
11 ministre LeBlanc, COM 00044... non, pardon, COM 344, 345, 346
12 et 347.

13 **--- PIÈCE No. COM 344:**

14 CBC - "MP Han Dong says he wants to
15 rejoin Liberal caucus after being
16 'vindicated' by Johnston's report" -
17 May 24, 2023

18 **--- PIÈCE No. COM 345:**

19 CBC - "Han Dong says he's met with
20 government, is waiting to learn if he
21 can rejoin caucus" - Sep 21, 2023

22 **--- PIÈCE No. COM 347:**

23 Global News - "Trudeau not saying if
24 Han Dong will return to Liberal
25 caucus after testimony" - April 3,
26 2024

27 **Me NANDO de LUCA:** Voici qui conclut mes
28 questions.

1 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Merci.

2 COMMISSAIRE HOGUE: L'avocat de Michael
3 Chong.

4 Me GIB van ERT: Madame, nous n'avons aucune
5 question pour ce témoin. Merci.

6 COMMISSAIRE HOGUE: Merci.

7 L'avocat de Han Dong.

8 Me MARK POLLEY: Pas de questions. Merci.

9 COMMISSAIRE HOGUE: Coalition des droits
10 humains?

11 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me HANNAH TAYLOR:

12 Me HANNAH TAYLOR: Bon après-midi.

13 L'HON. DOMINIC LeBLANC: Bonjour.

14 Me HANNAH TAYLOR: Est-ce que nous pourrions
15 afficher le document suivant, à la page 4, s'il vous plait.
16 Ça sera le rapport institutionnel préparé par Sécurité
17 publique Canada, document CAN.DOC 00015.

18 --- PIÈCE No. CAN.DOC 15:

19 Public Safety (PS) Institutional
20 Report - UNCLASSIFIED

21 Me HANNAH TAYLOR: Et on dit :

22 « Le ministre de la Sécurité publique
23 est responsable de la plupart des
24 agences chargées de la sécurité
25 nationale et de l'application de la
26 loi, des libérations conditionnelles,
27 la GRC, le Service de renseignement
28 de sécurité [et cetera]. Le ministre

1 est chargé de coordonner leurs
2 activités, établir des priorités
3 stratégiques liées à la sécurité
4 publique et à la préparation aux
5 mesures d'urgence. » (Tel
6 qu'interprété)

7 Est-ce exact?

8 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Oui.

9 **Me HANNAH TAYLOR:** Est-ce que c'est une
10 priorité stratégique de protéger les communautés de la
11 diaspora?

12 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Ça a toujours été
13 une priorité, non pas seulement du ministère de la Sécurité
14 publique, mais de tout le gouvernement.

15 Lorsque j'ai appris la portée de l'ingérence
16 étrangère, nous savions que, dans bien des cas, les
17 communautés de la diaspora sont la cible de cette ingérence
18 étrangère. Donc, le ministère de la Sécurité publique est
19 absolument saisi de cela, comme le serait le Service du
20 renseignement de sécurité ainsi que d'autres organismes. Par
21 exemple, mon collègue de l'inclusion m'en parle aussi. Ce
22 n'est pas simplement le ministère de la Sécurité publique,
23 mais ce ministère bien sûr s'en préoccupe, mais cela va au-
24 delà d'un ministère.

25 **Me HANNAH TAYLOR:** Je voudrais demander au
26 greffier d'afficher le document suivant.

27 **--- PIÈCE No. CAN 2096:**

28 Elections Security Brief for Minister

1 LeBlanc

2 **Me HANNAH TAYLOR:** Monsieur le Ministre, je
3 crois savoir qu'il s'agissait d'un breffage sur la sécurité
4 des élections, document CAN 2096.

5 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Est-ce que vous
6 connaissez la date?

7 **Me HANNAH TAYLOR:** Malheureusement, ce
8 document a été produit sans date. Alors, au point 2 :

9 « Un rapport de 2016 de la communauté
10 du renseignement a noté des menaces
11 mais a pris acte des mesures de
12 protection dont dispose notre pays. »
13 (Tel qu'interprété)

14 Est-ce que vous êtes d'accord avec cette
15 déclaration?

16 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Je crois que notre
17 système comporte beaucoup de forces inhérentes, y compris un
18 système de scrutin secret. Mes entretiens avec Élections
19 Canada ou avec les agences de sécurité, on a toujours parlé
20 des risques de cyberattaques.

21 Et pour ce qui est des bulletins de vote sur
22 papier, c'est beaucoup plus facile de maintenir la confiance
23 du public vis-à-vis du processus électoral. Mais ce serait
24 un exemple. Je ne me souviens pas des détails.

25 J'accepte les documents que vous me
26 présentez. Si c'était Ian McCowan, qui était à ce moment-là
27 le sous-ministre et le secrétaire adjoint au Bureau du
28 Conseil privé à ce moment-là, oui j'aurais eu des réunions et

1 des breffages.

2 **Me HANNAH TAYLOR:** Vous avez dit que ce
3 serait l'un des nombreux outils de l'arsenal permettant de
4 lutter contre ce problème. Est-ce que vous convenez qu'un
5 bulletin de vote sur papier ne diminue pas la vulnérabilité
6 d'un électeur face à des menaces?

7 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** C'est effectivement
8 une déclaration juste.

9 **Me HANNAH TAYLOR:** Voilà qui termine mes
10 questions.

11 **COMMISSIONER HOGUE:** Procureur-général?

12 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Je n'ai pas de
13 questions, merci.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce qu'il y a un ré-
15 interrogatoire?

16 **Me ERIN DANN:** (Non interprété)

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'ai une question pour
18 vous, Monsieur LeBlanc.

19 Vous avez indiqué lors de votre témoignage en
20 chef – je pense c'est à ce moment-là – avoir appris
21 l'existence d'allégations concernant monsieur Chiu et
22 monsieur O'Toole seulement une fois que l'information a été
23 rendue publique en 2022. Vous avez également en réponse à une
24 autre question qui vous a été posée, indiqué que ça ne vous
25 aurait pas vraiment été utile lorsque vous avez entrepris
26 d'évaluer dans quelle mesure les mesures qui avaient été
27 mises en place avaient été suffisantes ou avaient été
28 efficaces.

1 Est-ce que vous pouvez par ailleurs
2 m'indiquer si, dans votre rôle de ministre, ce type
3 d'informations là ou d'allégations là vous aurait été utile
4 en tant... de façon concomitante au moment où elles ont été...
5 ces éléments-là ont été identifiés?

6 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Et vous parlez,
7 Madame la commissaire, à ce moment-là comme ministre des
8 Institutions démocratiques, par exemple?

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Comme ministre des
10 Institutions démocratiques, puis ensuite vous me direz comme
11 ministre de la Sécurité publique.

12 **L'HON. DOMINIC LeBLANC:** Alors, parfait. Si
13 moi je suis tout à fait confortable dans mes discussions avec
14 les responsables au Conseil privé, les quelques discussions
15 que j'ai eues avec les chefs des services de renseignement ou
16 de sécurité nationale m'ont donné suffisamment d'informations
17 pour comprendre qu'est-ce qu'il fallait faire pour évoluer
18 nos mesures entre l'élection de 2019 et l'élection de 2021,
19 j'aurais compris par exemple qu'il y a des acteurs hostiles
20 qui utilisent des plateformes des médias sociaux, qu'ils
21 utilisent des agents pour essayer d'influencer ou intimider,
22 moi, pour moi, je n'avais aucune... à ce moment-là, aucune
23 responsabilité opérationnelle pour le suivi dans le cas de
24 monsieur X ou madame Y ou X en termes de... le Service de
25 renseignement était parfaitement, selon la loi, capable de
26 prendre des mesures appropriées, ça aurait été dans les mains
27 de mon collègue à ce moment-là, le ministre de la Sécurité
28 publique.

1 Alors, moi, je suis tout à fait convaincu que
2 j'avais suffisamment d'exemples dans mes conversations
3 d'ordre général des hauts fonctionnaires pour évoluer le plan
4 pour la protection de la démocratie. J'avais pas besoin
5 nécessairement de savoir que c'était candidat X ou la ville Y
6 ou telle ou telle chose se sont produites. Il s'agit de
7 demander et d'être rassuré que le Service de renseignement,
8 la GRC, Élections Canada, le Conseil privé avaient les outils
9 nécessaires, le mandat nécessaire pour détecter et contrer ce
10 genre d'ingérence.

11 Alors, c'est un accident de parcours de
12 remaniement ministériel que j'avais ces fonctions-là comme
13 ministre des Institutions démocratiques.

14 Et là, l'été passé, j'ai assumé les
15 responsabilités comme ministre de la Sécurité publique, et
16 là, j'ai compris d'une façon que je n'avais pas réalisé
17 avant, le rôle du ministre de la Sécurité publique quant à
18 l'approbation de certaines opérations de les Services de
19 renseignement par exemple, toute la question des mandats du
20 Service de renseignement, des fois ils vont informer le
21 ministre pour les mesures de réduire des menaces. Ça, c'est
22 une fonction qui existe comme ministre de la Sécurité
23 publique, mais j'avais pas besoin ou ça n'aurait pas été
24 approprié, je pense, d'être dans ces détails-là comme
25 ministre des Institutions démocratiques. Là, j'ai la bonne
26 chance d'avoir les deux.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et comme ministre de la
28 Sécurité publique, est-ce que vous vous attendriez à ce que

1 ce type d'allégation là soit porté à votre connaissance?

2 **L'HON DOMINIC LeBLANC:** Absolument.

3 Absolument. Et d'ailleurs, je peux vous rassurer que dans mes
4 discussions avec monsieur Vigneault ou ses collègues, c'est
5 le genre de discussions qu'ils ont librement avec moi. Je me
6 sens tout à fait renseigné sur ces questions-là dans la
7 mesure qu'eux autres jugent que c'est approprié ou quand ils
8 ont besoin soit d'une approbation ou ils ont l'obligation de
9 m'informer. Des fois, ils ont l'obligation de m'informer sans
10 nécessairement avoir besoin d'une autorisation de ma part,
11 mais je vois ce genre d'échanges là confortablement
12 maintenant.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

14 **L'HON DOMINIC LeBLANC:** Merci à vous.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** (Non interprété)

16 **Me ERIN DANN:** (Non interprété)

17 **Me ALAIN MANSEAU:** Votre Seigneurie?

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oup! Pardon.

19 **Me ALAIN MANSEAU:** Oui. Alain Manseau du Bloc
20 québécois. Vu que Han Dong et le gouvernement du Canada ont
21 passé leur tour pour les questions, je vous demanderais
22 l'autorisation pour poser quelques questions à l'Honorable
23 LeBlanc.

24 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bien, écoutez, je vais
25 vous donner quelques minutes. On va convenir de 5 minutes,
26 Maitres Manseau.

27 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ALAIN MANSEAU:**

28 **Me ALAIN MANSEAU:** Bonjour, Monsieur LeBlanc.

1 L'HON DOMINIC LeBLANC: Bonjour.

2 Me ALAIN MANSEAU: Alain Manseau pour le Bloc
3 québécois.

4 Nous avons appris et par les médias ainsi que
5 par différents témoignages ici que le Groupe de défense des
6 droits de la personne – en espagnol, c'est Rights Defender –,
7 avait... en septembre 2022, avait attirer l'attention de
8 résistance de (inintelligible) postes de police chinois
9 dispersés à travers le monde, donc trois à Toronto.

10 Par la suite, la GRC est venue nous dire
11 qu'il y a eu une enquête qui a été faite également sur deux
12 postes de police, dont un à Montréal et un autre à Brossard,
13 et ces deux postes de police semblaient receler tout au moins
14 de l'ingérence politique à partir de leurs locaux.

15 Vous ou le ministre de l'époque avez
16 mentionné que ces...

17 L'HON DOMINIC LeBLANC: Pardon, c'est quel
18 ministre?

19 Me ALAIN MANSEAU: De la Sécurité publique.

20 L'HON DOMINIC LeBLANC: Mon prédécesseur?

21 Me ALAIN MANSEAU: Voilà.

22 L'HON DOMINIC LeBLANC: OK.

23 Me ALAIN MANSEAU: Avait mentionné, et ce qui
24 a été rapporté par les journaux que les deux postes en
25 question avaient été fermés définitivement. Et on a appris
26 également qu'il y avait des actes illégaux qui avaient été
27 commis, et c'est la raison pour laquelle ces postes auraient
28 été fermés.

1 Est-ce que vous êtes en mesure de nous dire
2 si effectivement ces actes illégaux étaient des actes
3 criminels?

4 **Me ERIN DANN:** Je m'excuse de vous
5 interrompre, Madame la Commissaire, mais la question semble
6 dépasser le mandat de cette audience, de cette partie du
7 travail de la Commission qui se concentre sur les élections
8 fédérales de 2019 et 2021.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Pouvez-vous, Maître
10 Manseau, indiquer quel est le lien que vous faites avec
11 effectivement le...

12 **Me ALAIN MANSEAU:** Oui.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** On est assez limités au
14 niveau de ce qu'on regarde dans cette phase-ci, il y en aura
15 évidemment une seconde...

16 **Me ALAIN MANSEAU:** Vous avez raison et ma
17 collègue a raison de le souligner, toutefois, le lien que je
18 fais, c'est que ces postes de police ne sont pas... n'ont pas
19 pris naissance après, mais ont dû prendre naissance avant
20 2022 où ça nous a été rapporté par la suite par les médias.
21 Donc, ce sont des postes de police qui existaient en 2019 ou
22 encore en 2021, à moins que ça soit contredit.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, je veux juste
24 comprendre parce que je ne veux pas ouvrir tout un pan là sur
25 quelque chose qui ne sera pas utile à ce stade-ci. Ce que
26 vous dites, c'est... parce que ce qu'on regarde, c'est
27 l'existence d'ingérence étrangère dans le cadre d'un... juste
28 précédemment ou dans le cadre de la campagne électorale de

1 2019 et 2021, et ce que vous dites, c'est les postes de
2 police auxquels vous faites référence auraient été en
3 existence à ce moment-là?

4 **Me ALAIN MANSEAU:** Absolument.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et quel lien faites-vous
6 avec les élections de 2019 et de 2021? Le simple fait qu'ils
7 existaient?

8 **Me ALAIN MANSEAU:** Ils existaient et on peut
9 présumer qu'il y avait de l'ingérence puisqu'effectivement,
10 la GRC a dit qu'on avait fermé ces deux postes de police à
11 cause d'actes illégaux sans nous dire quels étaient les actes
12 illégaux qui avaient été commis à l'époque.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et votre question, c'est?

14 **Me ALAIN MANSEAU:** C'est effectivement quels
15 sont ces actes illégaux parce qu'on a dit qu'on intervenait,
16 la GRC, en matière d'ingérence seulement s'il y avait des
17 actes illégaux qui avaient été commis. Alors, jamais on nous
18 a dit quels étaient ces actes illégaux.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je pense la question est
20 trop large. Si votre question... si vous reformuliez pour
21 demander s'il y a eu des... à la connaissance évidemment du
22 ministre LeBlanc, s'il y a lieu des actes illégaux commis en
23 lien avec les élections de 2019 ou de 2021, cette question-là
24 je la permettrais. Mais de façon large là, ça, je pense qu'on
25 sort nettement du cadre qu'on a fixé ici.

26 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Pardon, Madame la
27 Commissaire, d'après le mandat de la Commission, s'il y avait
28 des enquêtes en cours au sujet de l'enjeu soulevé, il ne

1 serait pas approprié d'en parler ici.

2 Deuxième point, mon collègue n'a pas fourni
3 d'information pour prouver que ces stations de police
4 existaient avant 2019. Il serait injuste de poser cette
5 question au témoin au sujet de circonstances hypothétiques.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** C'est la raison pour
7 laquelle j'ai dit clairement que monsieur LeBlanc peut
8 répondre à sa connaissance...

9 **Me ALAIN MANSEAU:** À sa connaissance.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** ... et si des activités
11 illégales auraient été commises en relation avec ces deux
12 élections.

13 Mais je ne vais pas permettre beaucoup de
14 questions sur cet enjeu.

15 **Me ALAIN MANSEAU:** Alors, est-ce que... alors,
16 est-ce qu'effectivement vous avez eu connaissance tout au
17 moins qu'il y aurait eu des actes illégaux qui auraient été
18 commis dans ces deux centres à Brossard et à Montréal au
19 moment des élections de 2019 et 2021?

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et en lien avec les
21 élections.

22 **Me ALAIN MANSEAU:** Et en lien avec les
23 élections.

24 **L'HON DOMINIC LeBLANC:** C'est ça. Alors,
25 j'hésite de... c'est pas un ministre qui détermine qu'est-ce
26 qui est illégal et qu'est-ce qui n'est pas illégal. Je ne
27 suis pas procureur, policier, ni juge. Je vous crois quand
28 vous citez les commentaires de la GRC supposément, il

1 faudrait que je vérifie qu'est-ce que la GRC avait dit. Je
2 suis connaissant des discussions publiques dans le domaine
3 public sur ces supposés postes de police – je pense c'est
4 important d'utiliser ce mot-là –, mais j'ai pas des détails
5 opérationnels de la GRC, et comme l'avocat pour le
6 gouvernement a dit, je ne suis pas suffisamment confiant
7 qu'il y a pas possiblement des enquêtes en cours
8 présentement. Ça, je ne sais pas. Alors , je suis un peu
9 hésitant à m'aventurer dans ce domaine-là.

10 **Me ALAIN MANSEAU:** Je vous remercie.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je pense que vous avez...
12 Merci.

13 Alors, on va prendre la pause. Je sais que
14 l'horaire prévoit que c'est une pause de 5 minutes, en fait,
15 ça sera probablement plus une pause d'à peu près 20 minutes
16 parce qu'il y a des... compte tenu du changement de témoins, il
17 y a aussi certaines mesures de sécurité qui doivent être
18 mises en place, alors je m'attends à une vingtaine de minutes
19 de délai.

20 Merci beaucoup.

21 **L'HON DOMINIC LeBLANC:** Merci à vous.

22 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

23 La séance est en pause jusqu'à 3 h 30.

24 --- La séance est suspendue à 15 h 08

25 --- La séance est reprise à 15 h 34

26 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

27 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
28 étrangère a repris.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Vous avez lu le
2 résumé et cela fait partie de votre témoignage devant la
3 Commission. Vous en attestez?

4 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, je le
5 reconnais.

6 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Deuxièmement, 67,
7 document 67, s'il vous plait.

8 **--- PIÈCE No. WIT 67:**

9 *In Camera Examination Summary: The*
10 Right Honourable Justin Trudeau,
11 Prime Minister

12 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, Monsieur le
13 Premier ministre, c'est le résumé de votre examen à huis
14 clos. Vous vous souvenez d'avoir été interrogé?

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, je me
16 souviens.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Encore une fois, vous
18 reconnaissez ce résumé et son exactitude et cela fait partie
19 des dossiers de la Commission?

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui,
21 effectivement, je le reconnais.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Nous pouvons passer à
23 autre chose. Monsieur le Premier ministre, je vais vous
24 demander tout d'abord de répondre à des questions
25 fondamentales et néanmoins générales. Vous êtes maintenant
26 en poste depuis 2015 comme premier ministre.

27 Pourriez-vous nous donner une idée de ce qui
28 se passait en matière d'ingérence au cours des 10 années que

1 vous avez passées comme premier ministre?

2 Et deux précisions s'imposent tout d'abord.

3 Premièrement, on sait que l'ingérence a toutes sortes de
4 manifestations. Et en ce qui concerne l'ingérence étrangère
5 qui nous intéresse le plus aujourd'hui, c'est dans le
6 contexte du processus démocratique qui est électoral,
7 protection des institutions, et cetera.

8 Deuxièmement, et cela va sans dire, en
9 répondant à cette question et à toutes les autres, s'il vous
10 plait je vous demande de vous limiter aux informations qui
11 peuvent être révélées en public.

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** L'une des
13 choses qui nous préoccupaient comme parti à l'époque où nous
14 étions dans l'opposition avant les élections de 2015, c'est
15 le fait que les parlementaires n'avaient pas voix au
16 chapitre, ne surveillaient pas ce qui se passait dans
17 l'univers du renseignement ici au Canada.

18 À titre d'exemple, la question des documents
19 concernant les détenus afghans. Il n'y a pas eu de processus
20 grâce auquel les parlementaires de tous les partis auraient
21 pu examiner des documents très secrets. Donc, c'était une
22 lacune, en tout cas, comparé aux autres membres du groupe des
23 cinq, nos alliés.

24 C'est pourquoi dans notre plateforme
25 électorale de 2015, nous nous sommes engagés à mettre sur
26 pied un comité de parlementaires responsables de la sécurité
27 grâce auquel des parlementaires de tous les partis seraient
28 assermentés au niveau le plus élevé en matière de sécurité,

1 de cote sécuritaire, pour pouvoir vérifier, examiner, valider
2 tout ce qui concerne les activités des agences de
3 renseignement pour que ce soit en conformité avec les lois et
4 la *Charte des droits*, et cetera, tout en assurant la sécurité
5 de la population canadienne.

6 Donc, dès 2015, nous nous sommes engagés à
7 renforcer nos institutions dans le domaine de la sécurité.
8 Nous avons donc mis sur pied ce Comité de parlementaires sur
9 la Sécurité et nous avons aussi combiné des organismes dans
10 le NSIRA, ça c'est le DSSNR, donc l'Office de surveillance
11 des activités en matière de sécurité et de renseignement. Ça
12 c'est un organisme qui chapeaute les autres dans ce secteur.

13 Et au moment où nous avons pris le pouvoir,
14 nous avons aussi commencé à renforcer les agences de sécurité
15 et de renseignement ainsi que les troussees d'outils dont ils
16 disposent. Par exemple, le conseiller a été rehaussé. Le
17 poste de conseiller s'occupe de sécurité, bien sûr, et de
18 tout ce qui concerne le renseignement, parce que ça devenait
19 de plus en plus complexe et il fallait assurer la sécurité de
20 toute la population canadienne dans ce contexte.

21 Et au cours de ce premier mandat, nous avons
22 été témoins d'ingérence importante... des allégations, plutôt,
23 des menaces alléguées pendant les élections présidentielles
24 américaines en 2016, et la désinformation et la
25 mésinformation provenant de la Russie était mentionnée très
26 fréquemment.

27 Et ce qui nous intéressait encore plus, c'est
28 que en 2017, pendant l'élection présidentielle en France, il

1 y a eu une période pendant laquelle des fonctionnaires dans
2 l'appareil gouvernemental français ont dû prendre la parole
3 en public pour informer les citoyens français du fait que des
4 renseignements, de l'information qui allait être publiée
5 consistait en de la désinformation provenant de la Russie et
6 qu'il ne fallait absolument pas croire de tels propos.

7 Ça nous a amené à réfléchir et à nous
8 demander si, au Canada, on ne risquait pas justement de voir
9 la même situation, donc de l'ingérence au cours d'une
10 campagne électorale. On s'est dit, y a-t-il des risques, des
11 menaces, qui remettraient en question nos élections, leur
12 équité et leur justice?

13 Donc, c'est pourquoi nous avons décidé de
14 développer un mécanisme semblable ici au Canada. Donc, d'une
15 part, comme je le disais, le groupe que l'on appelle SITE,
16 donc le groupe de travail sur les menaces à la sécurité et au
17 renseignement dans le contexte électoral, et aussi un groupe
18 de cinq hauts fonctionnaires. Un groupe qui lui serait en
19 mesure, au besoin, de prendre la parole en public ou de
20 prendre d'autres mesures, encore une fois au besoin, pour
21 assurer la protection de nos institutions démocratiques et du
22 processus électoral contre toute possibilité d'ingérence
23 étrangère.

24 Autre exemple de ce que nous avons fait. En
25 2018, quand nous avons été l'hôte du G7 à Charlevoix, au
26 Québec, nous avons mis sur pied le groupe ou le mécanisme du
27 G7, groupe de réaction rapide qui a pour vocation de réagir
28 rapidement en cas de menace, de désinformation, de

1 désinformation menaçant nos démocraties. Et c'est un outil
2 qui a connu beaucoup de succès au cours des années suivantes
3 à diverses occasions.

4 Et, en fait, tout récemment, ça a été même
5 renforcé comme outil en ce sens que on s'intéresse aussi aux
6 démocraties de l'Europe de l'Est où la Russie est de plus en
7 plus active en raison du conflit en Ukraine.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci de ce résumé,
9 Monsieur le Premier ministre. Maintenant, ce à quoi
10 j'aimerais en arriver, c'est la question des menaces dans
11 tout ce contexte. La ministre Gould nous a parlé ce matin du
12 plan de protection de la démocratie canadienne et des buts
13 visés.

14 J'aimerais qu'on montre à l'écran le document
15 CAN 019496.

16 **--- PIÈCE No. CAN 19496:**

17 People's Republic of China Political
18 Interference in Canada

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, ça date de
20 2017, avant donc la période visée par le mandat de cette
21 Commission, mais quand même, il y est question d'une
22 information sur laquelle vous pouviez compter à l'époque. Et
23 c'est pourquoi je l'apporte à l'écran aujourd'hui.

24 Donc, David Morrison, qui était conseiller en
25 matière de sécurité, vous l'avez reçu en juin 2017 de la part
26 de ce haut fonctionnaire. Et en haut de ce document, on voit
27 qu'il est question de l'ingérence... de la menace d'ingérence
28 de la République populaire de Chine. Et on dit que ce sont

1 des efforts persistants très pernicieux. Il y en a d'autres,
2 mais la République populaire de Chine est le plus grand
3 acteur dans ce contexte.

4 Donc, vous pouvez faire dérouler vers le bas,
5 s'il vous plait, monsieur le secrétaire? Oui, merci. Donc,
6 continuons. Bon, voici.

7 Troisième page. Vous voyez qu'il est
8 question des alliés qui font face à des défis et des enjeux.
9 Et on parle, entre autres, de l'Australie. Et je crois que
10 ce qui est expliqué à ce moment-là, c'est que des agents du
11 gouvernement chinois donnaient des millions de dollars sur la
12 scène politique. Donc, on vous informe de cela.

13 Et à la page suivante, ben, on parle de la
14 situation au Canada. Faites dérouler encore un peu, s'il
15 vous plait. Vous voyez les commentaires du Bureau du Conseil
16 privé. Bon. Dernière page :

17 « Les politiciens et les... surtout
18 dans les niveaux politiques étaient
19 au courant des efforts déployés pour
20 influencer la politique canadienne et
21 les gens dans la municipalité et les
22 provinces étaient rendus plus
23 vulnérables, surtout dans le cas de
24 leurs voyages à l'étranger. » (Tel
25 qu'interprété)

26 Donc, on continue un petit peu pour voir le
27 dernier paragraphe. Donc, c'est David Morrison. Mais en
28 fait, c'était plutôt Daniel Jean qui était l'auteur de ce

1 rapport :

2 « C'est une question très délicate et
3 les efforts publics pour sensibiliser
4 demeurent de portée générale et ne
5 pointent pas du doigt les pays pour
6 éviter des incidents bilatéraux.
7 Toutefois, il faudrait rappeler à
8 tous ces pays des conséquences d'un
9 comportement de ce genre et les
10 risques que cela entraîne. » (Tel
11 qu'interprété)

12 Donc, qu'en est-il des connaissances au sujet
13 de la menace? Donc, on a parlé de la République populaire de
14 Chine. On a parlé aussi des tensions quand il était question
15 d'exposer l'ingérence étrangère tout en équilibrant la
16 question des relations bilatérales, des... de la politique
17 étrangère, et cetera.

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Justement,
19 c'est un excellent exemple. J'ai parlé de l'extrémisme aux
20 États-Unis et en France, et la Chine, c'est un autre exemple.
21 Nous en étions tout à fait conscients, à l'époque, en plus de
22 l'aspect concernant la Russie.

23 Il y a donc des acteurs étatiques étrangers
24 qui sont intéressés à influencer, à jouer un rôle dans nos
25 démocraties, à nuire à notre démocratie.

26 La différence entre la Russie et la Chine est
27 importante en ce sens qu'en ce qui concerne la Chine, il y a
28 une diaspora très importante au Canada. Des communautés

1 chinoises qui sont la cible d'efforts d'ingérence de la part,
2 donc, d'un état étranger, en l'occurrence.

3 Nous en étions parfaitement conscients. La
4 classe politique au Canada... quand je suis devenu premier
5 ministre, ça faisait au moins huit ans que la classe
6 politique au Canada était consciente du fait qu'il y avait un
7 peu partout des diasporas qui s'intéressaient au processus
8 politique canadien, mais l'une des premières choses que nous
9 avons fait peut-être en 2016, certainement au début en 2015,
10 nous avons demandé aux officiels... aux responsables de la
11 sécurité de nous préparer une séance de breffage au cours de
12 laquelle nous serions informés des rumeurs que nous avions
13 entendues, des choses que nous avons appris à l'époque où
14 nous étions dans l'opposition.

15 Mais là, nous nous retrouvions donc au
16 pouvoir. Nous formions le gouvernement. Et nous tenions à
17 mieux comprendre quel était le rôle, l'importance de
18 l'ingérence étrangère, de telle ou telle collectivité
19 étrangère, de tel ou tel individu dont nous avons entendu
20 parler pour, comme je le disais, comprendre le contexte dans
21 lequel on avait évolué. Parce que, soudain, on avait accès à
22 quelque chose d'excellent sur le plan de la sécurité
23 nationale. Quand on est dans l'opposition, ce n'est pas le
24 cas. On n'a pas accès à ces ressources.

25 Donc, dès le début, on savait qu'il y avait
26 des choses que nous ignorions. On a eu des séances de
27 breffage et cette note de service de 2017, justement,
28 continue dans le même sens. C'est une question de

1 sensibilisation.

2 Quand on parle de dossiers délicats, comme
3 c'est le cas ici, écoutez, ce sont des choses qui évoluent au
4 fil du temps. Au début de notre régime, quand nous sommes
5 arrivés au pouvoir, on parlait d'améliorer les rapports
6 commerciaux avec la Chine. C'était une occasion d'augmenter
7 l'exportation. C'était l'un des dossiers auxquels je tenais
8 le plus.

9 On voulait par exemple rétablir le marché du
10 canola qui était très important pour beaucoup de producteurs
11 de l'Ouest canadien, et il y avait des obstacles de la part
12 des autorités chinoises qui étaient tout à fait
13 inacceptables. Ça faisait partie de nos efforts.

14 Mais, même en faisant cela, nous demeurions
15 tout à fait conscients des dossiers dans lesquels il fallait
16 contester ce qui se passait en Chine, droits de la personne,
17 le dossier des Ouïghours, la protection des droits de membres
18 de notre diaspora chinoise ici contre toute intimidation,
19 contre toute influence, ingérence étrangère. Donc, ça a
20 toujours été complexe. Et ça été le cas pour tous les
21 gouvernements dans leur rapport avec la Chine.

22 Au fil des ans, toutefois, les choses ont
23 évolué considérablement, mais on va y arriver plus tard.
24 Mais en ce qui concerne les rapports avec la Chine, et bien,
25 les choses ont changé. Quand on a décidé là-bas de détenir
26 illégalement deux citoyens canadiens et au cours des années
27 suivantes, des trois années suivantes, nous avons non
28 seulement exercé de grandes pressions auprès de la Chine pour

1 lutter contre la détention arbitraire en question et pour
2 obtenir la libération de ces deux Canadiens. Et nous avons
3 été très actifs sur la scène internationale pour mobiliser
4 d'autres pays pour que ces pays amènent le Canada... appuient
5 le Canada dans la lutte.

6 Au cours, donc, de ces conversations
7 bilatérales, j'avoue que nous avons eu beaucoup de tension
8 dans nos rapports. C'était un irritant pour la Chine. Tout
9 le monde parlait de ces deux Michael qui étaient détenus en
10 Chine, même si on disait, bon, ben, ce n'étais pas le Canada
11 qui faisait ça. Mais on a continué, nous, à exercer des
12 pressions et ça a eu des répercussions sur la scène
13 internationale.

14 (Non interprété)... en novembre 2022 alors que
15 j'ai vu le premier ministre Xi Jinping en Indonésie, je lui
16 ai fait savoir que la Chine devait cesser son ingérence au
17 sein des processus démocratiques canadiens parce que les
18 Canadiens au pays, on était très préoccupé.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** On va passer du
20 contexte général dont on a maintenant une bonne idée à des
21 questions plus précises qui sont liées au mandat de la
22 Commission.

23 Et je vais commencer en français, Monsieur,
24 maintenant.

25 Et on a parlé d'un sujet qui est couvert dans
26 votre résumé d'entrevue et votre témoignage, et c'est la
27 manière dont vous recevez de l'information et du
28 renseignement.

1 Un point clé qui ressort de votre entrevue et
2 de votre témoignage auparavant, c'est que les documents
3 écrits sont peut-être pas la même manière principale dont
4 vous recevez ces informations-là et c'est plutôt les
5 breffages verbaux que vous recevez la plupart de votre
6 information.

7 Alors, est-ce que vous pouvez nous expliquer
8 ça et nous expliciter de façon générale la manière dont on
9 vous fournit les informations dont vous avez besoin.

10 **TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Bien, tout
11 d'abord, tout premier ministre reçoit énormément de breffages
12 et d'informations, pas seulement sur l'ingérence étrangère ou
13 des situations de sécurité nationale, mais sur comment
14 fonctionne l'économie, quels sont les enjeux au niveau de la
15 sécurité publique, quelles sont les préoccupations qu'on a
16 avec nos alliés. Je suis constamment en mode de recevoir de
17 l'information ou d'énormément de différents départements et
18 conseillers à travers le gouvernement.

19 Je suis aussi les nouvelles principales pour
20 être à l'affut de ce que les Canadiens voient dans leur jour
21 à jour, quelles sont les préoccupations des Canadiens dans
22 leur vie quotidienne.

23 Tout ça est présenté de différentes façons,
24 mais malgré le fait que je reçois de l'information écrite des
25 sommaires de la semaine, des documents en matière de sécurité
26 et de renseignement qui sont souvent très « FYI », très
27 « Pour votre information ». La façon... la seule façon sûre de
28 s'assurer que je suis informé d'un enjeu prioritaire, c'est

1 jamais juste de me glisser une note que peut-être je lirai,
2 que peut-être je n'aurai pas le temps de lire si je suis en
3 déplacement, si j'ai un horaire très chargé, c'est d'assurer
4 d'avoir un moment de breffage direct avec ma conseillère en
5 sécurité et renseignement, c'est la NSIA, qui vient me donner
6 des mises à jour sécuritaires, d'habitude sur plusieurs
7 sujets pendant une même séance, de façon assez régulière, des
8 fois une ou deux fois par semaine, plus si nécessaire, des
9 fois juste trois ou quatre fois par mois, ça dépend.

10 Mais la seule façon de garantir ou de
11 s'assurer que je reçois les informations nécessaires, c'est
12 de me donner un briefing en personne ou au téléphone
13 sécurisé, si nécessaire, sur un enjeu quelconque ou
14 prioritaire.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** OK. Et vous avez
16 mentionné, bien sûr, la conseillère principale NSIA, la
17 (inintelligible) m'échappe quand même, mais la NSIA, est-ce
18 que c'est vraiment la NSIA dont vous dépendez le plus pour
19 vous fournir les informations dont vous avez besoin dans ce
20 domaine ou c'est la greffière ou c'est un peu les deux?

21 **TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Dans ce domaine-
22 là, c'est la responsabilité de la NSIA de me garder à l'affut
23 de tout ce que j'ai de besoin, et quand j'ai des questions en
24 lien avec la sécurité ou le renseignement, c'est directement
25 vers elle que je me tourne pour avoir des réponses à mes
26 questions.

27 Le greffier ou la greffière a souvent un rôle
28 à jouer pour me souligner des enjeux très importants qui

1 peuvent être des rensei... des enjeux de sécurité ou de
2 renseignement, mais c'est principalement la NSIA qui est
3 chargée de me garder à l'affut sur les enjeux de sécurité et
4 de renseignement.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** OK. Et lorsqu'on vous
6 fournit ces informations-là, je vais vous demander de nous
7 expliquer un peu votre réaction et de façon assez précise,
8 parce que nous avons entendu votre Chief of Staff, Madame
9 Telford, hier, votre cheffe de cabinet, elle a témoigné que...
10 elle a mentionné qu'elle lit les produits de renseignement ou
11 qu'elle reçoit ces informations-là parfois avec certaines
12 réserves, sans les prendre nécessairement au pied de la
13 lettre parce que ça contient parfois des erreurs, c'est pas
14 tout à fait juste, et j'aimerais savoir votre perspective ou
15 votre expérience à ce sujet-là.

16 **TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Il y a un principe
17 en politique, surtout pour ceux qui sont en train de donner
18 des notes d'information ou des breffages aux ministres ou au
19 premier ministre, que si vous n'êtes pas certain de ce que
20 vous dites, vous ne devrez peut-être pas le dire. De mettre
21 des faits erronés dans la tête d'un ministre ou d'un premier
22 ministre avant qu'il sorte parler aux médias ou se lever dans
23 la Chambre, ça peut être extrêmement problématique.

24 Alors, quand on me donne des informations sur
25 un incident qui s'est produit, ou une préoccupation
26 quelconque, ou un désastre naturel, ou une situation à
27 laquelle font face les Canadiens, c'est sûr que la véracité
28 de l'information est... que ce soit l'information la plus

1 complète possible, est extrêmement importante.

2 Mais je ferais un peu une exception par
3 rapport à l'intelligence parce que quand on a des
4 renseignements ou de l'intelligence, c'est pas toujours
5 certain, c'est pas toujours corroboré. Dans les milieux
6 juridiques, c'est bien connu que la différence entre ce qui
7 est intelligence et ce qu'on peut montrer en évidence est une
8 grosse distinction.

9 Alors, pour moi, quand je me fais briefer,
10 par écrit ou plus souvent de façon verbale, par les agents de
11 renseignement, la conversation sur la fiabilité de
12 l'information fait partie intégrale de ce qu'on est en train
13 de dire. Par exemple, quand on est... j'ai été briefé sur le
14 fait que l'Iran avait tiré sur l'avion ukrainien contenant
15 une centaine de Canadiens, les premiers rapports étaient un
16 peu plus flous, mais ils ont dit « on a des indications que
17 ceci, cela », et rendu au troisième breffage que j'ai eu là-
18 dessus, ils ont pu être très, très précis que, oui, on sait
19 que c'est les forces armées iraniennes qui ont abattu l'avion
20 ukrainien.

21 Mais ce que je dis, c'est qu'on doit toujours
22 prendre les renseignements et l'intelligence, les documents
23 d'intelligence avec un certain... une certaine conscience que
24 c'est à confirmer ou c'est peut-être pas cent pour cent
25 exact, mais parce que c'est de l'information extrêmement
26 sensible, ça peut être très, très utile pour nous indiquer,
27 par exemple, que la Russie est peut-être à la veille
28 d'envahir l'Ukraine. On agit ou on prend les informations au

1 niveau du renseignement différemment que la façon que je
2 prends un rapport sur le taux de chômage au Canada ou le
3 niveau d'inflation.

4 Donc, il y a toujours un certain niveau pas
5 de scepticisme, mais de pensée critique qui doit s'appliquer
6 à toute information recueillie par nos services de
7 renseignement et d'informations.

8 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je vais certainement
9 y revenir. Je vais passer à l'élection de 2019.

10 Monsieur le Greffier, est-ce que vous pouvez
11 nous montrer le document suivant, s'il vous plait. Voilà le
12 document CAN 5461.

13 **--- PIÈCE No. CAN 5461:**

14 FI Efforts against Dong Han

15 **MS. SHANTONA CHAUDHURY:** Nous savons, étant
16 donné la preuve examinée par la Commission, que lors de
17 l'élection de 2019, le groupe de travail SITE a fait un
18 breffage destiné aux représentants du Parti libéral à propos
19 de l'ingérence étrangère et de la circonscription de Don
20 Valley North. Nous savons que monsieur Broadhurst a reçu
21 cette information.

22 Alors, qu'est-ce que cela signifie, de votre
23 point de vue?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** À la fin
25 septembre, alors que je traversais Ottawa, je crois que
26 j'allais quitter Ottawa pour faire campagne dans le pays, je
27 crois que c'était le dimanche, j'avais passé du temps avec ma
28 famille.

1 Monsieur Broadhurst m'a rencontré à
2 l'aéroport dans un salon au sein du terminal réservé au
3 gouvernement à l'aéroport pour m'indiquer qu'il avait reçu
4 des préoccupations du groupe de travail SITE et du Service
5 canadien de renseignement de sécurité à propos de la course à
6 l'investiture dans la circonscription de Don Valley North.

7 Il m'a dit que les services de renseignement
8 lui avaient fait part de préoccupations selon lesquelles des
9 fonctionnaires chinois au Canada avaient élaboré des plans
10 pour se livrer à des activités d'ingérence lors de la course
11 à l'investiture en mobilisant des bus remplis... ce qui est
12 difficile, c'est de démêler entre ce que j'ai entendu dû dire
13 à ce moment-là par rapport à ce que j'ai appris plus tard.

14 C'était des bus qui contenaient des Chinois
15 ou qui contenaient des membres de la diaspora chinoise qui
16 seraient mobilisés pour soutenir Han Dong, qui auraient été
17 mobilisés pour soutenir Han Dong lors de cette course à
18 l'investiture au cours des semaines précédentes.

19 C'était une conversation de 20 à 30 minutes
20 avec monsieur Broadhurst. Et je lui ai demandé plus
21 précisément ceci : « Bon, alors ils avaient l'intention, un
22 plan de le faire, mais est-ce que ça s'est fait? Est-ce que
23 le Service canadien du renseignement de sécurité vous a
24 confirmé que ça a été bien fait? » Il n'était pas tout à
25 fait sûr. Il y avait des raisons de croire que peut-être que
26 c'était le cas. On nous indiquait qu'il y avait des bus
27 remplis de personnes parlant le chinois qui étaient à cette
28 assemblée d'investiture.

1 Alors, j'ai posé une question, parce que on
2 sait très bien que lorsqu'on... c'est ce qui se passe sur le
3 terrain dans les circonscriptions, que c'est courant de faire
4 venir des bus contenant des groupes d'étudiants, des
5 organisations communautaires ou des résidences pour personnes
6 âgées qui font venir des gens à l'assemblée d'investiture.

7 Donc, le fait que ce bus contienne des
8 personnes parlant le mandarin n'était pas en soi un fait
9 alarmant ou une condamnation, mais il était clair que le
10 Service canadien du renseignement de sécurité craignait que
11 la Chine soit à l'origine de cela et que ces élèves ou ces
12 personnes dans l'autobus avaient été mobilisées pour voter de
13 cette façon. Et c'était des préoccupations du Service
14 canadien de renseignement de sécurité.

15 J'ai demandé dans quelle mesure on savait que
16 ça c'était produit. Dans quelle mesure c'était vraiment la
17 Chine qui avait mobilisé le bus ou les bus. Et j'ai demandé
18 si le Service canadien du renseignement de sécurité avait des
19 renseignements selon lesquels Han Dong était au courant, s'il
20 était au courant et s'il était d'accord avec le fait que des
21 bus aient été mobilisés par la Chine. Et à ce moment-là, il
22 n'y avait pas de réponse claire de la part du Service
23 canadien de renseignement de sécurité.

24 J'ai aussi demandé si les résultats de la
25 course à l'investiture avaient pu être impactés par la venue
26 de ces bus à ce moment-là. Le Service n'avait pas non plus
27 de réponse.

28 J'ai demandé si la course était serrée, si le

1 SCRS faisait des recommandations sur ce qu'il fallait faire
2 de ces renseignements. Monsieur Broadhurst m'a dit que
3 c'était simplement pour nous faire savoir cela. Et que nous
4 pouvions prendre toute mesure que nous jugions opportune.
5 Que le SCRS n'allait pas recommander de mesures précises.

6 Il s'agissait de renseignements secrets que
7 nous ne pouvions pas partager avec le candidat en question,
8 monsieur Dong, ni avec le grand public pour ce qu'on nous
9 disait à propos de ces allégations.

10 J'ai ensuite demandé à monsieur Broadhurst
11 quels étaient les processus en place au sein du Parti libéral
12 dans le cas d'une course à l'investiture controversée. Il y
13 a des responsables du parti qui sont chargés de surveiller le
14 processus électoral, le décompte des votes. Il y a les
15 candidats qui n'ont pas été élus peuvent aussi contester
16 l'issue du scrutin, parce que les partis politiques en leur
17 sein ont des luttes assez acharnées. En leur sein, c'est la
18 nature des courses à l'investiture.

19 Monsieur Broadhurst m'a assuré que à la suite
20 des allégations du SCRS, il avait examiné la situation et
21 qu'il n'y avait pas matière à inquiétude. Ensuite, j'ai
22 continué ma conversation avec monsieur Broadhurst et nous
23 avons convenu que le niveau qui permettait de déterminer si,
24 dans ce cas, que le niveau permettant de déterminer si le
25 candidat élu lors d'un processus électoral avait été atteint
26 ou non. C'est-à-dire, s'il fallait ou non désavouer le
27 candidat.

28 Donc, une mesure prise, ça aurait été de

1 retirer la candidature de Han Dong. Ou bien, une autre
2 mesure, ça aurait été de ne pas retirer sa candidature. Mais
3 même si on avait pas retiré la candidature, ça aurait été
4 quelque chose, étant donné ce renseignement, qu'on devrait
5 réexaminer si ce candidat était élu; il y aurait des
6 questions auxquelles nous devrions donner suite après
7 l'élection pour bien comprendre ce qui s'était produit,
8 quelles étaient les questions et les risques.

9 Mais il fallait comprendre que pour démettre
10 quelqu'un de ses fonctions, il fallait atteindre un niveau
11 élevé, un seuil élevé. Et à titre de leader du Parti
12 libéral, à maintes occasions, j'ai dû demander à des
13 personnes de retirer leur candidature ou de démissionner.
14 Par exemple, lors de la dernière élection, on l'a fait dans
15 le cas d'une circonscription du centre-ville de Toronto.

16 Mais dans ce cas, je n'ai pas estimé qu'il y
17 avait des informations suffisamment crédibles pour justifier
18 cette mesure tout à fait grave, à savoir démettre un candidat
19 de ses fonctions.

20 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, cette option-
21 là, vous ne l'avez pas mise en œuvre. C'était un choix
22 binaire. Mais vous aviez reçu des renseignements, des
23 renseignements classifiés qui ne pouvaient être rendus
24 publics. Donc, un parti politique qui est informé de choses
25 de ce genre, qu'est-ce qu'il fait?

26 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ça voulait dire
27 qu'après l'élection, quand je suis redevenu premier ministre
28 et non pas tout simplement le chef d'un parti politique qui

1 représentait 338 candidats lors de l'élection générale, là
2 j'ai pu aller rencontrer les agences responsables du
3 renseignement pour en apprendre davantage et dire, écoutez,
4 il faut que je connaisse le contexte parce que, selon les
5 réponses fournies, ben on verra quels sont les choix pour
6 l'avenir, quels sont les rôles et les responsabilités
7 concernant telle ou telle personne dans un contexte
8 semblable.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Écoutez, on a
10 beaucoup de choses à couvrir en 75 minutes et je vois que le
11 temps fuit. Donc, sujet suivant. Pourriez-vous mettre
12 1000116 [sic].

13 **--- PIÈCE No. CAN 3116:**

14 SITE TF SITREP: 22 October 2019

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et je peux vous poser
16 cette question sans référer pour autant à tel ou tel
17 document.

18 Un incident qui a été rapporté, c'était un
19 article qui a été publié dans le *Chronicle* de Buffalo. Donc,
20 on parle de désinformation. Est-ce que c'est quelque chose
21 qui a été porté à votre attention dans le cadre de l'élection
22 de 2019?

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non. Pardon,
24 je m'excuse. En ce qui concerne le groupe SITE ou encore le
25 groupe des cinq fonctionnaires, ce n'était pas quelque chose
26 dont j'étais conscient à ce moment-là. Bien sûr, je savais
27 d'autre part qu'il y avait eu de fausses informations
28 dégoûtantes au sujet d'allégations, des complots, que ce soit

1 le *Chronicle* de Buffalo ou d'autres politiciens conservateurs
2 qui étaient à l'origine de cela.

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, vous étiez
4 conscient de ça, mais pas de l'origine exacte?

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** J'étais au
6 courant de l'existence de l'article, mais en ce qui concerne
7 les accusations haineuses et fausses contenues dans cela, je
8 n'en ai pas tenu compte.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bon, bien, en ce qui
10 concerne 2019, c'est à peu près tout ce que je voulais
11 aborder. Par contre, le 1547 [sic].

12 **--- PIÈCE No. CAN 15487:**

13 Safeguarding the 2019 General
14 Election

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Encore une fois, je
16 m'étais trompée. Là, c'est David Morrison. Et ça date du 14
17 janvier 2020. C'est là qu'on vous a communiqué ce rapport au
18 sujet de l'élection, non pas le résultat, mais la question
19 des activités du groupe de travail...

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Un instant.
21 Pourriez-vous revenir, s'il vous plait, sur ce document?

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui. Donc, ce qu'on
23 dit, c'est qu'en ce qui concerne les breffages de
24 renseignement et le... la surveillance des évaluations laisse
25 entendre que l'ingérence serait donc notée. On a parlé de
26 mesures de réduction des menaces et que le seuil n'avait pas
27 été franchi dans le cas d'aucune de ces activités.

28 Et maintenant, si on peut dérouler le

1 document encore, donc, là c'est la page... je vais vous dire
2 quand arrêter. Oui, bon, voilà. Nous y sommes.

3 Donc, en ce qui concerne l'ingérence
4 étrangère, on a dit que le Canada risquait d'être visé. Je
5 vais passer très rapidement. Mais l'évaluation, c'est qu'il
6 n'y avait pas eu d'activités ciblant Élections Canada, pas de
7 cas d'ingérence au niveau de l'espace humain au Canada. Pas
8 d'implication concernant l'écosystème numérique. Et, comme
9 le disait monsieur Morrison, on peut dire qu'en ce qui
10 concerne 2019, on n'a pas atteint le seuil.

11 Est-ce que c'est conforme aux renseignements
12 qu'on vous a fournis en ce qui concerne les élections
13 générales de 2019?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. C'est un
15 rapport publié, je pense, en janvier 2020, donc deux ou trois
16 mois après l'élection. Donc, déjà, j'avais eu de nombreuses
17 séances de breffage de la part du greffier et d'autres
18 intervenants selon qui leur conclusion. C'était que les
19 élections de 2019 s'étaient déroulées de façon juste et
20 équitable et que les résultats n'avaient pas été influencés
21 par l'ingérence étrangère, que ce soit dans l'ensemble ou que
22 ce soit dans une circonscription donnée.

23 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, maintenant
24 passons aux élections générales de 2021. J'aurai une
25 question... une série de questions à poser au sujet de divers
26 incidents. La Commission a reçu de l'information à ce sujet.
27 Et tout d'abord, justement, en ce qui concerne le résumé qui
28 a été préparé par le gouvernement pour la Commission.

1 Pourriez-vous nous présenter le document 1004?

2 Donc, là on parle de possible ingérence ou
3 désinformation en provenance de la République populaire de
4 Chine. Et donc après les mises en garde, les réserves, il y
5 a ensuite un résumé, un résumé en ce qui concerne les
6 allégations de mésinformation... de désinformation concernant
7 le parti de monsieur Erin O'Toole. Et on a donc fait
8 circuler des rumeurs pendant la campagne électorale.

9 Ma question, étiez-vous au courant de ces
10 allégations pendant la campagne de 2021?

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Pendant la
12 campagne de 2021, non. Peu après l'élection de 2021, quand
13 le Parti conservateur a rendu public ses préoccupations et
14 dans les semaines suivantes, dans les rapports publiés dans
15 les médias, j'ai pris connaissance de ces faits.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et saviez-vous que ça
17 avait été mentionné par le Parti conservateur au gouvernement
18 à l'époque?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non, mais je
20 l'ai appris par la suite, des mois plus tard, donc au cours
21 de breffages.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** CAN.SUM 13.

23 **--- PIÈCE No. CAN.SUM 13:**

24 Comments by Individual People's
25 Republic of China Officials on
26 Expressed Partisan Preferences in the
27 2019 and 2021 General Election

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Bon, c'est un résumé

1 concernant 2019 et 2021. Peut-être plus 2021 que 2019. Bon,
2 après la première page. On arrive.

3 Donc, ici, on parle d'une préférence des
4 partis en ce qui concerne les activités de la République
5 populaire de Chine au Canada et on a dit, donc, qu'il y avait
6 des préférences qui avaient été exprimées en ce qui concerne
7 donc cette réalité.

8 Et un peu plus bas, donc en 2021, on dit que
9 selon certains rapports, des membres du PRC, du Parti chinois
10 au Canada, ont exprimé des préférences pour un gouvernement
11 minoritaire du Parti libéral. Pourquoi? Parce qu'ils ne
12 croyaient pas que les partis politiques canadiens étaient
13 vraiment pro-Chinois, mais un gouvernement minoritaire aurait
14 donc moins d'impact pour ce qui est d'ingérence dans la
15 politique intérieure chinoise, avoir une influence là-bas.

16 Donc, ces préférences pour un gouvernement
17 minoritaire libéral de la part de certains représentants
18 chinois, est-ce que vous étiez au courant de cette
19 possibilité?

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non. Comme je
21 le disais, en 2019 et en 2021, il y avait des tensions
22 importantes entre nos deux gouvernements et surtout en ce qui
23 concerne donc la détention illégale et arbitraire de deux
24 citoyens canadiens, les deux Michael, comme on les appelait à
25 l'époque.

26 Nous étions donc très actifs, que ce soit
27 pour exercer des pressions pour réagir par rapport à la
28 position officielle chinoise dans ce dossier. Et partout

1 dans le monde, en fait, on essayait de recueillir des appuis
2 pour les deux Michael, un peu partout dans divers pays. Et
3 aussi, nous voulions trouver des appuis pour une initiative
4 contre la détention arbitraire comme outil politique pour
5 atteindre des objectifs politiques, quels qu'ils soient, pour
6 nous opposer à cette réalité.

7 Et je tiens à dire que même si certains
8 porte-parole auraient pu s'exprimer de façon à dire qu'ils
9 privilégiaient tel ou tel résultat électoral, peu importe la
10 situation en question, pour des représentants de la
11 République populaire de Chine, écoutez, je pense que je
12 considérerais que c'est très, très, très improbable de penser
13 que le gouvernement chinois comme tel aurait des préférences
14 par rapport au résultat électoral.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, peu importe
16 l'information disponible, ça ne vous a pas influencé de
17 quelque façon?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, il y a
19 aussi un enjeu concernant, si vous voulez, la distinction
20 entre l'ingérence étrangère d'une part et des tentatives de
21 divers pays pour influencer le comportement.

22 Parce que l'information partout dans le monde
23 est exploitée par les diplomates. Dans tel ou tel pays, ils
24 représentent leur pays d'origine et ils tentent d'influencer
25 les choses. Ça fait partie du rôle d'un diplomate, de la
26 diplomatie, que ce soient les diplomates canadiens à
27 l'étranger qui assument de telles responsabilités et qui
28 jouent un rôle actif pour promouvoir nos intérêts. Et de

1 temps à autre, ils vont exprimer certaines préférences quant
2 aux résultats de telle ou telle élection ou au sujet d'un
3 débat interne dans le pays où ils sont.

4 Toutefois, quand on parle d'ingérence, là, ça
5 signifie -- écoutez, il y a une définition quelque part --
6 mais ce que ça veut dire, c'est que ce sont des opérations
7 clandestines. Il y a de la coercition qui est mise en cause.
8 On fait appel à des moyens de coercition, comme je le disais,
9 à de l'intimidation, à des outils tout à fait inacceptables.

10 Les diplomates vont dire, bon, écoutez, ce
11 serait bon de signer telle ou telle entente, ce serait bon
12 pour nos deux pays. Alors, il ne s'agit pas de tordre des
13 bras en coulisse pour obtenir une entente commerciale en
14 fonction des intérêts que nous voulons promouvoir.

15 Qu'un diplomate se dise personnellement plus
16 favorable à l'égard de tel ou tel enjeu en soi, on ne peut
17 pas parler à ce moment-là d'ingérence étrangère. Peut-être
18 qu'on tente d'influencer l'opinion publique, ou encore, c'est
19 tout simplement quelque chose qui relève de l'activité
20 diplomatique normale.

21 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, il s'agit de ce
22 qui suivrait l'expression d'une préférence?

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Et ce
24 qu'on a vu de façon très régulière, d'ailleurs, il y a bien
25 des exemples ici au cours de vos instances qui indiquent que...
26 ou qui semblent indiquer une volonté de s'ingérer carrément
27 dans les affaires d'un autre pays.

28 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, un autre

1 incident dont je veux parler. 1082.

2 --- PIÈCE No. CAN 1082:

3 Liberal Party Representatives SITE
4 Briefing

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Autre séance de
6 breffage aux représentants du Parti libéral. Et ça concerne
7 l'élection de 2021.

8 Alors, bon, il y a pas mal de choses
9 caviardées, mais c'est l'aspect chronologique. Parce qu'on
10 sait que le breffage a porté... ben, c'était le 12... ben, non
11 pas le 11 septembre, le 12 septembre. Et ça été répété aux
12 représentants du Parti libéral, à monsieur Broadhurst. Et,
13 d'après le témoignage de monsieur Broadhurst, nous passons
14 maintenant au vôtre après ce passage.

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Encore une
16 fois, j'ai appris cela après l'élection. Monsieur Broadhurst
17 a déterminé que ce n'était pas quelque chose qui méritait
18 d'être porté à mon attention comme chef du parti.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Il ne l'a pas fait
20 pendant l'élection?

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** L'a-t-il fait après
23 l'élection?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Peut-être, mais
25 en fait, j'ai eu des séances officielles de breffage après
26 l'élection qui portaient sur ce dossier en particulier.

27 Écoutez, c'est lui qui m'a breffé pendant la
28 campagne électorale, non pas les hauts fonctionnaires, parce

1 que c'est comme ça que ça fonctionne. Comme chef du parti,
2 j'assume ces responsabilités-là, mais une fois que je suis
3 redevenu premier ministre, ben, ce sont des hauts
4 fonctionnaires qui m'ont breffé dans ce dossier.

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Toujours au sujet des
6 breffages, on sait... ou, on pense en tout cas, que vous avez
7 été breffé dans bien des cas en ce qui concerne l'ingérence
8 étrangère pendant la période visée par ces audiences.

9 Donc, 9 février 2021, alors, il s'agit d'un
10 document. Et là, je vous demande simplement si vous vous
11 souvenez de ce document? Le 9 février 2021. Est-ce que vous
12 vous souvenez d'avoir eu une séance de breffage ce jour-là?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Et ça
14 s'est fait au téléphone. Je n'étais pas là en personne. Je
15 n'y assistais pas en personne. C'est un téléphone sécurisé
16 qui m'a permis donc d'être mis au courant du contenu.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Et vous vous souvenez
18 du contenu?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Si je me
20 souviens bien, c'était de portée générale. Il était question
21 de nombreux enjeux, y compris l'ingérence étrangère.

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Maintenant, nous
23 passons à l'automne 2022. Monsieur Clerk, pourriez-vous nous
24 présenter 10042... 15042 [sic].

25 **--- PIÈCE No. CAN 15842:**

26 Briefing to the PM on Foreign
27 Interference Threats to Canada's
28 Democratic Institutions

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Ce document, on en a
2 déjà pas mal parlé au cours des audiences, ce sont des notes
3 de breffage pour le directeur du SCRS. On déroule, s'il vous
4 plait, pour qu'on voit le contenu, pour que le premier
5 ministre voit le contenu de ce document.

6 Ma première question, vous vous souvenez de
7 cette séance de breffage?

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Ben
9 écoutez, c'est toujours plus facile de se souvenir des choses
10 auxquelles on a assisté en personne, et là je me souviens
11 très, très bien de cette séance de breffage à laquelle j'ai
12 assisté.

13 Et c'était un aperçu de différents cas, de
14 différentes situations. Et dans aucun cas il n'était
15 question des élections fédérales, toutefois.

16 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, selon vous, le
17 contenu de ces notes de breffage est le juste reflet de ce
18 qu'on vous a dit pendant cette séance de breffage?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Pas vraiment.
20 De toute évidence, il y a là des éléments qui sont conformes
21 aux éléments concernant l'ingérence étrangère dans... toujours
22 dans le cas de ce breffage en particulier.

23 Mais quand il est question de séances de
24 breffage -- et d'autres pourront indiquer comment les
25 décisions sont prises, qu'est-ce qu'on retient des notes
26 écrites au cours des séances de breffage pour le ministre ou
27 pour le premier ministre -- mais c'est bien davantage une
28 conversation. Ce n'est pas un texte lu par quelqu'un pour le

1 compte des ministres qui assistent à la séance de breffage.

2 Il y a des éléments, par exemple, après avoir
3 lu les notes de breffage pour me préparer justement à cette
4 séance ici, quand il est question de l'ingérence étrangère, à
5 quel point c'est sérieux, il faut faire davantage.

6 Écoutez, ce n'est pas quelque chose que le
7 directeur du SCRS ou la conseillère en matière de sécurité
8 nationale aurait consacré beaucoup de temps, parce que,
9 justement, on sait dès le départ que, écoutez, nous sommes
10 conscients de l'importance de l'ingérence étrangère, on prend
11 l'affaire au sérieux, et, en fait, c'est la raison pour
12 laquelle on consacre davantage de temps à tel ou tel cas, à
13 telle ou telle préoccupation. Et c'est là-dessus que le
14 breffage va porter surtout, sur tel ou tel élément.

15 Bon, des notes sont préparées, mais les gens
16 qui font le breffage, qui donnent l'information, ce dont je
17 me souviens dans ce cas-ci, ben c'est certainement des cas
18 précis qui ont été passés en revue dont nous avons discuté.
19 Qu'est-ce qui était préoccupant, qu'est-ce qui ne l'était
20 pas, est-ce qu'il y a eu tel ou tel suivi, comment nous
21 sommes-nous comportés.

22 Alors il ne s'agissait pas d'un breffage
23 théorique très vague. Il s'agissait plutôt de décrire telle
24 ou telle situation et ensuite de discuter de la façon dont on
25 s'attaque à telle ou telle situation. Autre exemple, je ne
26 sais pas s'il y a des implications plus vagues, et cetera,
27 oui, mais on se concentre surtout sur des cas bien précis,
28 sur des individus.

1 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, les notes de
2 madame Telford, c'est le document 109803 [sic].

3 **--- PIÈCE No. CAN 9803:**

4 Handwritten Notes of Katie Telford

5 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Donc, alors, on a
6 moins de notes que dans le cas de monsieur Brian Clow, mais
7 au moins on a quelques notes. Et là, ça indique qu'est-ce
8 qui a été abordé. Ça vous dit quelque chose, les notes en
9 question?

10 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Ben,
11 écoutez, à 1, 2, 3, donc ce sont des exemples qui ont été
12 mentionnés et ce sont les dossiers, les individus dont nous
13 avons parlés.

14 Et en fait, se vanter, ça ne veut pas dire
15 qu'on agit. Je me rappelle un peu la conversation... je veux
16 m'assurer que rien n'est identifiable, je vais être prudent
17 dans la façon dont je m'exprime... il y avait un fonctionnaire
18 d'un gouvernement étranger situé au Canada qui s'attribuait
19 le mérite de quelque chose qui s'était produit au Canada dans
20 son rapport à un supérieur ou à son pays d'origine. Et le
21 simple fait qu'un fonctionnaire étranger s'attribuait le
22 mérite d'avoir obtenu un résultat particulier ne signifiait
23 pas que cet acte posé par un fonctionnaire étranger avait
24 abouti à ce résultat.

25 Se vanter de quelque chose, ça ne veut pas
26 dire qu'on l'a fait. Peut-être un fonctionnaire qui veut
27 prétendre qu'il a obtenu le résultat voulu alors que cette
28 personne peut n'avoir eu aucune incidence sur le résultat ou

1 sur l'évènement en question. Enfin, j'espère que c'est
2 suffisamment clair.

3 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Merci. Le dernier
4 document sur cette question, 4097. 0794 [sic], pardon. Ah
5 pardon, 4079. Voilà. CAN 4079.

6 Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous
7 examiner ce document? Enfin, les parties non caviardées du
8 document. Et vous verrez un encadré qui comprend une
9 information qui a été résumée par la Commission.

10 Est-ce que ça vous rappelle l'information
11 dont vous avez parlée à cette réunion?

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** La réunion du
13 27 octobre?

14 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Oui.

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne peux pas
16 vraiment en parler. Le document est trop caviardé.

17 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Ensuite, le 30
18 novembre 2022. Monsieur le Greffier, est-ce qu'on peut
19 afficher le document suivant, CAN 14285.

20 **--- PIÈCE No. CAN 14285:**

21 Foreign Interference

22 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** C'est une note de
23 service qui vous est adressée, Monsieur le Premier ministre,
24 en date du 30 novembre 2022.

25 Monsieur le Greffier, est-ce qu'on peut
26 descendre un petit peu dans le document?

27 Une note de service qui vous est adressée par
28 le conseiller ou la conseillère en matière de sécurité et de

1 renseignement. Et pour vous donner le contexte, c'est que
2 c'est peu après les fuites dans les médias à propos de
3 l'ingérence étrangère. Donc, on rédigeait une note de
4 service.

5 Et on peut descendre dans ce document pour en
6 examiner le contenu. Je ne vais pas m'arrêter sur quoi que
7 ce soit, vous pouvez descendre plus rapidement. Monsieur le
8 Greffier, pouvez-vous remonter jusqu'au résumé?

9 Alors, ça veut dire que le Bureau du Conseil
10 privé a fait une recherche dans ses stocks pour essayer de
11 déterminer ce sur quoi vous avez reçu un breffage.

12 Et donc, le Bureau du Conseil privé a fait
13 appel à ses partenaires pour voir quelles avaient été les
14 conclusions à propos de l'élection de 2029 [sic]. Alors, là,
15 il y a eu une note d'information en date du 24 [sic] janvier
16 2020 qui fait référence à la réunion d'information du 9
17 février 2021.

18 Est-ce que vous vous souvenez de cela?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Cette note du
20 30 novembre 2022 nous a amené à poser des questions sur ce
21 qui s'était passé lors de l'élection de 2019 et pour demander
22 aussi c'était des choses qui nous ont été signalées, sur
23 lesquelles on a eu des breffages à ce moment-là. Donc, oui,
24 cette note est datée du 24 janvier 2020.

25 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je demande si cela
26 correspond à vos souvenirs quand est-ce que vous avez été
27 breffé là-dessus?

28 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** J'ai fait une

1 demande à notre conseiller en matière de sécurité de
2 renseignement parce qu'il y avait des allégations dans les
3 fuites, des choses sur lesquelles nous n'avions pas été
4 informé. Donc, je ne suis pas sûr des dates de breffage qui
5 sont données parce qu'il y avait des choses comme ces 11
6 candidats dont on n'avait jamais entendu parler, à propos
7 desquels on nous avait jamais informés jusqu'à ce qu'on en
8 parle lors des fuites dans les journaux.

9 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Mais le contenu de ce
10 document, et bien, je ne vous pose pas de questions là-dessus
11 si ce n'est de confirmer que cela correspond à votre
12 souvenir, c'est-à-dire, les dates du 20 janvier et de
13 février... de janvier 2020 et de février 2021.

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Janvier 2020?

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** C'est-à-dire la note
16 de service...

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** David Morrison?

18 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** (Non interprété)

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** À ma
20 connaissance, je n'ai jamais lu cette note de service. J'ai
21 eu un breffage sur le contenu. C'est-à-dire que l'ingérence
22 était plus faible que prévue et que l'élection de 2019 était
23 libre et juste.

24 Ça... une fois qu'on est arrivé à janvier,
25 c'était bien d'avoir ce rapport sur les élections. Je crois
26 que c'était le Rapport Judd qui faisait une évaluation
27 complète du travail effectué par le groupe SITE. Mais je
28 n'ai pas reçu cette note du 24 janvier parce que j'avais déjà

1 eu un breffage sur tout le contexte.

2 Et à propos de février 2021, ça c'était un
3 breffage téléphonique dont on a déjà parlé.

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, cela revient à
5 ce que vous avez dit à propos de vos breffages par voie
6 orale.

7 Monsieur le Greffier, est-ce qu'on peut
8 afficher le document suivant, s'il vous plait?

9 **--- PIÈCE NO. CAN 17673:**

10 CAN 017673 - [Handwritten Notes of B.
11 Clow]

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne voudrais
13 pas donner l'impression que... bien sûr, les réunions de
14 renseignement, nous les prenons très au sérieux. Mais on
15 allait dans une salle sécurisée. On nous demandait de
16 laisser à l'extérieur nos téléphones, d'enlever nos montres
17 pour s'assurer que l'environnement était parfaitement
18 sécurisé. Et ensuite on recevait le rapport d'information,
19 souvent nous disant on ne peut conserver aucun document. On
20 peut lire les documents qu'on nous remet, mais ensuite, on
21 doit les rendre au responsable.

22 Au début, on ne savait même pas trop si on
23 pouvait prendre des notes parce que la sécurité était
24 importante. Et on le sait très bien que Brian Clow prend des
25 notes, mais on avait toujours l'impression qu'il y avait
26 beaucoup de documents écrits et beaucoup de suivis de ces
27 informations, comme doit le faire le gouvernement, qui prend
28 cela très au sérieux et qui a beaucoup de mesures de

1 contrôle.

2 Mais lorsqu'il s'agissait de breffage, de
3 prendre des mesures, de comprendre le contexte, c'était des
4 breffages et des conversations sécurisées dans lesquelles on
5 recevait de l'information, on posait des questions. Nous
6 posions des questions, nous demandions qu'on fasse des
7 recherches ou qu'on prenne certaines des mesures qui étaient
8 aussi appliquées.

9 Je ne voudrais pas qu'on pense que parce que
10 les breffages étaient principalement oraux ou parce que je
11 n'ai pas lu la note de service de David Morrison, parce que
12 la note été remise, parce que j'avais déjà reçu ce contenu
13 avec ma greffière, avec le conseiller en matière de sécurité
14 pour préserver l'intégrité.

15 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Je crois qu'on va
16 passer aux notes du 30 novembre 2022.

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je crois que
18 c'était un breffage à l'heure du lunch alors que je me
19 préparais pour faire face à des questions assez brulantes sur
20 l'ingérence étrangère étant donné les reportages parus dans
21 les médias à propos de fuites et de... de fuitage de
22 renseignement, non corroborés d'ailleurs, dans la presse.

23 Ce que je pouvais dire, ce que je ne pouvais
24 pas dire à propos de ces allégations de la presse. Et nous
25 étions limités dans ce que nous pouvions répondre, parce
26 qu'il y avait des informations non corroborées dans les
27 fuites. Il y avait aussi des informations qui étaient
28 fausses.

1 sécurité nationale.

2 Donc, si on descend pour qu'on puisse voir le
3 contenu non caviardé du document. Est-ce que vous pouvez
4 nous dire ce que vous vous souvenez de cette réunion à partir
5 de ces notes?

6 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, je me
7 rappelle cette réunion. Monsieur le Greffier, est-ce que
8 vous pourriez remonter un petit peu plus haut? Voilà.
9 Alors, PM, c'est moi. On parlait de mise en candidature. On
10 parlait de candidature et je ne me rappelle pas qui était le
11 prochain intervenant, c'est caviardé. Mais on a mis l'accent
12 sur les droits garantis par la Charte. Et plus bas : « PM -
13 pas de réunion de juin 2019 ».

14 Voici deux exemples dans lesquels nous
15 travaillons de façon constructive avec les organismes de
16 renseignement et avec le SCRS pour mieux comprendre et pour
17 valider certains éléments d'information.

18 Par exemple, dans l'information qu'on
19 examinait, on voyait que le SCRS avait une source disant
20 qu'il y avait une réunion du 19 juin à laquelle j'avais
21 assisté. Et alors que je peux affirmer catégoriquement que
22 cette réunion n'a pas eu lieu, ça ne veut pas dire que le
23 SCRS avait tort, mais ça veut dire que le SCRS pouvait
24 valider que ce qu'avait indiqué la source, dans ce cas-là,
25 était faux. Et donc, cela nous permet d'avoir une certaine
26 compréhension de la façon d'interpréter des faits supposés
27 émanant de cette source.

28 Et ce qui se passe dans le renseignement,

1 lorsque la source dit quelque chose, vous pouvez vérifier si
2 c'est vrai. Ça veut dire que la source est plus fiable. Si
3 la source vérifie... dit quelque chose que vous vérifiez et qui
4 est faux, cela vous donne aussi des informations sur cette
5 source. Donc, lors de cette réunion, il était important de
6 souligner qu'il n'y a pas eu de réunion telle que le
7 décrivait la source.

8 À propos des droits garantis par la *Charte*,
9 l'analyste du SCRS avait parlé d'une infraction possible au
10 droit garanti par la *Charte*. Et nous avons réclamé une
11 analyse juridique plus approfondie parce que ça nous,
12 instinctivement, à titre d'acteur politique, on avait
13 l'impression que ce n'était pas vrai.

14 Ça fait partie du processus que l'on suit
15 lorsqu'on a des liens avec les experts en matière de
16 renseignement étranger, de sécurité, de façon active pour
17 s'assurer qu'on comprend, qu'on a une compréhension exacte et
18 qu'on assure la sécurité des Canadiens et de notre pays.

19 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame la
20 Commissaire, je crois que j'ai fini. Vous me permettez une
21 dernière question?

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** Certainement.

23 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Alors, Monsieur le
24 Premier ministre, je vais vous poser une dernière question.
25 On a entendu parler de l'ingérence étrangère, des menaces
26 répandues et des différentes mesures qui ont été mises en
27 place pour les contrer.

28 Lors de nos audiences, nous avons entendu des

1 personnes qui ont été la cible d'ingérence étrangère. Et on
2 a demandé à ce que le gouvernement en fasse davantage pour
3 protéger les Canadiens. Et je vais vous lire un petit
4 extrait de l'ancien député Kenny Chiu lors de son témoignage.
5 Il a dit... il a parlé de son expérience à propos de la
6 mésinformation, de la désinformation émanant potentiellement
7 de la Chine. Il a dit :

8 « J'avais l'impression de sombrer, et
9 tout ce qu'on pouvait faire, c'était
10 de me dire que je me noyais. » (Tel
11 qu'interprété)

12 Donc j'aimerais connaître votre réponse à
13 cette affirmation. Et nous aider à brosser la toile de fond
14 pour la deuxième phase des travaux de la Commission, par
15 conséquent.

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Prenons un peu
17 de recul, tout d'abord. L'idée selon laquelle il faut en
18 faire davantage, écoutez, moi, je suis tout à fait d'accord.

19 Quand nous sommes arrivés au pouvoir en 2015,
20 ma foi, il y avait très peu... il n'y avait pas de mécanisme
21 pour lutter contre l'ingérence étrangère. Oui, nos agences
22 de renseignement faisaient du bon travail, mais la priorité
23 pour ce qui est de protéger notre démocratie, surtout quand
24 il est question de désinformation, de participation active à
25 diverses manœuvres auprès de diasporas étrangères ou
26 participer à des événements électoraux, écoutez, ça ne
27 figurait pas du tout parmi les préoccupations, ce n'était pas
28 sur le radar, comme on dit, quand nous sommes arrivés au

1 pouvoir. Et le gouvernement précédent et ces prédécesseurs
2 n'avaient rien fait à cet égard.

3 Donc, nous sommes partis de zéro. Nous avons
4 mis sur pied le Comité des parlementaires sur la Sécurité
5 nationale. Nous avons mis sur pied l'Office de surveillance
6 en matière de surveillance. Et on a continué, on a continué
7 dans la même voie.

8 Pour les élections de 2019 et 2021, on a fait
9 toute sortes de choses, y compris le groupe de travail sur
10 les menaces à la sécurité. On a mis sur pied un conseil, un
11 comité au Cabinet pour prendre en compte les menaces
12 stratégiques. Et on continue à nous outiller davantage, à
13 tirer des leçons. Par exemple, le P5, qu'est-ce qu'il a pu
14 faire en 2019 et 2021, ça va s'appliquer en 2025 lors des
15 élections qui se pointent à l'horizon.

16 Donc, il y a toujours quelque chose qu'on
17 peut faire de plus. Et, personnellement, bien écoutez, je
18 compte sur les résultats de cet effort ici par la Commission
19 pour qu'il y ait des recommandations quant à la façon dont
20 nos pouvoirs... dont nous pourrions encore renforcer la
21 protection des institutions de notre démocratie.

22 Mais écoutez, ça c'est une moitié à peine de
23 ce qu'il faut faire. Le reste, l'autre moitié, c'est de
24 rassurer les Canadiens. De s'assurer qu'ils ont pleine
25 confiance en leurs institutions, en la démocratie, et quand
26 on dit, « Est-ce que vous voulez vous présenter comme
27 candidat lors d'une élection? » Pourquoi? Parce qu'il y a
28 des menaces perçues ou réelles provenant d'un pays qu'ils ont

1 quitté Dieu sait pour quelle raison il y a de nombreuses
2 années. Ben écoutez, ça, ce sont des préoccupations. Ce
3 sont des impressions très réelles.

4 Mais c'est sûr que la démocratie ne peut
5 fonctionner que dans la mesure où la population ou les gens
6 ont confiance. Et que la démocratie peut les protéger et
7 promouvoir leurs intérêts en vue de l'atteinte des objectifs
8 qu'ils souhaitent pour leur pays. Et c'est là que
9 l'intégrité des élections de 2019, de 2021, revêt tant
10 d'importance.

11 Or, nous avons insisté tout le long de ce
12 processus, au cours des breffages qui m'ont été présentés, et
13 lors de mes discussions avec les experts du renseignement, on
14 m'a dit que oui, les élections avaient été sûres et justes.
15 Peu importe les tentatives d'ingérence d'états étrangers, les
16 élections en question se sont tenues de façon intègre et ce
17 sont les Canadiens qui ont pris la décision.

18 Mais l'impression que certaines personnes
19 peuvent avoir quant à la faiblesse perçue de nos
20 institutions, ben, peut-être qu'il y a un impact justement.
21 Il y a des gens à l'étranger qui veulent nuire aux Canadiens,
22 nuire au pays. Et ça, nous devons prendre l'affaire très,
23 très, très au sérieux.

24 Au bout du compte, il faut s'assurer que
25 notre démocratie est protégée et que nos citoyens, que les
26 citoyens canadiens sont actifs, qu'ils ont une pensée
27 critique, qu'ils se sentent en mesure de faire le tri entre
28 l'information et la désinformation. Et il faut qu'ils aient

1 justement une conviction pour choisir l'orientation qu'ils
2 souhaitent pour le pays.

3 On a vu que la désinformation, si intense que
4 ce soit, en provenance des acteurs étrangers, mais aussi dans
5 les médias sociaux et d'autres tribunes. Écoutez, rien n'est
6 automatique dans tout cela. La démocratie nécessite beaucoup
7 de vigilance. Un travail constant. Écoutez, ce n'est pas
8 arrivé par accident. Et ce ne sont pas les efforts de la
9 classe politique des commissaires et des espions qui vont
10 garantir quoi que ce soit.

11 Non, il faut que tous les Canadiens, que tous
12 les citoyens se sentent en pleine mesure de participer au
13 processus démocratique, qu'ils se sentent protégés, qu'ils se
14 sentent justement protégés comme simples électeurs, comme
15 candidats, ou comme membres du Parlement. Que ce soit au
16 fédéral, dans les provinces, ou ailleurs. Ce sont des choses
17 qui doivent être des priorités pour nous tous.

18 Et, personnellement, je suis toujours ébahi
19 par tous ces Canadiens qui lèvent la main, qui décident de se
20 présenter en une période où il y a de plus en plus de défis,
21 de plus en plus d'enjeux, des gens qui décident de participer
22 au discours politique, au débat politique, et qui disent :
23 « Moi, je veux contribuer, je veux améliorer le pays, et je
24 veux, oui, me faire lancer des flèches, des roches. »

25 Que ce soit des membres de la diaspora ou
26 d'autres Canadiens, mais d'assurer autant de diversité dans
27 l'expérience canadienne, ben, c'est comme ça que nous allons
28 vraiment avoir le pays que nous méritons pour l'avenir. Et,

1 encore une fois, je salue tous ceux qui se portent
2 volontaire.

3 Et moi, personnellement, je vais continuer à
4 faire tous les efforts possibles pour m'assurer que cette
5 confiance essentielle est protégée. Que tous nos citoyens
6 croient en la démocratie et que nous la protégeons.

7 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** Madame la
8 Commissaire, ce sont mes questions.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. J'en ai quelques-
10 unes pour vous, Monsieur le Premier Ministre.

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Bien sûr.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** À votre connaissance,
13 existe-t-il un mécanisme ou une procédure en place pour faire
14 en sorte que la NSIA -- moi aussi je cherche le mot en
15 français -- soit... ait toujours accès et reçoive toujours
16 l'information qui circule en matière d'ingérence étrangère?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** La NSIA a le
18 rôle de rassembler et d'aller chercher toute l'information
19 dans... pour nos différentes agences de sécurité, que ce soit à
20 la défense, que ce soit aux Affaires étrangères ou à SCIS,
21 CSE, ou la GRC. C'est vraiment la personne qui est à mes
22 côtés pour coordonner tout cet univers-là. Alors, elle a la
23 capacité et le pouvoir d'aller chercher ses réponses.

24 D'ailleurs, quand je me suis réveillé ce
25 matin et voyant des rapports dans les médias qui amenaient
26 certaines préoccupations, je me suis immédiatement tourné
27 vers ma NSIA pour dire « peux-tu faire un suivi sur ce que je
28 suis en train de lire ce matin et me revenir avec des

1 informations », et moi, j'ai confiance que quel que soit
2 l'univers ou l'endroit dans l'univers de sécurité et
3 renseignement où l'information se trouve, elle a accès à tout
4 cet univers-là. C'est la personne vers laquelle tout est
5 éventuellement conjugué.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et je veux bien
7 comprendre, donc elle a accès à tout, mais est-ce que, par
8 ailleurs, tous, que ça soit les agences, que ça soit les
9 différents ministères, systématiquement transmettent
10 l'information relative à l'ingérence étrangère à la NSIA?

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je suis
12 confiant qu'elle reçoit l'information que les différentes
13 agences trouvent pertinente, mais comme on a vu, il y a
14 toujours des améliorations à faire sur la façon que
15 différents départements et différents secteurs du
16 gouvernement travaillent ensemble, et l'existence même de la
17 NSIA permet d'avoir un point d'autorité et de capacité
18 d'aller exiger des réponses et des informations de partout.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** OK. Lorsque vous recevez
20 des renseignements, et au sens d'intelligence là...

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** ...qui ne sont peut-être
23 pas encore corroborés, mais qui sont susceptibles d'être
24 extrêmement importants d'avoir un impact significatif, est-ce
25 que vous pouvez demander aux agences en établissant une liste
26 de priorités de compléter ou de poursuivre les enquêtes qui
27 sont entreprises?

28 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Absolument,

1 mais souvent et presque dans toutes les situations, quand je
2 dis il faudrait faire un suivi là-dessus, ce que j'entends,
3 c'est « on est en train de le faire et voici ce qu'on est en
4 train de faire ». Évidemment, le travail que font les agences
5 ne dépend pas d'un premier ministre pour dire « ah, vous
6 devriez vraiment faire un suivi là-dessus », ils vont suivre
7 les enjeux préoccupants. Oui, un gouvernement ou un premier
8 ministre peut accorder plus d'emphase, peut mettre de la
9 pression pour aller plus vite, peut envoyer plus de
10 ressources, mais nos systèmes de... et nos agences de sécurité
11 et de renseignement ont les mandats et les responsabilités
12 pour pouvoir faire des suivis sur des enjeux préoccupants.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et vous pouvez le faire
14 en changeant les priorités qui peuvent être à ce moment-là
15 déjà établies.

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, on peut
17 modifier, on peut accroître certainement. On a une réflexion
18 régulière sur les priorités en matière de sécurité pour le
19 pays. L'emphase qu'on met sur la cybersécurité, par exemple,
20 c'était pas ce que c'était il y a dix ans, par exemple. Le
21 monde est en train d'évoluer, la réalité d'un monde où les
22 grands pouvoirs sont en train de changer d'orientation, où la
23 Russie est devenue extrêmement problématique et pas juste un
24 peu problématique comme elle l'était il y a dix ans. On
25 s'ajuste constamment et les élus ont un rôle important à
26 jouer là-dedans, mais certainement le travail que font nos
27 agences de renseignement et de sécurité procèdent de façon
28 robuste de toute façon.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Lorsque votre directeur
2 de campagne, monsieur Broadhurst, vous informe qu'il y a des
3 allégations voulant que des personnes aient été transportées
4 par autobus pour voter à une investiture, est-ce que vous
5 demandez, vous, que des vérifications additionnelles soient
6 effectuées?

7 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Par rapport aux
8 partis, oui, j'ai demandé d'abord qu'est-ce qu'on a comme
9 information là-dessus et « est-ce que tu peux faire un suivi...
10 est-ce que vous pouvez faire un suivi avec... », que le parti
11 fasse un suivi avec Élections Canada pour voir les rapports
12 qui ont été remplis, pour voir les conclusions, voir si on a
13 d'autres informations. Mais la réalité, c'est dans des
14 nominations contestées, il y a presque toujours des autobus.
15 Dans certaines situations, ces autobus sont payés par le
16 candidat soi-même et comme ça ils seront sur la liste de
17 dépenses soumise à Élections Canada, mais dans d'autres
18 situations, comme j'ai dit, c'est des autobus qui
19 appartiennent à un centre d'âge d'or qui sont utilisés ou qui
20 sont utilisés par d'autres, qui sont commandés par d'autres,
21 et là, il n'y aurait peut-être pas de reçus là-dessus.

22 Moi, dans mon propre concours à la nomination
23 en février-mars, mars-avril peut-être, 2007, il y avait
24 plusieurs autobus d'Italiens et de Grecs parce que c'était la
25 réalité pour mon comté de Papineau. C'est quelque chose qui
26 est assez commun et ça n'aurait pas été assez pour que
27 quelques regardants comment se déroulait la nomination
28 automatiquement disent « ah, il faudrait faire un suivi

1 immédiat là-dessus ». On n'est pas une organisation de... we're
2 not a forensic organisation. C'est de regarder à ce point-là
3 en termes d'un parti qui fonctionne principalement par
4 bénévoles, on est limités dans ce qu'on peut aller regarder
5 trois semaines plus tard.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et vous avez, si j'ai... si
7 mes notes sont justes, vous avez indiqué que c'était une
8 question « be revisited after the elections ».

9 Est-ce que la question a été « revisited
10 after the elections »?

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui? Par le parti?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Par le parti,
14 je suis pas sûr qu'il y avait une norme, puis je suis sûr que
15 oui, il y avait eu des vérifications, mais les vérifications
16 ont été faites de façon assez complète, j'en suis sûr,
17 immédiatement après qu'ils auraient été avisés par le SITE
18 Task Force. Je suis pas certain qu'il y aurait beaucoup plus
19 de recherches qui auraient pu découler pendant des mois par
20 la suite ou même des semaines parce que on avait
21 l'information qu'on avait et on n'en avait pas beaucoup plus
22 que ça.

23 S'il y avait eu des enquêtes d'Élections
24 Canada à cause d'irrégularités, ça, il y aurait eu des
25 suivis, mais ça, c'est Élections Canada qui pourrait en
26 parler.

27 Pour moi, les suivis, c'était au niveau de
28 l'engagement possible d'autorités chinoises ici au Canada qui

1 auraient pris un intérêt actif dans un candidat particulier,
2 dans un processus de nomination particulier. C'est à ce
3 niveau-là où on aurait fait des suivis pas pour voir, OK,
4 est-ce qu'on peut savoir la vérité sur ce qui s'est passé
5 dans la nomination, parce que ça, c'est peut-être très
6 difficile à voir, mais est-ce qu'on peut établir un peu plus
7 de clarté sur le rôle ou l'intérêt potentiel qu'une autorité
8 chinoise aurait eu par rapport à ce candidat particulier.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

10 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Merci.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, avant le contre-
12 interrogatoire, on va faire une pause. Et je pense que nous
13 souhaitons faire une pause.

14 Donc, on a un peu de retard, par conséquent,
15 je dirais qu'on va faire une pause de 10 minutes. Alors,
16 revenons à 17 h 15.

17 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

18 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
19 étrangère est en pause jusqu'à 17 h 15.

20 --- La séance est suspendue à 17 h 07

21 --- La séance est reprise à 17 h 30

22 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

23 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
24 étrangère a repris.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, l'avocat de
26 Michael Chong va être le premier à procéder au contre-
27 interrogatoire.

28 --- **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU, Sous le même serment:**

1 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:

2 **Me GIB van ERT:** Monsieur le Premier
3 ministre, vous avez entendu madame Chaudhury vous dire que,
4 hier, nous avons entendu monsieur Broadhurst. Et je vais
5 demander au greffier de présenter un document que nous avons
6 déjà examiné hier avec monsieur Broadhurst. CAN 5461. C'est
7 un document que nous avons déjà examiné.

8 --- PIÈCE No. CAN 5461:

9 FI Efforts against Dong Han

10 **Me GIB van ERT:** Je l'ai présenté à monsieur
11 Broadhurst parce que je voulais avoir son témoignage sur ce
12 qu'il vous a dit. Évidemment, l'utilité de ce document,
13 c'est qu'il porte sur des informations dont on peut parler en
14 public.

15 Alors, je voudrais d'abord vous parler
16 d'allégations d'ingérence étrangère de la part de la Chine
17 dans la course à l'investiture de Don Valley North. Et si on
18 peut descendre un peu, voilà, ça c'est la partie caviardée.
19 Voilà un résumé de la partie caviardée :

20 « On utilise des bus pour faire venir
21 des élèves internationaux à
22 l'assemblée d'investiture pour
23 soutenir Han Dong à la demande de
24 fonctionnaires chinois au Canada. »
25 (Tel qu'interprété)

26 Je voudrais vous demander si rien dans le
27 document n'a dit que la langue que parlait les élèves. Dans
28 votre témoignage plus tôt et aussi dans les résumés de

1 témoignage que vous avez adopté, vous avez parlé des
2 personnes dans le bus en parlant de personnes parlant le
3 chinois ou de sinophones. Je peux vous citer les passages.

4 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** L'une des
5 difficultés que j'ai, c'est le fait de me souvenir ce que je
6 savais à un moment particulier alors que des mois plus tard
7 ou des années plus tard, j'ai appris davantage d'information.
8 Ça veut dire que je ne suis jamais sûr à 100 pour cent ce que
9 je savais à un moment particulier.

10 **Me GIB van ERT:** Oui, je le comprends.

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** À un moment
12 donné, lorsqu'il s'agissait de savoir si le Service canadien
13 du renseignement de sécurité comprenait le fonctionnement des
14 courses à l'investiture et le fait que, régulièrement, on
15 faisait venir des bus, quelqu'un m'a rapporté le fait que le
16 SCRS était préoccupé par le fait qu'il y avait des bus
17 contenant des personnes parlant le chinois.

18 Et moi, j'ai dit que dans mon comté, j'ai
19 des personnes qui viennent et qui parlent le grec. Je me
20 rappelle pas précisément si des personnes parlant le mandarin
21 étaient visées par ce breffage ce dimanche de la campagne ou
22 pas, mais c'est certainement conforme à cela.

23 **Me GIB van ERT:** Je vais demander au greffier
24 de nous montrer le document suivant, s'il vous plait.
25 Monsieur le Greffier, je vais vous demander de passer au
26 paragraphe... pardon, je vais vous demander de commencer au
27 paragraphe 29. Alors, WIT 67, paragraphe 29. Merci.

28 Alors, la dernière phrase, on était préoccupé

1 par le fait que des bus contenant des sinophones étaient
2 arrivés à l'assemblée de candidature. Et au début de la page
3 suivante, un petit peu plus bas, voilà. Voyez, Monsieur le
4 Premier ministre :

5 « La principale préoccupation était
6 que des bus contenant des sinophones
7 auraient pu être des élèves
8 internationaux qui suivaient les
9 directives de la Chine. » (Tel
10 qu'interprété)

11 La principale préoccupation du Service
12 canadien du renseignement de sécurité, ce n'est pas que
13 c'était des sinophones, mais c'est qu'ils suivaient les
14 directives de la République populaire de Chine.

15 Si ça avait été des élèves de Suisse, et non
16 pas de Chine, mais qui étaient amenés à la demande de la
17 Chine, qui agissaient selon ces directives, ça aurait été une
18 ingérence étrangère et les préoccupations du Service auraient
19 été justifiées?

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Cela fait
21 partie de ce que je me rappelle à titre de contexte à propos
22 des préoccupations du Service disant que la Chine pouvait
23 avoir mobilisé des particuliers.

24 **Me GIB van ERT:** Je vous remercie. Et je vais
25 vous dire la chose suivante. À un certain moment, vous nous
26 avez tous mis en garde à propos des allégations à propos de
27 Don Valley North et de Han Dong qui ont été publiées. Vous
28 avez mis en garde les Canadiens pour qu'ils ne tombent pas

1 dans des stéréotypes à propos de la Chine ou des sino-
2 canadiens.

3 Et je voudrais vous dire que l'ethnicité ou
4 la langue de ces élèves n'a jamais été la préoccupation ni
5 pour le Service, ni pour les Canadiens. C'est le fait que
6 c'était la Chine qui ordonnait à des personnes d'agir. Il
7 s'agissait donc de l'élection de Han Dong. Et on peut être
8 préoccupé par la démocratie sans avoir aucun préjugé?

9 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Exactement. Et
10 c'est ce que j'ai dit au Service dans ma réponse lorsqu'on
11 laissait entendre que le bus comprenait des sinophones. J'ai
12 répondu : « Ça n'a pas d'incidence. »

13 **Me GIB van ERT:** J'espère que c'est votre
14 témoignage que vous ne pensez pas que... vous ne pensiez pas
15 que le Service faisait preuve de préjugés raciaux?

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non. Je
17 craignais que le Service n'ait pas une compréhension aussi
18 approfondie que celle des acteurs politiques, le fait répandu
19 de faire venir des bus aux campagnes d'investiture.

20 **Me GIB van ERT:** Est-ce que nous pouvons
21 passer au document suivant, c'est votre témoignage, au
22 paragraphe 24. WIT 66. Merci. C'est en haut de la page 7,
23 donc, s'il vous plait, déroulez un peu le document. Voilà.

24 Au milieu de la page :

25 « Le fait qu'il y avait des bus
26 transportant des personnes sinophones
27 ne corroborait pas nécessairement
28 l'allégation selon laquelle la Chine

1 était responsable. » (Tel
2 qu'interprété)

3 Et j'aurais dû lire la phrase précédente.

4 « Il », c'est-à-dire vous :

5 « ... se souvenait que le renseignement
6 était simplement une allégation et ne
7 comprenait pas de preuve selon
8 lesquelles les personnes transportées
9 étaient appuyées par des
10 fonctionnaires de Chine. » (Tel
11 qu'interprété)

12 Et là, il s'agit de savoir si le Service
13 comprenait que les bus faisaient partie du processus de
14 candidature.

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

16 **Me GIB van ERT:** Dans le document, on parle
17 de bus, mais là encore, il ne s'agit pas d'insister sur le
18 mode de transport de ces personnes. Ces personnes ont pris
19 des bus; elles auraient pu être transportées par un autre
20 moyen de transport, parce que ce qui préoccupait le Service,
21 c'est que personnes agissaient sous les ordres de la Chine
22 pour aider soi-disant un candidat par rapport à un autre.

23 Je comprends ce que vous dites, vous vouliez
24 vous assurer que le Service comprenait que les bus en eux-
25 mêmes n'étaient pas un problème, mais ce que je vous propose,
26 c'est que lorsqu'on lit cette déclaration, il s'agit en fait
27 des ordres de la Chine. Oui, peu importe si c'était
28 transporté par tricycle, le fait c'est qu'ils agissaient sur

1 les ordres de la Chine?

2 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Et bien, je
3 pense qu'il serait plus difficile pour un acteur étranger de
4 faire venir des électeurs en tricycle plutôt que de les
5 transporter par le bus.

6 **Me GIB van ERT:** Mais, bon, disons que ce
7 miracle se produisait, le Service de renseignement de
8 sécurité en serait préoccupé?

9 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

10 **Me GIB van ERT:** J'aimerais maintenant vous
11 présenter le Rapport Johnston. Et je voudrais qu'on passe à
12 la page 23, COM 104. Je ne sais pas si je vais trouver ma
13 citation.

14 **--- PIÈCE No. COM 104:**

15 "First Report The Right Honourable
16 David Johnston Independent Special
17 Rapporteur on Foreign Interference"

18 **Me GIB van ERT:** Bon, monsieur Johnston a
19 conclu à propos des allégations sur Don Valley North, il a
20 dit :

21 « ... il y a un soupçon bien fondé selon
22 lequel les irrégularités sont liées au
23 consulat de la Chine à Toronto... »

24 (Tel qu'interprété)

25 Un instant.

26 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Voilà, ça y
27 est. « Des irrégularités ont été observées. »

28 **Me GIB van ERT:** Merci beaucoup, Monsieur le

1 Premier ministre.

2 « ... et il y a un soupçon bien fondé
3 selon lequel les irrégularités
4 étaient liées au consulat de Chine à
5 Toronto... » (Tel qu'interprété)

6 Ce n'est pas une conclusion que vous avez pu
7 faire en septembre 2019, mais ma question est la suivante.
8 Aujourd'hui, maintenant qu'on a le rapport de monsieur
9 Johnston, il a abouti à cette conclusion. Est-ce que... tout
10 d'abord, est-ce que vous acceptez qu'il y a eu des
11 irrégularités lors de cette course à l'investiture qui était
12 probablement liée au consulat de Chine à Toronto?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Selon moi, les
14 irrégularités observées ne sont pas suffisantes pour révoquer
15 un processus démocratique. Et un soupçon bien fondé mérite
16 davantage de réflexion et de suivi, mais peut ne pas
17 atteindre le niveau nécessairement très élevé pour évoquer un
18 processus démocratique.

19 **Me GIB van ERT:** Mais je crois que ce n'est
20 pas ce dont parle monsieur Johnston. Il parle d'un soupçon
21 fondé d'irrégularités liées au consulat. Ce que je voudrais
22 savoir, c'est est-ce que vous acceptez ses conclusions
23 aujourd'hui?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, pardon.
25 Si vous ne me demandez pas comment... j'accepte qu'il y a un
26 soupçon selon lequel des responsables chinois au Canada
27 étaient impliqués d'une façon quelconque dans ce processus de
28 candidature. Est-ce que vous savez de quelles irrégularités

1 parlaient monsieur Johnston?

2 **Me GIB van ERT:** Non. Pas autant que
3 quelques personnes dans cette salle.

4 Alors, vous dites qu'il y a un soupçon. Est-
5 ce que vous acceptez que ce soupçon est bien fondé selon les
6 termes de monsieur Johnston?

7 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne peux pas
8 m'exprimer sur une analyse faite par quelqu'un d'autre. Là
9 encore, il faut distinguer entre ce que je savais en 2019 de
10 ce que j'ai pu apprendre plus tard. Ça me met dans une
11 position délicate pour vous répondre.

12 **Me GIB van ERT:** Je passe au document
13 suivant. Et vous avez déjà vu ce document, CAN 15842, le
14 breffage d'octobre 2022. Vous avez déjà dit que les
15 breffages étaient oraux. J'ai compris, Monsieur.

16 Je voudrais passer à la page 2 du document.
17 En descendant un petit peu plus bas. Voilà.

18 Ma question est la suivante, est-ce que le
19 directeur a dit que :

20 « Le Canada avait été plus lent que
21 nos alliés du groupe des cinq à
22 réagir aux menaces d'ingérence
23 étrangère. » (Tel qu'interprété)

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** (Non
25 interprété)

26 **Me GIB van ERT:** Et si on continue, par
27 exemple :

28 « ...publié proactivement un

1 bouleversement réussi des activités
2 d'ingérence étrangère... » (Tel
3 qu'interprété)

4 (Non interprété)

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non, j'ai dit
6 que les notes de breffage ne correspondaient pas au breffage
7 actuel que nous avons reçu. Le breffage a été concentré... a
8 été consacré à des cas précis et toutes ces notes ont été
9 préparées pour le directeur. « En général, l'ingérence
10 étrangère est grave... », et bien, ça aurait pris les premières
11 30 secondes. Parce que le directeur ensuite aurait abordé
12 les cas.

13 **Me GIB van ERT:** Je veux... en fait, j'ai votre
14 remarque à la page 3. Oui, c'est la puce qui commence par,
15 en anglais, par « Ultimately ».

16 « ... les acteurs étrangers sont en
17 mesure de se livrer avec succès à une
18 ingérence étrangère au Canada, parce
19 qu'il n'y a pas de conséquence, ni
20 juridique, ni politique. L'ingérence
21 étrangère est donc une entreprise à
22 faible risque et avec des
23 conséquences élevées. » (Tel
24 qu'interprété)

25 Est-ce que vous êtes d'accord avec cela?

26 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non.

27 **Me GIB van ERT:** Merci.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** L'avocat de Jenny Kwan.

1 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:

2 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Monsieur le Premier
3 ministre, bon après-midi.

4 Nous savons que dans le public, la députée
5 Jenny Kwan a allégué qu'elle avait été la cible d'ingérence
6 étrangère de la part de la Chine lors de l'élection de 2021.
7 Donc, il y a trois séries de questions que j'espère aborder.

8 Tout d'abord, comment est-ce que la députée
9 Kwan a appris du Service canadien du renseignement de
10 sécurité qu'elle était la cible d'ingérence étrangère.
11 Deuxièmement, pourquoi est-ce qu'elle aurait pu en être la
12 cible. Et troisièmement, comment est-ce que l'ingérence
13 étrangère pourrait s'exercer contre elle au Canada.

14 Alors, Monsieur le Premier ministre, vous
15 savez que la députée Kwan a reçu un breffage confidentiel du
16 SCRS le 26 mai 2023 et elle n'a pas diffusé publiquement
17 aucun renseignement classifié qu'elle a reçu.

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je pense que
19 c'est exact.

20 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Mais vous savez qu'on lui
21 a dit que c'est une nouvelle cible du... une cible qui va... une
22 cible mouvante pour le Parti communiste de la Chine et que
23 cela va durer toute sa vie.

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, je pense
25 que ceci est compatible avec ce qu'on lui a dit.

26 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Pouvez-vous partager avec
27 nous le fait que vous avez été impliqué dans la tentative
28 d'informer la députée de l'ingérence de la part de la Chine?

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Lorsqu'il y a
2 des allégations ou des renseignements qui me sont transmis à
3 propos d'un député ou d'une personne, souvent, ma première
4 réaction ou celle de mon bureau c'est de demander à l'agence
5 de sécurité ou au SCRS de contacter directement la personne.

6 Souvent, on le Service canadien du
7 renseignement de sécurité est déjà prêt à le faire. Parfois,
8 cela permet au Service d'agir plus vite. C'est au Service de
9 prendre cette décision. Mais je crois que dans ce cas, nous
10 avons invité le Service à faire ces breffages.

11 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, vous avez
12 encouragé le Service. Est-ce que vous vous rappelez pourquoi
13 votre bureau a encouragé ce breffage pour permettre à la
14 députée Kwan d'identifier une ingérence étrangère et de
15 prendre des mesures pour la contrer... pour contrer cette
16 ingérence étrangère?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Tout élu risque
18 d'être soumis à des menaces d'ingérence étrangère. Mais nous
19 savons que les communautés de la diaspora provenant de
20 certains pays en particulier sont plus susceptibles d'en être
21 la cible.

22 Que ce soit des breffages à des fins
23 défensives ou que ce soit des mesures d'atténuation des
24 risques, ce sont des mesures qui visent à informer, à
25 sensibiliser et à aider, on l'espère, la personne à éviter ce
26 type d'ingérence étrangère dont elle est la cible.

27 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Alors, une des façons
28 d'aider quelqu'un à se protéger contre l'ingérence étrangère.

1 Mais certainement un autre but serait d'inviter la personne à
2 faire part de préoccupations au SCRS ou à la GRC ou à
3 d'autres autorités fédérales?

4 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

5 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et pour tout député ou
6 tout membre du public qui serait visé par l'ingérence
7 étrangère, on s'attendrait que si la personne présente cette
8 plainte ou cette préoccupation, qu'elle fasse l'objet d'une
9 enquête approfondie.

10 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. On
11 accorderait l'attention nécessaire en pareilles
12 circonstances.

13 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Mais pourquoi cette
14 députée aurait-elle pu être ciblée et qu'est-ce que vous en
15 pensez? D'après le témoignage entendu ici, elle pense
16 qu'elle a été ciblée en raison de ses critiques depuis de
17 nombreuses années à l'égard du dossier des droits de la
18 personne en République populaire de Chine. Êtes-vous au
19 courant de cela?

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

21 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Par exemple, elle a
22 critiqué le régime au sujet des événements de la Place
23 Tiananmen et au sujet de ce qui se passe dans d'autres
24 dossiers des Ouïghours, et cetera.

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Bien des
26 Canadiens, surtout d'origine chinoise, mais d'autres origines
27 aussi, ont été la cible de telles manœuvres. Ils ont parlé
28 pour critiquer leur pays d'origine.

1 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et elle l'a fait en sa
2 qualité de parlementaire à la Chambre des communes même?

3 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

4 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Par exemple, quand elle a
5 dit quelque chose au sujet du génocide qui devrait être
6 reconnu, alors, c'est évident qu'elle exerçait son droit à la
7 libre parole en agissant de la sorte?

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

9 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et même chose pour le
10 privilège de parlementaire?

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Et
12 j'ajouterais même qu'elle remplissait ses responsabilités
13 comme membre du Parlement canadien en qualité de
14 représentante de sa collectivité, de ses commettants, ici au
15 Parlement.

16 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et aucun Canadien, qu'il
17 soit député ou pas, ne devrait être visé par des manœuvres de
18 ce genre pour s'être exprimé librement?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

20 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Maintenant, en ce qui
21 concerne l'ingérence, est-ce que c'est courant au Canada.
22 D'après des témoignages entendus ici, en ce qui concerne le
23 RPC, ça s'ajoute comme trousse dans l'arsenal de la
24 République populaire de Chine et, entre autres, par
25 l'entremise du Front uni.

26 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, mais il y
27 a bien des outils utilisés par le régime, y compris le United
28 Front, le Front uni, et le Parti communiste chinois exerce

1 son influence, ou alors dans certains cas, fait de
2 l'ingérence.

3 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Vous pouvez faire des
4 commentaires au sujet d'autres outils, d'autres
5 interventions?

6 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Les postes de
7 police chinois, autre bel exemple. Ça a fait la manchette.
8 Et notre ami du Bloc a posé des questions un peu plus tôt ici
9 aujourd'hui.

10 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et souvent le Front uni
11 utilise des messagers pour agir par procuration?

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

13 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et quand vous avez décrit
14 l'ingérence étrangère dans votre déposition, vous avez parlé
15 de coercition, de tromperie, de duperie. Donc, si on vous
16 disait que le Front uni achemine des fonds à des gens qui
17 travaillent pour lui au Canada, est-ce que ça vous
18 surprendrait?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, je ne
20 veux pas trop entrer dans les détails de ce que je sais
21 puisque c'est une séance publique ici, mais je pense qu'il y
22 a eu des éléments de preuve déposés à cet effet.

23 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et vous êtes au courant
24 du fait que le SCRS a confirmé que le Front uni utilise
25 justement ces gens pour agir par procuration et pour
26 s'attaquer aux opposants du régime et en participant par
27 exemple à des événements communautaires?

28 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Encore une

1 fois, je vous encouragerais à traiter directement de la
2 source de ces rapports et allégations. Moi, je peux vous
3 dire que oui, on m'informe, j'ai des séances de breffage en
4 ce qui concerne l'ingérence, et je ne sais pas toujours de
5 quoi je peux librement parler. Et il y a des choses que
6 d'autres ignorent. Mais là, si vous parlez du dossier
7 public, oui, d'accord.

8 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Mais, écoutez, vous êtes
9 en politique, donc les rituels de la vie politique au Canada,
10 ben, vous savez que ça comporte la participation à toutes
11 sortes d'évènements communautaires. Et ça c'est très
12 important. Le Sakhi, par exemple, c'est un évènement que
13 vous connaissez bien?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

15 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, il y a une grande
16 importance si on est invité depuis des années à un évènement
17 et que, soudain, l'invitation disparaît. Il y a un message.
18 Êtes-vous d'accord avec cette conclusion que je tire?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, je
20 pense que retirer une invitation à quelqu'un pour un
21 évènement public, et le faire de façon publique, même si
22 c'est erroné, je crois que ça pourrait tomber dans la
23 catégorie de l'influence plutôt que de l'ingérence.

24 Par exemple, si un diplomate organise un
25 évènement pour le gouvernement chinois avec l'aide de
26 certaines personnes, si c'est fait de façon visible et
27 transparente et qu'on veut exclure telle ou telle personne,
28 bon, ben, je dirais qu'à ce moment-là, c'est malheureux, on

1 est peut-être en désaccord avec une décision de ce genre
2 puisque c'est peut-être inacceptable, mais ce n'est pas,
3 disons, quelque chose de caché.

4 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Oui, mais si c'est une
5 organisation canadienne qui est en cause?

6 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, on
7 parle d'hypothèses, mais je comprends ce que vous voulez
8 dire. C'est malheureux de voir que la Chine en général tente
9 de faire taire toute critique contre le régime chinois, y
10 compris quand il s'agit de membres du Parlement qui ont un
11 profil bien connu.

12 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Donc, le Panel du GAC a
13 indiqué que si la RPC ou, en fait, tout autre état étranger
14 participait à de l'ingérence, cela irait à l'encontre du
15 droit international. Êtes-vous en désaccord avec cette
16 conclusion versée en preuve?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui,
18 l'ingérence étrangère constitue une infraction au droit
19 canadien et international.

20 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Et vous dites que c'est
21 aussi une attaque à la souveraineté du Canada?

22 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

23 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci, Monsieur le
24 Premier ministre.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maître Jarmyn, au nom de
26 monsieur Erin O'Toole. Pour représenter monsieur Erin
27 O'Toole.

28 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS JARMYN:**

1 **Me THOMAS JARMYN:** Merci. Alors, je suis Tom
2 Jarmyn et je représente Erin O'Toole.

3 Pour revenir sur une question que mon
4 collègue vient de vous poser, monsieur O'Toole, comme madame
5 Kwan, a aussi reçu des informations de la part du SCRS. Est-
6 ce que c'est fait avec la permission et l'autorisation de
7 votre bureau ou pas?

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Encore une
9 fois, il ne s'agit d'une autorisation que doit obtenir le
10 SCRS de la part du Bureau du Premier ministre. Dans ce cas-
11 là, certainement qu'on a encouragé le SCRS à le faire.

12 **Me THOMAS JARMYN:** Et votre bureau donne des
13 directives générales quand un député est visé par une attaque
14 de ce genre? Est-ce que c'est normal qu'on les informe?

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. C'est
16 comme ça qu'on aborde les enjeux de ce genre.

17 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, vous donnez des
18 directives en ce sens?

19 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, nous
20 n'avons pas de directive à donner au SCRS pour ce qui est de
21 breffage pour réduire les menaces, et cetera. Mais très
22 certainement que notre position a toujours été la même,
23 c'est-à-dire que nous encourageons le SCRS à informer tous
24 les parlementaires, à les tenir au courant non seulement des
25 menaces qui pèsent contre eux, mais de tous les dossiers
26 concernant l'ingérence étrangère.

27 **Me THOMAS JARMYN:** Pourriez-vous présenter le
28 document CAN 4495?

1 Bon, on a affaire ici à un document qui, en
2 théorie, porte sur un breffage qui date de la fin février de
3 2023. Ça a été préparé par le SCRS. Et l'avocat vous l'a
4 montré, et je pense que vous avez dit que vous l'aviez vu
5 aussi, pendant l'interrogatoire.

6 Donc, descendons, déroulons un peu le
7 document. Un peu plus loin. Merci.

8 Bon, d'accord. On remonte. Bon. On dit...
9 d'après votre témoignage au cours de l'interrogatoire, vous
10 n'étiez pas informé de ces évènements au moment où cela se
11 produisait pendant l'élection de 2021. On ne vous en a pas
12 informé.

13 Par contre, après février 2023, après le 21
14 février, avez-vous été informé par le SCRS ou par le NSIA au
15 sujet de conclusions semblables, c'est-à-dire que on avait
16 observé des activités en ligne et... donc, Erin O'Toole et
17 Kenny Chiu, le candidat dans Richmond East, donc on a dit que
18 cela était conforme à des questions concernant les
19 améliorations. Et on a dit que tous ces efforts avaient été
20 dirigés ou orchestrés par la RPC.

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je voudrais
22 revenir au résumé des témoignages qui a été préparé à ce
23 sujet.

24 **Me THOMAS JARMYN:** Soixante-six (66),
25 paragraphe 49, je crois.

26 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Moi, je parlais
27 du résumé... pas le résumé de l'entrevue, mais plutôt le résumé
28 qui a été préparé...

1 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Je crois qu'il s'agit
2 du résumé tiré de plusieurs sources et non pas de cette
3 source unique. C'est à cela que le premier ministre fait
4 allusion.

5 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** (Non
6 interprété)

7 **Me ERIN DANN:** Numéro 4, si ça peut vous être
8 utile.

9 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce qu'on peut montrer
10 cette page à l'écran?

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, oui, bon.

12 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, c'est un résumé sur
13 le sujet, mais pour revenir à ma question. C'est-à-dire,
14 est-ce qu'un haut fonctionnaire, le directeur du SCRS ou
15 quelqu'un de votre personnel ou un autre vous aurait fait un
16 breffage concernant les conclusions contenues dans ce
17 document 4495?

18 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Ben, le témoin
19 pourrait peut-être commenter ces conclusions une à la fois
20 plutôt que globalement.

21 **Me THOMAS JARMYN:** Oui.

22 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, j'ai le
23 résumé sous les yeux. Alors, on peut revenir à la page en
24 question.

25 **Me THOMAS JARMYN:** Et on déroule, s'il vous
26 plait. Oui, encore. Encore plus bas, oui.

27 Donc, on parle des activités dans les médias
28 pour décourager les Canadiens et surtout ceux d'origine

1 chinoise pour appuyer, donc, le Parti conservateur, son chef
2 Erin O'Toole, et le candidat Kenny Chiu dans Steveston-
3 Richmond Est.

4 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. La
5 dernière ligne dans le paragraphe où il est question du
6 résumé général au point six, on dit en ce qui concerne cet
7 incident, aucune directive provenant de la RPC n'a été
8 signalée ou confirmée.

9 **Me THOMAS JARMYN:** Oui, mais ma question ne
10 va pas là-dessus. Est-ce que quelqu'un vous a informé au
11 sujet de ces allégations qu'on trouve dans ce document?
12 Votre réponse c'est non? Très bien.

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ben,
14 premièrement, ce sont des notes de breffage que je n'ai
15 jamais vues. Il s'agit de notes de breffage pour la personne
16 qui donne la séance de breffage. Et, dans certains cas, il y
17 a des choses qui s'y trouvent, et dans d'autres, pas.

18 Toutefois, j'étais au courant des éléments
19 contenus dans le résumé, où il est question, donc, par suite
20 de la publication dans le *Hill Times* d'un article, il y a eu
21 différentes organisations dans les médias qui ont relevé le
22 tout et qui ont republié cet article. Mais encore une fois,
23 encore une fois, à la dernière ligne, on dit on n'a pas
24 décelé de directive provenant de la République populaire de
25 Chine ou du Parti communiste.

26 **Me THOMAS JARMYN:** Ensuite, un autre
27 document.

28 **--- PIÈCE No. COM 8:**

1 Cabinet Directive on the Critical
2 Election Incident Public Protocol

3 **Me THOMAS JARMYN:** La directive du Cabinet de
4 2021 concernant le Protocole des incidents en période
5 électorale. C'est une directive, donc, et contrairement à
6 2019, on dit donc c'est quelque chose qui se perpétue?

7 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, oui, il
8 s'agit de la directive en vigueur.

9 **Me THOMAS JARMYN:** Or, divers témoins, madame
10 Drouin entre autres, nous a dit que le seuil -- pour ce qui
11 est de l'intervention par le Panel des cinq -- ce serait
12 très, très, très élevé. En ce qui concerne, donc, une... un
13 avertissement au public, il faut beaucoup de certitude. Le
14 seuil est très élevé. Est-ce que c'est ainsi que vous
15 comprenez la façon dont il faut interpréter la directive?

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** La directive
17 est sensée s'appliquer... et d'ailleurs, le groupe des cinq
18 doit le faire quand il y a des menaces pour ce qui est de la
19 tenue au Canada d'élections libres et équitables. Alors, il
20 faut nécessairement qu'on ait affaire à un seuil très, très
21 élevé puisque le simple d'intervenir pour ce groupe de cinq
22 hauts fonctionnaires pourrait en soi avoir un impact sur le
23 déroulement des élections.

24 Donc, quand il est question de l'expertise,
25 de l'expérience, et du jugement professionnel des personnes
26 qui font partie de ce groupe, et bien, nous nous fions à tout
27 cela quant à la façon dont ils décideraient d'intervenir et
28 de quelle façon ils interviendraient.

1 Et j'imagine que n'importe quelle
2 intervention se ferait par le biais d'une conférence de
3 presse pour informer la population canadienne au cours d'une
4 campagne électorale de certains incidents. Par exemple,
5 informer les divers partis de certaines préoccupations
6 auparavant et demander à un géant des médias de retirer une
7 information trompeuse.

8 Alors, les seuils varient selon l'action qui
9 est nécessaire pour s'assurer que l'élection demeure libre et
10 équitable pour tous les Canadiens.

11 **Me THOMAS JARMYN:** Est-ce qu'on peut dérouler
12 encore ce document, s'il vous plaît? Au point 5. Bon, il
13 est question du processus.

14 Pardon, il faudrait remonter un petit peu.
15 Paragraphe 3, s'il vous plaît.

16 Vous venez de nous dire, Monsieur le Premier
17 ministre, qu'une menace pourrait enclencher une intervention,
18 mais on dit il faut qu'il y ait un évènement qui soit survenu
19 et qui aurait une incidence sur une élection libre et
20 équitable. À ce moment-là, il faudrait en aviser la
21 population canadienne.

22 D'après vous, est-ce qu'on peut agir en
23 fonction d'une menace perçue plutôt que d'un évènement?

24 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Il faudrait
25 dérouler jusqu'à 5, le processus. Bon, on dit :

26 « ... c'est un processus en vertu
27 duquel les Canadiens seraient avisés
28 d'un incident qui menace la tenue

1 d'une élection libre et équitable au
2 Canada. » (Tel qu'interprété)

3 Donc, j'imagine qu'un incident, ça pourrait
4 être un évènement, mais je crois que s'il y a une menace
5 imminente pour ce qui est de la tenue d'élections libres et
6 équitables au Canada, je n'ai aucun doute dans mon esprit, le
7 groupe enclencherait le mécanisme, que l'incident soit
8 survenu ou qu'il soit sur le point de survenir.

9 **Me THOMAS JARMYN:** Une dernière question,
10 s'il vous plait, Madame la Commissaire?

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** (Non interprété)

12 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, au niveau des
13 élections générales, au niveau d'une élection dans une
14 circonscription ou encore en ce qui concerne l'ensemble de la
15 diaspora?

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne comprends
17 pas votre question. Pourriez-vous répéter?

18 **Me THOMAS JARMYN:** Donc, ça pourrait se
19 cristalliser au niveau individuel dans une circonscription,
20 dans le cadre d'une communauté, ou pour les élections
21 générales comme tel?

22 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Dans la
23 mesure où ça menace une élection libre et équitable au
24 Canada, que ce soit au niveau d'une circonscription ou au
25 niveau global pour les élections générales, parce que c'est
26 le résultat de 338 élections individuelles, les élections
27 générales.

28 **Me THOMAS JARMYN:** Merci.

1 LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU: Merci.

2 COMMISSAIRE HOGUE: Monsieur de Luca au nom
3 du Parti conservateur du Canada.

4 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:

5 Me NANDO de LUCA: Bonjour. Bonsoir,
6 Monsieur le Premier ministre.

7 Je vais vous demander d'afficher le document
8 suivant.

9 Monsieur le Premier ministre, en préparation
10 de votre témoignage ici, est-ce que vous savez que monsieur
11 Han Dong a confirmé sous serment qu'il a parlé à maintes
12 reprises avec la Chine de la détention des deux Michael en
13 Chine?

14 LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU: Je pense que
15 oui.

16 Me NANDO de LUCA: Ai-je raison de dire que
17 les deux Michael ont été détenus par la Chine à partir du 1^{er}
18 décembre 2018 jusqu'à leur libération en septembre 2021?

19 LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU: C'est exact.

20 Me NANDO de LUCA: Est-ce que vous
21 conviendriez que c'était une question très délicate et très
22 médiatisée au Canada et à l'étranger?

23 LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU: Oui. C'était
24 certainement une question très médiatisée qui nous a amené à
25 nous mobiliser très largement. C'était une expérience très
26 difficile pour les deux Michael et pour leurs familles.

27 C'était aussi quelque chose qui a mobilisé
28 pas seulement beaucoup de Canadiens, mais aussi nos

1 partenaires dans le monde entier.

2 **Me NANDO de LUCA:** Nous avons entendu dans
3 des témoignages le fait qu'une conversation entre monsieur
4 Chong et un fonctionnaire du consulat de Toronto a été
5 intercepté et qu'elle portait sur les deux Michael détenus en
6 Chine. J'ai une question à vous adresser.

7 **Me FREDERICK SCHUMANN:** Je ne suis pas sûr
8 que les détails de l'affirmation qui vient d'être faite soit
9 dans le domaine public. Je lui... je demande à mon confrère de
10 se reporter au résumé thématique.

11 **Me NANDO de LUCA:** Je citerai les résumés.
12 Monsieur le Premier ministre, quand est-ce que vous avez eu
13 connaissance de cette conversation entre monsieur Hong et le
14 représentant du consulat de Chine à propos de la détention
15 des deux Michael?

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne me
17 rappelle pas quand c'était.

18 **Me NANDO de LUCA:** Vous vous rappelez quelle
19 année c'était, Monsieur?

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Peut-être qu'il
21 y a des documents qui parlent de la réunion, dont je peux
22 parler publiquement. Il y a eu divers breffages que j'ai
23 reçus. Je crois que c'était une question qui a été divulguée
24 lors des fuites à l'automne 2022 et c'est seulement à la
25 suite de ces fuites que j'ai eu connaissance de ces
26 conversations. Donc, c'était à la fin de 2022.

27 **Me NANDO de LUCA:** Vous ne croyez pas que
28 vous avez eu connaissance de ces conversations avant cela?

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non.

2 **Me NANDO de LUCA:** Je voudrais présenter le
3 document suivant, s'il vous plait.

4 Je crois que madame Chaudhury a passé avec
5 vous ce document en revue. Il s'agit de renseignements
6 détenus par le SCRS et d'autres agences de renseignement à
7 propos des conversations de Han Dong avec le consulat de
8 Chine. Et vous avez révisé ce document dans votre témoignage
9 plus tôt?

10 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

11 **Me NANDO de LUCA:** Pouvez-vous confirmer que
12 mis à part l'examen de ce document en préparation
13 d'aujourd'hui, vous aviez reçu des breffages et des
14 renseignements qui portaient sur ces cinq points?

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** J'ai six points
16 sur mon document.

17 **Me NANDO de LUCA:** Oui, vous avez raison.
18 Puis-je attirer votre attention sur le point 4. Vous
19 pourriez peut-être examiner ce point. Et la deuxième phrase
20 dit que :

21 « Le député Dong a affirmé que même
22 si la Chine libérait les deux Michael
23 à ce moment-là, les partis
24 d'opposition considéraient l'action
25 de la Chine comme une affirmation de
26 l'efficacité d'une approche
27 canadienne dure envers la Chine. »

28 (Tel qu'interprété)

1 Est-ce que vous avez vu cela?

2 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

3 **Me NANDO de LUCA:** Quand est-ce que vous avez
4 eu connaissance de l'expression de ces opinions par monsieur
5 Dong?

6 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** C'était après
7 les fuites, mais il s'agit d'avoir conscience d'information
8 alléguant que le député Dong avait exprimé cette opinion. Il
9 y avait un certain nombre de questions à propos de la
10 traduction et du résumé de l'échange effectif.

11 Je crois que je n'ai pas besoin de lire la
12 première page qui contient des avertissements à propos des
13 différentes sources, des niveaux de fiabilité différents, de
14 la question de la corroboration ou de la fiabilité des
15 sources. Donc, il y a un certain nombre d'incertitudes à
16 propos de ce qu'on voit dans le résumé.

17 **Me NANDO de LUCA:** Monsieur le Premier
18 ministre, est-ce que vous avez examiné personnellement ce
19 résumé?

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ce résumé?

21 **Me NANDO de LUCA:** Non, le résumé de la
22 conversation interceptée.

23 **Me FREDRICK SCHUMANN:** Madame la Commissaire,
24 nous aventurons dans un terrain sensible.

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** (Non
26 interprété). Je ne peux pas en dire davantage.

27 **Me NANDO de LUCA:** Pouvez... pouvons-nous
28 examiner le premier rapport du rapporteur spécial en date du

1 23 mai 2023.

2 **LE GREFFIER:** COM 118?

3 **Me NANDO de LUCA:** Oui.

4 --- PIÈCE No. COM 118:

5 First Report The Right Honourable
6 David Johnston Independent Special
7 Rapporteur on Foreign Interference

8 **Me NANDO de LUCA:** Et je voudrais passer à la
9 page 26 du document COM 118.

10 Il y a une analyse d'un élément d'information
11 disant que Han Dong a conseillé au consulat de la Chine de
12 prolonger la détention des deux Michael selon *Global News*, 22
13 mars 2023. Et vous voyez que monsieur Dong dit que les
14 médias se sont beaucoup intéressés à une transcription de
15 cette conversation. Et ensuite, on dit :

16 « J'ai examiné le rapport qui a été
17 fourni au Premier ministre qui est
18 lié à cette allégation et il s'agit
19 du seul élément de renseignement qui
20 porte sur cette question. » (Tel
21 qu'interprété)

22 Monsieur Dong [sic] dit qu'il a examiné le
23 même rapport de renseignement que vous et que c'est le seul
24 rapport qui existe et qui porte sur cette question.

25 Ma question est la suivante. Est-ce que le
26 rapport de renseignement dont parle monsieur Johnston,
27 CAN.SUM 002, est-ce que c'est cela ou est-ce que c'est
28 quelque chose d'autre?

1 --- PIÈCE No. CAN.SUM 2:

2 "Intelligence Relating to Han Dong
3 and Communication with People's
4 Republic of China Officials Regarding
5 the "Two Michaels"

6 **Me FREDRICK SCHUMANN:** Je ne suis pas sûr que
7 le témoin puisse répondre à cela dans ce cadre.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** (Non interprété)

9 **Me NANDO de LUCA:** Y a-t-il d'autres rapports
10 -- on va parler de rapports écrits ou rapports électroniques
11 -- qui n'ont pas été partagés avec monsieur Johnston et qui
12 porteraient sur ce qui a dit ou qui n'a pas été dit entre
13 monsieur Dong et le fonctionnaire de la République populaire
14 de Chine?

15 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne suis pas
16 sûr de pouvoir répondre à cette question.

17 **Me NANDO de LUCA:** Pour la même raison?

18 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Pour des
19 raisons de sécurité et de confidentialité.

20 **Me NANDO de LUCA:** Merci.

21 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** (Non
22 interprété)

23 **Me NANDO de LUCA:** S'il y a de tels rapports,
24 est-ce qu'ils ont été fournis à la présente Commission?

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Là encore, je
26 ne peux pas confirmer ni infirmer l'existence de tout autre
27 rapport. Je ne peux pas m'exprimer là-dessus.

28 **Me NANDO de LUCA:** Monsieur Johnston a fait

1 une évaluation de cette allégation. Il dit :

2 « L'allégation est fausse. Monsieur
3 Dong a parlé des deux Michael avec le
4 fonctionnaire de la Chine, mais n'a
5 pas recommandé à la Chine de
6 prolonger la détention. Et
7 l'allégation selon laquelle il a fait
8 cela a eu un effet très néfaste. »
9 (Tel qu'interprété)

10 Vous êtes d'accord avec cela, Monsieur?

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Nous
12 savons que les reportages dans les médias et les allégations
13 spectaculaires faites à propos de monsieur Dong étaient faux
14 à propos de ce qu'il a dit ou de ce qu'il n'a pas dit à
15 propos des deux Michael.

16 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que vous
17 conviendriez du fait que tout ce qu'a dit Han Dong, monsieur
18 Johnston parlait simplement de ce titre ou de cette
19 allégation? Il ne parlait pas ce que monsieur Han Dong
20 pouvait avoir dit d'autre au fonctionnaire de la Chine. Par
21 exemple, dans CAN.SUM 02, la déclaration est un peu
22 différente.

23 **Me FREDRICK SCHUMANN:** Je ne pense pas que le
24 témoin puisse s'exprimer sur ce qu'a examiné monsieur
25 Johnston ou pas.

26 **Me NANDO de LUCA:** Madame la Commissaire,
27 voici qui termine mes questions.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci, monsieur de Luca.

1 Avocat de Han Dong.

2 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MARK POLLEY:**

3 **Me MARK POLLEY:** Merci, Madame la
4 Commissaire.

5 Monsieur le Premier ministre, je suis Mark
6 Polley et je représente Han Dong, comme vous l'avez entendu.

7 Je vais commencer par la question que vient
8 d'aborder monsieur de Luca, les allégations qui ont été
9 faites par *Global* à propos des deux Michael.

10 Comme vous le savez, nous avons entendu dire
11 hier par monsieur Clow... nous a dit que après les fuites, on a
12 discuté pour savoir s'il pouvait y avoir une réponse ou une
13 réaction. Et il a dit qu'il y a eu un certain nombre de
14 discussions sur la façon de diffuser la vérité, à savoir que
15 les allégations étaient fausses. Et il a expliqué que
16 jusqu'à hier, il n'était pas en mesure de déclarer cela
17 publiquement.

18 Tout d'abord, est-ce que vous pouvez nous
19 dire si vous avez eu des conversations comme cela à savoir si
20 le gouvernement pouvait faire quelque chose ou si vous
21 pouviez faire quelque chose?

22 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ce que nous
23 avons fait, c'est que nous avons fait appel au rapporteur
24 spécial qui a eu l'occasion d'examiner la preuve et de dire
25 tout à fait catégoriquement que les allégations étaient
26 fausses.

27 Nous avons estimé que le fait que de pouvoir
28 faire appel au premier rapporteur qui a qualifié ces

1 allégations de fausses, c'était plus rassurant pour les
2 Canadiens préoccupés plutôt que d'avoir des élus du même
3 parti que monsieur Dong faire ces affirmations catégoriques.

4 **Me MARK POLLEY:** Hormis cette décision, est-ce
5 que vous avez parlé de ce qu'on pouvait diffuser, des
6 éléments publics?

7 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Il y a eu
8 beaucoup de discussion après les fuites sur cette question,
9 mais aussi sur un grand nombre de questions qui faisait
10 l'objet des fuites.

11 Nous avons essayé de souligner dans les
12 médias qu'il y avait des inexactitudes ou des affirmations
13 erronées. Mais la difficulté de protéger la sécurité
14 nationale signifiait que nous étions très limités dans notre
15 capacité de contredire les allégations fausses qui étaient
16 faites par les auteurs des fuites.

17 **Me MARK POLLEY:** Et la difficulté que vous
18 décrivez, monsieur Clow a parlé de trouver les... la preuve et
19 d'en parler publiquement. Aujourd'hui, vous en parlez, dans
20 une certaine mesure. Et je pense que la même tension se
21 poursuit et vous pouvez seulement dire des choses jusqu'à un
22 certain point?

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Comme l'a dit
24 monsieur Clow hier, nous sommes maintenant en mesure
25 d'exprimer et de dire que la façon dont cela a été décrit par
26 les médias était fausse.

27 **Me MARK POLLEY:** Je voudrais maintenant
28 parler des bus. On parle des bus. Monsieur Broadhurst vous

1 a informé en septembre 2019. Vous avez dit qu'il avait fait
2 par de préoccupations qu'il avait évoquées, des scénarios
3 selon lesquels on faisait venir des élèves à Don Valley North
4 à l'assemblée d'investiture. Et vous avez dit, je crois, que
5 ce sont des activités habituelles, le fait de transporter des
6 personnes en bus.

7 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** (Non interprété)

9 **Me MARK POLLEY:** Merci. Pardon.

10 Et vous avez soulevé la question de savoir si
11 l'agence de renseignement comprenait cette question
12 fondamentale que quelqu'un comme vous qui connaît la
13 politique, qui connaît le processus d'investiture comprenait
14 la situation. Est-ce que le Service du renseignement de
15 sécurité connaissait ce contexte?

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui,
17 certainement, même si le Service n'organise pas de processus
18 de course à l'investiture, il s'informe sur ce qu'il ne
19 connaît pas lorsque c'est nécessaire.

20 Donc, je suis convaincu que nos agences du
21 renseignement en savent maintenant beaucoup plus sur le
22 processus des mises en candidature, parce que comme toutes
23 les activités électorales, il faut que ce soit les résidents
24 qui tranchent. Et il faut s'assurer que les processus
25 électoraux sont libres, justes, et dénués d'ingérence par des
26 acteurs étrangers.

27 **Me MARK POLLEY:** Merci.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Coalition des droits

1 humains.

2 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:**

3 **Me SARAH TEICH:** Je représente la Coalition
4 des droits humains. Bonjour.

5 Monsieur le Premier ministre, je crois que
6 vous avez toute confiance dans la capacité de votre
7 conseillère en matière de sécurité et de renseignement, mais
8 qu'est-il de la capacité des agences de renseignement à
9 recevoir des renseignements concernant les personnes les plus
10 vulnérables, les membres des communautés de la diaspora?
11 Est-ce que vous saviez que ce réseau est seulement disponible
12 en anglais et en français?

13 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non.

14 **Me SARAH TEICH:** Est-ce que vous saviez que
15 le site du CST et le formulaire de signalement ne sont...
16 n'existe qu'en anglais et en français?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Mais je sais
18 qu'il y a des personnes qui sont en mesure de contacter les
19 communautés, mais je me fie à ce que vous dites à propos du
20 fait que cela existe en anglais et en français.

21 **Me SARAH TEICH:** Et nous avons entendu dire
22 que, souvent, les membres des communautés n'osent pas
23 s'adresser aux agences de renseignement. Ces personnes
24 craignent de ne pas être entendues, ont peur de perdre leur
25 temps. Étant donné ces limites, comment vous attendez-vous à
26 ce que les agences du renseignement... si la coercition, le
27 harcèlement ou les pressions exercées sur les membres de la
28 diaspora, y compris lors des processus électoraux?

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Évidemment,
2 c'est une difficulté. On essaie de travailler là-dessus
3 depuis un an pour accroître non seulement la diversité au
4 sein des diverses agences, mais aussi la capacité de ces
5 agences à rejoindre des personnes qui sont souvent les plus
6 vulnérables à l'ingérence étrangère, comme les membres des
7 communautés de la diaspora qui, souvent, se méfient des
8 autorités et des organes chargés de l'application de la loi.

9 **Me SARAH TEICH:** Étant donné ces limites,
10 est-ce que cela introduit un doute dans votre esprit à propos
11 de l'intégrité de l'élection de 2019?

12 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je crois que ce
13 sont deux choses différentes. La difficulté de toute
14 démocratie est qu'il faut s'assurer que des personnes qui
15 peuvent être en désaccord avec l'issue d'un processus
16 électoral restent convaincu qu'il s'agit de la volonté du
17 peuple ou des citoyens.

18 Et c'est là où le fait d'avoir un panel en
19 2019 et en 2021 qui peut affirmer qu'il a déterminé ou qu'il
20 a conclu que l'élection a été libre et juste, c'est
21 important. Personne ne peut dire cela, par exemple, à propos
22 de l'élection de 2015 ou des élections précédentes parce que
23 ce panel n'existait pas.

24 En même temps, ce que nous avons appris de
25 l'élection 2019 a été appliqué à l'élection de 2021 et
26 continuera à être appliqué, continuera à être élargi, étoffé,
27 et peut-être nous serons plus sensibles à différentes
28 vulnérabilités qui sont plus difficiles à détecter. En

1 particulier lorsqu'on parle des communautés marginalisées ou
2 racialisées.

3 Je garde confiance en la capacité de nos
4 agences de renseignement et de notre groupe d'experts pour ce
5 qui est de tirer des conclusions qui confirment que les
6 élections de 2019 et 2021 ont été libres et justes.

7 **Me SARAH TEICH:** Merci.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maitre Doody, pour la
9 Coalition canadienne... pardon, je me trompe. C'est la
10 Coalition sikhe.

11 Ce sera votre tour tout à l'heure.

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRABJOT SINGH:**

13 **Me PRABJOT SINGH:** Merci. Alors, je
14 représente la Coalition sikhe, Monsieur Trudeau. Je n'ai pas
15 beaucoup de temps, mais d'entrée de jeu, je voudrais vous
16 poser la question.

17 Êtes-vous d'accord pour dire que votre
18 gouvernement a raté l'occasion d'exiger des comptes de la
19 part de l'Inde en ce qui concerne l'ingérence au Canada? Et
20 comme on n'a jamais eu de réponse, y a-t-il eu une tentative
21 de la part du Canada pour minimiser la menace pendant cette
22 période et pour justement minimiser la menace qui pèse sur
23 les citoyens canadiens, qui pesait pendant toute cette
24 période. Êtes-vous d'accord?

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non.

26 **Me PRABJOT SINGH:** Et je vous demanderais le
27 document 155, COM 155, s'il vous plait, Monsieur le Greffier.

28 Donc, Monsieur Trudeau, c'est l'exemplaire du

1 rapport du NSICOP. C'est un groupe qui a été mis sur pied
2 par votre gouvernement pour tenter d'avoir plus de
3 transparence dans le domaine du renseignement et de la
4 sécurité.

5 À la page 73 du document PDF, s'il vous
6 plait.

7 Comme vous le savez, dans ce rapport, il est
8 question de préoccupations concernant l'ingérence étrangère.
9 C'est la page 73 du document PDF? Cinquante-cinq (55) dans
10 le vrai document.

11 Donc, c'est un article où il est question
12 d'ingérence étrangère. Et si on peut dérouler jusqu'à 79.
13 Plus rapidement, s'il vous plait. Bon, et pourriez-vous
14 monter, 59.

15 Donc, on parle précisément de la République
16 populaire de Chine et, si vous voulez dérouler encore, je
17 vous prie. On parle de la Fédération russe. Et je vais
18 faire une pause ici. On dit « d'autres états qui ont
19 participé à l'ingérence ». Et, si on continue, donc là, tout
20 est caviardé.

21 Maintenant, à la page 108 du document PDF,
22 s'il vous plait. Et si on continue jusqu'à 113. Encore là,
23 ce sont des cas de réponse en ce qui concerne donc les
24 ingérences en Chine. Et on parle de cas, par exemple, la
25 réaction pour l'ingérence russe. Et ensuite, encore une
26 fois, toute une section qui est caviardée.

27 Alors, je vais faire une suggestion. Ce qui
28 est caviardé dans ce document parle justement d'activités

1 contre la communauté sikhe et d'ingérence, d'échecs du
2 gouvernement en ce qui est de lutter contre ces ingérences
3 étrangères.

4 Oui, je comprends que vous ne serez pas en
5 mesure de commenter cela pour des raisons de sécurité
6 nationale, en public. Et si c'est le cas, vous pouvez le
7 dire à la Commissaire, mais pouvez-vous confirmer que ça fait
8 partie des points qui ont été caviardés?

9 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Je ne peux pas
10 parler de ce qui a été caviardé pour des raisons de sécurité
11 nationale.

12 Toutefois, ce que je veux vous dire, c'est
13 que le principe selon lequel toute personne qui vient au
14 Canada, peu importe la provenance, d'où que ce soit sur la
15 planète, cette personne-là jouit de tous les droits qui
16 existent au Canada en ce qui concerne l'interférence
17 étrangère, la coercition, l'intimidation provenant du pays
18 qu'on a quitté.

19 Donc, en ce qui concerne les cas très sérieux
20 qui ont été portés au Parlement, par moi-même en ce qui
21 concerne l'assassinat d'un citoyen canadien sikh, ça prouve
22 que notre gouvernement est engagé pour défendre les libertés
23 et la vie des Canadiens pour les... et c'est d'ailleurs la
24 raison pour laquelle il y a tellement de gens qui traversent
25 des continents entiers, des océans, pour venir vivre ici au
26 Canada.

27 Donc, quand on laisse entendre que nous
28 n'avons pas fait tout ce que nous pouvions et que nous ne

1 ferons pas tout ce que nous pouvons pour défendre les valeurs
2 des Canadiens, pour défendre les Canadiens eux-mêmes contre
3 toute ingérence étrangère, ce n'est pas exact.

4 **Me PRABJOT SINGH:** Oui, le temps est limité,
5 mais ce que je voudrais savoir, c'est est-ce que c'est vous
6 qui avez approuvé le caviardage, si je comprends?

7 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, le
8 caviardage a été fait par des fonctionnaires professionnels
9 et nous avons approuvé le caviardage, mais nous n'avons pas
10 modifié quoi que ce soit.

11 **Me PRABJOT SINGH:** Mais vous avez l'autorité
12 ultime pour approuver et vous pourriez par exemple refuser un
13 caviardage excessif?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui, mais le
15 caviardage, je le répète, est fait par les fonctionnaires et
16 non pas par la classe politique.

17 **Me PRABJOT SINGH:** Mais le premier ministre
18 a-t-il le pouvoir de rejeter certaines suggestions qui sont
19 faites en matière de caviardage excessif?

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** On revient à la
21 question de la déclassification de l'information. Dans le
22 système américain, le président peut effectivement
23 déclassifier des documents. Et dans notre système ici au
24 Canada, ce n'est pas le cas.

25 **Me PRABJOT SINGH:** Une dernière question.
26 Est-ce que le premier ministre a l'autorité et la capacité de
27 refuser certaines suggestions quand il y a du caviardage
28 excessif?

1 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Le premier
2 ministre peut discuter... engager une discussion et demander
3 pour quelles raisons il y a du caviardage, mais comme je le
4 disais, comme premier ministre -- et ça s'applique aussi au
5 gouvernement -- selon notre approche de ce problème, ça a
6 toujours été de nous en remettre à la fonction publique
7 professionnelle pour ce qui est du caviardage qui est
8 nécessaire au nom de la protection de la confidentialité et
9 de la sécurité nationale.

10 **Me PRABJOT SINGH:** Madame la Commissaire,
11 j'aurais une question supplémentaire.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** (Non interprété)

13 **Me PRABJOT SINGH:** Donc, en ce qui concerne
14 les mesures qui n'ont pas été prises pour mettre un terme à
15 l'ingérence étrangère qui a pointé pour la première fois, y
16 compris la capacité de caviardage en ce qui concerne le
17 travail du NSI [sic], est-ce que cela n'a pas joué un rôle
18 dans l'ingérence de plus en plus agressive et dans les
19 activités de répression pendant cette période menée par le
20 gouvernement indien? Donc, l'échec de ces tentatives pour
21 mettre un terme à l'ingérence étrangère n'a-t-elle pas été
22 une réalité?

23 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, c'est
24 une question qu'il faut poser au gouvernement conservateur
25 qui nous a précédé et qui avait d'excellents rapports avec
26 l'actuel gouvernement indien alors que notre gouvernement
27 s'est toujours tenu debout pour défendre les minorités au
28 Canada et les droits de la personne, les droits des minorités

1 qui peuvent critiquer, même si cela irrite les pays dont ils
2 sont issus.

3 **Me PRABJOT SINGH:** Merci.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et maintenant c'est à
5 votre tour, pour la Coalition.

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JON DOODY:**

7 **Me JON DOODY:** Jon Doody. Je représente le
8 Congrès ukrainien canadien.

9 On a entendu dire que les activités
10 d'ingérence de la Russie ont catalysé ni plus ni moins le
11 plan lancé pour protéger la démocratie du Canada. Et la
12 Russie était un pays dont s'inquiétait les Canadiens au
13 niveau d'une ingérence électorale au Canada; est-ce exact?

14 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui.

15 **Me JON DOODY:** Le groupe des cinq et le panel
16 SITE n'a pas identifié d'activités provenant de la Russie,
17 que ce soit en 2019 ou 2021, lors des élections générales.
18 Or, serait-il possible que même si la Russie n'était pas
19 intéressée à s'ingérer dans les élections, serait-il aussi
20 possible qu'effectivement, ça a été fait et que ça a échappé
21 au pouvoir canadien; on ne s'en est pas rendu compte?

22 Est-ce que vous êtes d'accord pour dire que
23 le Canada ne s'en est pas rendu compte et que la Russie a eu
24 une... s'est ingérée au cours des élections?

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, c'est
26 toujours une possibilité. Il se peut très bien l'ensemble de
27 nos agences du renseignement, que tout l'appareil qui sont
28 pourtant très sophistiqués en matière de cybersécurité, il y

1 a le Centre de sécurité des télécommunications ou autres, et
2 que personne n'a rien décelé. C'est possible. Tout le monde
3 se soit trompé est une possibilité.

4 Mais je dirais aussi que miner la confiance
5 des Canadiens à l'égard de leurs élections, douter de leur
6 justice, ça c'est quelque chose que souhaiteraient les
7 Russes, c'est certain. Et là, je dirais qu'en dépit du fait
8 qu'on n'a pas trouvé de preuve, ça a pu se produire,
9 effectivement.

10 Et je crois qu'on a vu dans quelles mesures
11 la Russie participe à des campagnes de désinformation, à
12 toutes sortes d'activités pour semer le chaos, pour
13 déstabiliser les démocraties un peu partout sur la planète.
14 Il y a eu des tentatives d'attaques cybernétiques qui ont
15 parfois réussi, même ici au Canada, en provenance de la
16 Russie.

17 Maintenant, l'une des grandes différences
18 entre la Russie et bien d'autres états, acteurs étatiques,
19 qui présentent un défi, c'est l'absence de masse critique,
20 que ce soit dans la diaspora russe ou la population
21 russophone au Canada. Si on compare à ce qui se passe en
22 Lettonie ou en Ukraine, où là, justement, le seuil est plus
23 facile à atteindre pour nuire au processus démocratique.

24 **Me JON DOODY:** Vous avez dit qu'il fallait
25 que le gouvernement [sic] fasse confiance au gouvernement
26 pour assurer la sécurité des Canadiens. En ce qui concerne
27 les conclusions du Panel que la Russie n'a pas fait
28 d'ingérence, avez-vous confiance en cette conclusion de ces

1 deux instances?

2 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Écoutez, nous
3 savons que la Russie est responsable de propagande, de
4 désinformation, et que la Russie a tenté très certainement de
5 s'ingérer, de nuire, et c'est persistant. C'est un acteur
6 hostile à l'égard du Canada, à l'égard de nos valeurs, à
7 l'égard de l'appui que nous apportons à l'Ukraine. Et on en
8 veut à notre démocratie, en Russie.

9 Maintenant, de dire qu'on a atteint le seuil
10 et de croire que, oui, la Russie a posé une menace à l'égard
11 de l'intégrité de nos élections, à l'égard du résultat de nos
12 élections, ça c'est certainement quelque chose qui n'a pas
13 été conclu par ces instances.

14 **Me JON DOODY:** Donc, vous pensez que la
15 communauté ukrainienne peut faire confiance à ces conclusions
16 de ces deux instances du domaine de la sécurité au Canada?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Oui. Je pense
18 que la communauté ukrainienne au Canada, comme tous les
19 Canadiens, peut faire entièrement confiance aux conclusions
20 qui ont été tirées par tous les experts en matière de
21 sécurité au Canada et par les hauts fonctionnaires à savoir
22 que les élections de 2019 et 2021 ont été justes et
23 équitables.

24 Mais, en même temps, les Ukrainiens canadiens
25 et tous les citoyens canadiens doivent être vigilants. Il y
26 a une campagne de désinformation et le narratif russe est
27 amplifié à partir de sources insoupçonnables. Et cette
28 amplification existe.

1 Donc, je suis très heureux de voir qu'en
2 Ukraine, on vient d'adopter la nouvelle version du traité de
3 libre-échange entre nos deux pays tout dernièrement. Et de
4 voir que le Parti conservateur ait voté contre cette mise à
5 jour me stupéfait. Ils ont accepté le narratif russe et je
6 pense que ça, ça pose beaucoup de problèmes et de détresse
7 dans la communauté ukrainienne de voir que le Parti
8 conservateur a agi ainsi.

9 **Me JON DOODY:** Merci, Monsieur le Premier
10 ministre.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Maitre Roi [sic] au nom
12 de la DRC, l'Alliance démocratique russo-canadienne.

13 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour, Monsieur le
15 Premier Ministre.

16 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Bonjour.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** Madame la commissaire.
18 Guillaume Sirois, avocat pour l'Alliance
19 démocratique des Canadiens russes.

20 On a entendu un témoignage à l'effet qu'une
21 certaine campagne de désinformation pouvait avoir coûté
22 quelques sièges à un certain parti politique lors de
23 l'élection de 2021. Je pense que vous savez à quoi je fais
24 référence, mais j'aimerais dépolitiser l'enjeu, si possible,
25 pour parler plus de désinformation.

26 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Sauf que la
27 conclusion a été, de nos experts en sécurité nationale et du
28 Panel chargé d'assurer l'intégrité de nos élections, qu'il

1 n'y a eu aucun impact de l'ingérence étrangère dans les
2 résultats, que ce soit au niveau des 338 comtés ou au niveau
3 de l'élection générale. Donc, oui, il y a eu des attentats
4 d'ingérence, mais nos élections ont demeuré intègres dans
5 leurs résultats.

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ma question, c'est :
7 est-ce que ce genre de tentatives là affecte seulement un
8 seul parti ou un seul chef de parti ou elles peuvent affecter
9 des partis de toutes les couleurs, des chefs de parti de
10 toutes les couleurs, dont le Parti libéral du Canada ou..

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Et certainement
12 des... l'engagement ou l'ingérence étrangère pourrait affecter
13 juste un parti ou tous les partis, ou différents partis,
14 selon non seulement le pays, mais... le pays d'origine, mais
15 aussi et le comté, la région dans laquelle il se trouve.

16 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et est-ce que c'est
17 quelque chose que vous avez témoigné en tant que premier
18 ministre lors des élections de... en tant que chef du Parti
19 libéral, pardon, lors des élections de 2019 ou de 2021?

20 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** En termes de
21 chef de parti, moi, ma job, c'était de faire campagne, de
22 parler au plus de Canadiens possible, et de faire élire le
23 plus de libéraux possible. Je me fiais aux institutions qu'on
24 a bâties, le SITE Task Force, le P5 Panel, pour s'assurer que
25 l'intégrité des élections tienne, et effectivement, ils ont
26 conclu dans les élections de 2019 et 2021 que les élections
27 ont été libres et justes.

28 **Me GUILLAUME SIROIS:** J'aimerais mettre de

1 côté un peu l'institution pour l'instant, mais vraiment vous
2 poser la question en tant que chef de parti qui fait la
3 campagne électorale en 2019, 2021, puis savoir qu'est-ce que
4 vous avez vu ou entendu de vos propres yeux et oreilles. Est-
5 ce que c'est des choses comme des campagnes de désinformation
6 visant les libéraux ou vous-même en tant que chef de parti,
7 c'est quelque chose que vous avez entendu ou vu pendant l'une
8 ou l'autre des campagnes électorales?

9 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Ah, des
10 campagnes de désinformation, on en a vu énormément, plus en
11 2021 qu'en 2019, mais que ce soit au niveau des théories de
12 complot par rapport à la vaccination, que ce soit au niveau
13 des théories de complot par rapport au Forum économique
14 mondial ou d'autres, ou des attaques personnelles contre moi
15 et ma famille, oui, il y a eu de la mésinformation et de la
16 désinformation pendant cette campagne-là... ces campagnes-là.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais ça ne doit pas
18 être une situation super facile, surtout quand ça touche la
19 famille, mais ma question, c'est concernant... vous connaissez
20 la puissance des médias sociaux, évidemment, vous avez fait
21 la campagne en 2015 grâce aux médias sociaux justement, ça
22 vous a certainement aidé dans cette campagne-là. Je me
23 demande est-ce que vous pensez que les campagnes de
24 désinformation que vous dites qui semblaient être importantes
25 en 2019, 2021, pensez-vous que ça a eu un effet sur les
26 électeurs lors de ces campagnes?

27 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Bien, tous les
28 partis politiques utilisaient des médias sociaux comme moyen

1 d'aller chercher des votes et chercher des électeurs. Donc,
2 certainement les médias sociaux ont joué un rôle important
3 dans ces deux élections-là.

4 **Me GUILLAUME SIROIS:** Mais je parle des
5 campagnes de désinformation spécifiquement. Pensez-vous que
6 celles-ci ont pu influencer la décision de certains
7 électeurs?

8 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Bien, je pense
9 qu'on voit que la mésinformation et la désinformation ont un
10 impact sur énormément de gens. Les milliers de Canadiens qui
11 croyaient que la vaccination était plus dangereuse que la
12 maladie de COVID-19 elle-même sont un exemple de gens qui ont
13 été affectés, des fois de façon mortelle, fatale, par la
14 désinformation.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Votre dernière question,
16 Maitre Sirois.

17 **Me GUILLAUME SIROIS:** Oui. Il me reste encore
18 30 secondes. Je vais vous poser ma question, c'est : si vous
19 avez témoigné des campagnes de désinformation qui pouvaient
20 potentiellement influencer des électeurs, pourquoi vous
21 n'avez pas soulevé cette question-là avec des organismes, des
22 institutions justement du gouvernement qui sont mandatées
23 pour agir sur ces campagnes de désinformation là ou lorsqu'il
24 y a des atteintes à l'intégrité des élections?

25 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Parce que ces
26 institutions-là, et, au contraire, j'en parle régulièrement
27 avec mes conseillers en sécurité nationale de l'impact de la
28 mésinformation, de la désinformation, juste à regarder la

1 situation des convois à Ottawa et d'autres pour savoir que ça
2 a un impact réel, mais c'est pas à moi de dire au Panel qu'il
3 faut veiller contre la mésinformation et la désinformation,
4 ça fait partie de leur job pour s'assurer de l'intégrité des
5 élections. C'est une job qu'ils ont bien fait en 2019, 2021,
6 mais on reconnaît qu'en 2025, ça va être encore plus
7 difficile et ils vont devoir faire une... continuer leur
8 excellent travail.

9 **Me GUILLAUME SIROIS:** Donc, juste ma dernière
10 question, s'il vous plaît, Madame la commissaire.

11 Si vous, en tant que chef de parti qui fait
12 la campagne, remarquez des campagnes de désinformation
13 sérieuses lors des élections, vous pensez que c'est pas
14 nécessaire de rapporter ça au SITE Task Force ou au Panel des
15 5 en tant que chef du Parti libéral parce que vous avez
16 confiance qu'ils font leur travail?

17 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Non. Si j'ai
18 bloqué ça... j'ai confiance qu'ils vont faire leur travail,
19 mais ça fait partie de notre responsabilité à tous, qu'on
20 soit citoyens, qu'on soit candidats, qu'on soit chef de parti
21 ou de parti politique, de travailler avec le Panel, avec le
22 SITE Task Force pour souligner la mésinformation et la
23 désinformation, ça fait partie de ce qu'on va faire en
24 travaillant avec le Panel pour soulever des enjeux, mais le
25 Panel ne dépend pas de nous pour faire leur travail non plus.
26 Mais oui, on peut absolument participer et on devrait.

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

1 Du côté du Procureur général du Canada?

2 **Me FREDERICK SCHUMANN:** (Non interprété)

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** (Non interprété)

4 **Me SHANTONA CHAUDHURY:** (Non interprété)

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci beaucoup.

6 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Merci, Madame
7 la commissaire.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, je sais pas si je
9 dois dire que vous êtes libre de quitter, mais je vais me
10 permettre de vous le dire, vous êtes libre de quitter.

11 **LE TRÈS HON. JUSTIN TRUDEAU:** Merci beaucoup,
12 Madame.

13 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

14 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
15 étrangère est levée.

16 --- La séance est levée à 18 h 51

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

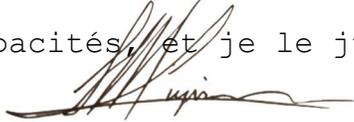
27

28

C E R T I F I C A T I O N

1
2
3 I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,
4 hereby certify the foregoing pages to be an accurate
5 transcription of my notes/records to the best of my skill and
6 ability, and I so swear.

7
8 Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,
9 certifie que les pages ci-hauts sont une transcription
10 conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes
11 capacités, et je le jure.



12
13 _____
14 Sandrine Marineau-Lupien
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28